

Aujourd'hui: Nuageux avec éclaircies et possibilités d'averses
Minimum 13° Maximum 24°
Demain: Généralement ensoleillé et frais
DETAILS PAGE A2

Aujourd'hui

Larose accuse la Couronne de comploter avec la police

«Un procédé répugnant et abject», réplique le président de la CSN



B1 FRANCOPHONES

Si l'on en croit Laurent Desjardins, ministre de la Santé du Manitoba, le Québec a, au lac Meech, abandonné le reste du Canada français.

B3 CSSMM

Jean-Guy Dubuc a interviewé Jean-Louis Poirier, président du conseil d'administration du CSSMM, et nous livre ses commentaires.

B5 MAZOUT

Le prix anormalement bas de l'huile à chauffage devrait inciter tous les usagers à s'approvisionner en prévision d'une hausse inévitable.

Sommaire

Table listing various sections and their page numbers: Annonces classées C5, Arts et spectacles A8, etc.

ANDRÉ PRATTE

Le président de la CSN, M. Gérard Larose, a qualifié hier de «répugnant et abject» le procédé par lequel des avocats de la Couronne ont inscrit son nom dans un acte d'accusation de complot déposé contre un permanent de la centrale syndicale dans l'affaire de l'Manoir Richelieu, sans toutefois l'accuser lui-même.

La Couronne a porté lundi contre Guy Boisvert une accusation d'avoir comploté avec M. Larose dans le but de provoquer une explosion et de causer des dommages à l'hôtel de Pointe-au-Pic.

Mais aucune accusation n'a été portée contre le président de la CSN, et le procureur de la Couronne, Me Michel Babin, a admis en sortant de la cour que la preuve en sa possession ne lui permettait pas d'accuser d'autres personnes pour l'instant.

M. Larose a interrompu ses vacances pour tenir à Montréal une conférence de presse au cours de laquelle il a réaffirmé son innocence.

Le président de la centrale syndicale a nié avoir parlé avec l'accusé de poser des bombes à l'hôtel appartenant à M. Raymond Malenfant: «On s'est parlé beau-

coup, mais il n'était pas question qu'il se passe autre chose qu'un règlement au Manoir.»

Reprenant les termes de la question d'un journaliste, le leader syndical a précisé qu'il n'était pas question que ça pète autrement que de la façon dont ça c'est toujours fait, c'est-à-dire une campagne de boycottage, etc.»

La Couronne ayant décidé de mêler son nom dans cette affaire malgré l'absence de preuves, M. Larose l'a accusée de «comploter avec le Service canadien de renseignement et de sécurité et la Sûreté du Québec dans l'exécution

de leur plan de salissage contre la CSN, sa direction, et la personne même de Gérard Larose.»

«Je me demande comment ils vont condamner Guy Boisvert d'avoir comploté alors qu'ils n'ont ni preuve ni accusation contre les personnes avec lesquelles il est censé avoir comploté.»

Au sujet de la conversation téléphonique dont les avocats de la Couronne ont déposé lundi un enregistrement dans le but de prouver au juge que Boisvert, un conseiller syndical, avait bel et bien comploté avec M. Larose, ce

VOIR LAROSE EN A 2

Boisvert détenu jusqu'à son procès

ANDRÉ PÉPIN du bureau de La Presse

Guy Boisvert, 37 ans, formellement accusé d'avoir comploté avec le président de la CSN, Gérard Larose, dans le but de provoquer une explosion au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, devra attendre son procès derrière les barreaux.

Le juge Maurice Langlois, à l'issue de l'enquête

VOIR BOISVERT EN A 2



PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

L'envoyé spécial du pape sur le plateau

La Boutique de l'orfèvre, c'est le titre de la pièce de théâtre écrite par le pape Jean-Paul II alors qu'il était archevêque de Cracovie. On en a fait une adaptation pour le cinéma et le tournage, qui a commencé en Pologne, se poursuit depuis mardi dans le Vieux-Montreal. Dans l'ordre habituel, on aperçoit le

réalisateur du film, M. Michael Anderson, accompagné de celui qui a écrit le scénario, M. Mario DiNardo. À droite, M. Janusz Pasierb, l'envoyé spécial du Vatican chargé de veiller à ce qu'on respecte l'esprit et la lettre de l'oeuvre de Karol Wojtyła. Nos informations, page A 8

Les Bourses battent des records

RICHARD DUPAUL

Poussé par les titres du secteur des ressources naturelles, l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto a franchi hier, pour la première fois de son histoire, le seuil psychologique des 4 000 points.

Dans une séance très active, l'indice TSE 300 — qui regroupe les prix des actions des compagnies publiques les plus en vue au Canada — a bondi de 44,6 points pour atteindre 4000,77.

Cette hausse est survenue au moment où la Bourse de New York et la Bourse de Montréal inséraient, elles aussi, de nouveaux records. Les rendements d'hier ont surpris tout le monde puisque les marchés boursiers étaient demeurés très calmes au cours des deux dernières semaines.

«C'est comme si tous les secteurs d'activité avaient des roues», a commenté l'analyste Ed Pfiffer, de la firme de courtage McLeod Young Weir. Selon lui, le sursaut d'hier est normal compte tenu que le marché boursier vit actuellement une phase ascendante qui devrait durer encore quelques semaines.

A New York, l'indice Dow Jones a grimpé de 19,77 points à

VOIR BOURSES EN A 2

L'Inde et le Sri Lanka signent un accord de paix dans un climat déchaîné

d'après AFP et Reuter COLOMBO

C'est dans un véritable déchaînement de violence au cours duquel au moins 15 personnes ont été tuées que le premier ministre indien Rajiv Gandhi et le président sri-lankais Junius Jayewardene ont signé hier, à Colombo, un accord destiné à mettre fin au conflit entre Tamouls et Cinghalais qui a fait 6 000 morts en quatre ans.

Pour permettre la signature, les autorités du Sri Lanka ont étendu, aussitôt l'arrivée de Gandhi à Colombo, à toute l'île le couvre-feu décrété la veille dans la capitale, où l'opposition violente des nationalistes cinghalais à l'accord s'était soldée mardi par 25 morts et plusieurs blessés.

Les 12 millions de Cinghalais, majoritairement bouddhistes, sont hostiles à l'accord qui prévoit, entre autres, la création d'une région administrative autonome pour les trois millions de Tamouls, essentiellement hindous, du nord et de l'est du Sri Lanka. De leur côté, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), la principale organisa-

tion séparatiste tamoule, demeurent réticents devant un accord qu'ils jugent «imposé par l'Inde».

La signature a été qualifiée par Rajiv Gandhi d'événement capital dans l'histoire de nos deux pays». Dans une conférence de presse à l'issue de la signature, le jeune premier ministre indien, 43 ans, a salué «l'immense courage et les qualités d'homme d'Etat» du président sri-lankais, 80 ans, dans ses efforts pour parvenir à cet accord.

De son côté, Jayewardene s'est reproché publiquement son manque de sagesse politique pour n'avoir pas accepté un tel accord au tout début du conflit armé, il y a quatre ans. Il a déclaré qu'il communiquerait le texte au Parlement, qu'il n'hésiterait pas à dissoudre pour convoquer des législatives anticipées si les députés rejetaient l'accord.

Le Front uni de libération tamoul (TULF), la principale formation politique parlementaire des Tamouls du Sri Lanka, lançait entre-temps un appel à l'ancien premier ministre, Mme Sirimavo Bandaranaike, pour l'inviter à appuyer la mise en oeuvre de l'accord de paix. Mme Banda-

ranaike, responsable du Parti de la liberté (SLFP, opposition), avait été l'une des premières personnalités cinghalaises à critiquer l'accord.

Dans une lettre adressée à Mme Bandaranaike et rendue publique à New Delhi, le président du TULF, M. Sivasitamparam, et le secrétaire général, Appapillai Amirthalingam, l'ont invitée à «saisir l'occasion de montrer au peuple cinghalais la voie de la réconciliation nationale».

Les Cinghalais opposés à l'accord ont bravé le couvre-feu pour manifester leur hostilité. Lorsque Gandhi et Jayewardene sont sortis de leur huis clos au palais présidentiel de Colombo pour annoncer que l'accord de paix venait d'être signé, de nombreux manifestants ont agité, à l'appel de leurs bonzes, des drapeaux noirs du haut des toits en signe de protestation.

Des heurts violents se sont produits à Colombo et dans la plupart des villes du Sri Lanka entre manifestants cinghalais et forces de l'ordre. Selon les autorités, aux 23 morts de mardi s'ajoutent 15 personnes qui ont été tuées hier dans des heurts avec les forces de

l'ordre. Le nombre des blessés dépasserait officiellement 150 mais, selon des témoins et des sources hospitalières, ce bilan devrait être corrigé à la hausse.

Selon des témoins, la police, soutenue par des hélicoptères militaires, a d'abord tiré des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants à Colombo, puis l'armée a ouvert le feu. Dans le courant de la journée, la radio officielle a averti les manifestants que les forces de l'ordre avaient reçu l'ordre de tirer à vue sur eux.

Hormis la création d'une région administrative autonome, l'accord prévoit un cessez-le-feu dans les prochains 48 heures et le dépôt des armes à la Croix-Rouge sri-lankaise ou indienne par les Tamouls dans les 72 heures suivantes.

Un scrutin aura lieu dans les provinces du nord et de l'est, réunies, pour élire dans les trois prochains mois, au plus tard d'ici le 31 décembre de cette année, un Conseil provincial. De plus, l'état d'urgence en vigueur dans ces provinces sera levé le 15 août.

En cas de non-respect de l'accord

VOIR ACCORD EN A 2



Aujourd'hui, c'est plus sûr de passer pour un Sikh sans passeport qu'être un président de la CSN... Stie.

Harcèlement: l'employeur est tenu responsable

d'après Canadian Press OTTAWA

Bonnie Robichaud a pleuré de joie, hier, lorsque la Cour suprême du Canada a décrété que le ministère de la Défense était responsable du harcèlement sexuel dont elle avait été victime de la part de l'un de ses employés.

Cette décision, a-t-elle dit, ne pourra qu'encourager d'autres femmes soumises à ce même fléau à lutter pour faire respecter leurs droits.

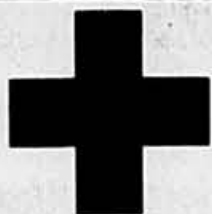
Désormais, a-t-elle dit, les femmes n'auront plus à se demander si elles pourront obtenir justice. Elles savent maintenant que la chose est possible.

Dans la plainte qu'elle avait soumise en 1980 à la Commission canadienne des droits de la personne, Mme Robichaud, qui est âgée de 43 ans et a cinq en-

VOIR COUR EN A 2

Advertisement for ROYAL LePAGE real estate services, including phone number 842-5011 and slogan 'C'est bon de connaître des connaisseurs'.

## SUITE DE LA UNE



## Où donner son sang aujourd'hui

La Presse et la Croix-Rouge rappellent que seulement 5 p. cent des Québécois donnent régulièrement du sang. Cet été, joignez les rangs de ceux qui sauvent une vie, car les besoins demeurent les mêmes qu'en autres temps.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient une clinique de sang :

■ au centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 20 h.  
■ à Sainte-Agathe, à l'école secondaire, 99, rue Sainte-Agathe, de 14 h 30 à 20 h 30.

■ à Saint-Chrysostome, à la salle des Chevaliers de Colomb, 400, rue Saint-Antoine, de 15 h à 20 h 30.

■ à Montréal, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, au pavillon administratif, 5415, boulevard de L'Assomption, de 9 h 30 à 16 h 30.

■ à Duvernay, au centre commercial Duvernay, 3100, boulevard de la Concorde, de 15 h à 20 h 30.

## La 5 000 e grille de mots croisés

La Presse publiera demain la 5 000<sup>e</sup> grille de mots croisés dans le tabloïd des sports. Pour célébrer cette longue tradition, nous avons fait préparer une grille géante portant sur le monde de la presse et celui de La Presse en particulier. Cette grille fait, bien sûr, appel aux connaissances encyclopédiques des cruciverbistes, mais aussi à leur connaissance de notre journal.

## RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE

Lors de vos randonnées en forêt, soyez prudent et ne vous abreuvez pas à n'importe quelle source d'eau qui vous semble claire et limpide. Une eau de surface est sujette à des contaminations multiples. La présence d'animaux sauvages ou de certaines installations en amont de la source peuvent favoriser le développement de microbes. Cette eau peut également être contaminée par des déversements accidentels ou volontaires de produits chimiques (insecticides, etc.).

MUNICIPALITÉS	ADRESSES		MUNICIPALITÉS	ADRESSES	
	Paires	Impaires		Paires	Impaires
Acton Vale	NR	NR	Ottoburn Park	X	X
Beloeil	X	X	Pierrefonds	X	NR
Bromont	NR	NR	Pointe-Caldwell	X	X
Châteauguay	NR	X	Roxboro	X	NR
Dollard-des-Ormeaux	X	NR	St-Basile-le-Grand	X	X
Deux-Montagnes	NR	NR	St-Bruno-de-Montarville	X	2
Farnham	NR	NR	St-Eustache	NR	X
Granby	1	X	St-Hubert	2	2
Grande-Ile	NR	X	St-Jean-Baptiste	X	X
Ile Perrot	X	NR	St-Joseph-du-Lac	X	X
Joliette	2	NR	St-Jovite	X	NR
Kirkland	NR	NR	St-Mathias	X	2
Lachenaie	X	X	St-Raphael-de-Ile-Blizard	X	NR
La Plaine	2	2	Ste-Agathe-des-Monts	NR	NR
La Prairie	2	X	Ste-Anne-de-Bellevue	NR	X
Laval	NR	NR	Ste-Genevieve	X	NR
Le Gardeur	2	X	Ste-Madeleine	X	X
Mascouche	X	X	Ste-Marthe-sur-le-Lac	X	X
McMasterville	X	X	Ste-Therese	X	NR
Mirabel	NR	X	Terrebonne	X	1
Montreal	NR	NR	Vaudreuil	X	NR
Mont-St-Hilaire	X	X	Verdun	NR	NR

Legende: X — Interdit  
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol  
1 — Arrosage recommandé de une (1) heure  
2 — Arrosage recommandé de deux (2) heures  
3 — Pour les résidents habitant le nord de la rue Rodrigue  
\* \* \* En cas de pluie, lors des dernières 24 heures, ces recommandations sont nulles.

**Le Lotto 6/49** 10 26 31 36 39 46 (2)  
Tirage d'hier

## LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui	États-Unis	Min.	Max.
Abitibi	11	21	Ciel variable	Boston	14	28
Outaouais	13	24	Nuageux	N.-Orléans	24	34
Laurentides	12	24	Nuageux	Buffalo	13	27
Cantons de l'Est	10	24	Ciel variable	Chicago	19	28
Mauricie	10	24	Ciel variable	S. Francisco	14	21
Québec	10	24	Ciel variable	Miami	23	33
Lac-Saint-Jean	8	21	Averses	New York	17	31
Rimouski	7	19	Averses			
Gaspésie	7	19	Averses			
Baie-Comeau	7	19	Averses			
Sept-Îles	7	19	Averses			

## La Quotidienne

Tirage d'hier  
à trois chiffres **685**  
à quatre chiffres **8123**

## LAROSE

Larose accuse la Couronne de comploter avec la police

dernier a déclaré qu'il s'agissait d'une « conversation piégée ».

« C'est une conversation qui a été enregistrée par la Sûreté du Québec via Boivin, ça a été organisé, planifié », a-t-il dit.

Boivin, c'est Marc Boivin, le conseiller de la CSN qui aurait fourni à la police l'information qui lui a permis d'accuser quatre permanents de la centrale relativement à des complots présumés visant des établissements de M. Malenfant.

L'ordonnance de non-publication émise par le juge à l'enquête préliminaire des quatre accusés interdit de révéler le contenu de cet enregistrement.

Le président de la CSN n'a pas manqué de s'en prendre une nouvelle fois à la Sûreté du Québec et au Service canadien de renseignement et de sécurité (SCRS).

« Il est clair que c'est à Gérard Larose qu'on en veut, parce qu'il assume des fonctions sociales et politiques qui ne font pas nécessairement l'affaire du SCRS, et parce que dans le cas de Gaston Harvey, il a fait en sorte que la vérité éclate », a dit M. Larose.

Marié à une ancienne employée du Manoir Richelieu, M. Gaston Harvey est mort en octobre dernier à la suite d'une échauffourée avec des policiers de la SQ lors d'une manifestation syndicale près de l'hôtel de Pointe-au-Pic. M. Larose avait alors accusé la Sûreté du Québec d'avoir tué M. Harvey.

Avec beaucoup d'émotion, M. Larose a comparé son dossier à celui des corps policiers depuis la Crise d'octobre de 1970: « Moi, j'ai jamais étranglé personne, j'ai pas volé de dynamite, j'ai pas mis le feu à des granges, j'ai pas volé de liste de partis politiques, j'ai jamais été condamné pour grossière indécence. »

« Gérard Larose a un nom, et il veut le voir respecté. »

De son côté, au cours d'une entrevue accordée à La Presse, le procureur de la Couronne dans le dossier, Me Michel Babin, s'est défendu d'avoir utilisé une procédure inhabituelle ou irrégulière en inscrivant le nom du président de la CSN dans l'accusation portée contre Boisvert tout en admettant ne pas avoir de preuve contre M. Larose.

Ce que nous ont confirmé deux criminalistes joints hier, dont Me Bruno Pateras, qui a été pendant plusieurs années procureur de la Couronne.

Me Babin a expliqué que si elle veut obtenir la condamnation



Le président de la CSN, Gérard Larose, n'a guère apprécié la façon de procéder de la Couronne, qui l'associe à un complot.

PHOTO ARMAND TROTTER, LA PRESSE

d'une personne pour complot, la Couronne doit nommer au moins une autre personne avec laquelle le complot aurait été ourdi.

« C'est une obligation légale, sinon la Défense pourrait réussir à faire casser l'accusation. »

« C'est le contraire qui aurait été irrégulier, je ne vois pas pourquoi on changerait le Code criminel dans ce cas-ci », a-t-il fait observer.

Mais comment peut-on prétendre avoir la preuve que Boisvert a comploté avec M. Larose tout en admettant ne pas pouvoir prouver que M. Larose a comploté avec M. Boisvert ?

D'expliquer Me Babin: « Je n'ai jamais prétendu que M. Larose n'avait pas comploté avec Boisvert, ce que j'ai dit c'est que la preuve que j'ai que Boisvert a comploté avec M. Larose n'est pas, en vertu des règles de droit, opposable à M. Larose. »

Me Pierre Lamarche, avocat de la CSN, a admis de son côté que le système judiciaire permet la procédure utilisée lundi par la Couronne mais, a-t-il souligné, « ça ne veut pas dire que c'est équitable ».

## BOISVERT

Boisvert détenu jusqu'à son procès

préliminaire, a refusé de remettre Boisvert en liberté. On ne peut, en vertu d'une ordonnance de non-publication, donner le détail des motifs invoqués par le juge.

Toutefois, il est permis de préciser que la libération d'un prévenu, au stade de l'enquête préliminaire, est conditionnelle au danger qu'il représente, à l'intérêt du public et de la justice, etc. Le juge doit également apprécier la conduite antérieure d'un individu. Si, par exemple, un prévenu a déjà enfreint une ordonnance de la cour, dans une autre cause, un tel fait sera retenu par le magistrat.

Boisvert, antérieurement, a été reconnu coupable de ne pas avoir respecté des injonctions concernant justement le conflit qui oppose Raymond Malenfant aux anciens employés du Manoir.

Boisvert a montré une grande déception au moment où le juge Langlois a fait part de sa décision. Son avocat, Me Carol Saint-Cyr, a déclaré qu'il étudierait la possibilité d'interjurer appel de la décision du juge Langlois.

C'est la deuxième fois, depuis son arrestation survenue au début de juin, que Boisvert se voit refuser une libération conditionnelle. Au stade de sa comparution, tout de suite après son arrestation, pareille décision avait été rendue.

Le président de la CSN, au cours de la conférence de presse qu'il donnait hier à Montréal, s'est dit déçu d'apprendre que Boisvert devrait attendre son procès en prison. « C'est malheureux qu'il ne puisse respirer à l'air libre comme c'est le cas pour ses deux compagnons, Gérard Thériault et Arsène Henry », a déclaré le président de la centrale, qui voit son nom mêlé aux accusations pesant contre Guy Boisvert.

Quant à Thériault et Henry, deux autres conseillers contre qui sont des accusations de complots et d'utilisation de matières explosives, ils sont toujours en liberté conditionnelle, mais la Couronne a interjeté appel de cette décision, hier, en Cour supérieure de Québec.

Les procureurs de la Couronne, Me Michel Babin et Me Georges Letendre, ont demandé au juge Jean Bienvenu de revoir la décision rendue antérieurement par le juge Maurice Langlois. La Couronne réclame que Thériault et Henry soient ramenés en prison en attendant leurs procès. La cause n'a pas été débattue hier, en raison de l'absence d'un avocat au dossier. Le juge Bienvenu entendra les parties mardi prochain au Palais de justice de Québec.

Le quatrième conseiller de la CSN à subir son enquête préliminaire, Reynald Tardif, de Chicoutimi, devra revenir devant le juge

Langlois le 6 août. Il est accusé de complot et d'avoir causé des dommages à l'auberge Universel de Chicoutimi, le 23 mai. La Couronne a fait entendre hier deux policiers dans cette cause avant de conclure sa preuve close. Me Carol Saint-Cyr, représentant la Défense, entend cependant débattre deux points de droit, le 6 août.

Ce sera alors la fin des enquêtes préliminaires pour chacun des quatre prévenus. Les différents procès se dérouleront aux assises de Québec.

Voici, à ce jour, le résumé des événements:

■ un premier permanent, Marc Boivin, a été arrêté et a immédiatement plaidé coupable à différentes accusations concernant l'explosion d'une bombe au motel Universel de Sainte-Foy. Boivin, identifié comme un ancien collaborateur des Services canadiens de renseignements et de sécurité, entendra sa sentence le 11 septembre prochain. Il est entre temps sous la protection de la police et témoigne pour la couronne. Au Conseil central de Québec de la CSN, il est identifié comme étant un ancien ami intime de Guy Boisvert;

■ Gérard Thériault, du Conseil central de Shawinigan, a été cité à son procès. Il est accusé de complot relativement à l'utilisation de matières explosives. Il doit également répondre d'une accusation de possession d'arme illégale. Il profite actuellement d'une libération conditionnelle;

■ le directeur des grèves à la CSN, Arsène Henry, résidant de Saint-Adolphe dans les Laurentides, a également été cité à son procès, sous diverses accusations de complots, possession et utilisation d'explosifs. Il profite d'une libération conditionnelle;

■ Reynald Tardif, du Conseil central de Chicoutimi, attend de savoir s'il sera cité à son procès, relativement à l'explosion du motel Universel de Chicoutimi; il profite déjà d'une libération conditionnelle

## BOURSES

Les Bourses battent des records

2 539,44 alors qu'à Montréal, l'indice XXM a monté de 25,84 points à 2 013,22.

Les analystes new-yorkais attribuent la montée d'hier à plusieurs facteurs, notamment à l'annonce de bons résultats financiers par certaines compagnies et à un nouveau raffermissement du dollar US.

À Toronto, plus de 33,8 millions d'actions ont changé de mains, comparativement à 25,3 millions la veille. Douze des 14 sous-indices du TSE 300 ont terminé la journée en hausse. Les aurifères ont mené le bal en réalisant un saut de 3,5 p. cent; les mines et métaux et les pétrolières ont bien fait, en affichant des gains de 1,8 p. cent et 1,5 p. cent respectivement.

Parmi les titres aurifères qui ont obtenu la faveur des investisseurs, il y a eu: American Barrick, en hausse de \$1 à \$26%; Campbell Red Lake, qui a inscrit un gain de \$2 à \$40; Echo Bay, fort d'un bond de \$1% à \$32%; et Placer Development qui a monté de \$1% à \$24%.

À part les aurifères, d'autres titres de sociétés minières ont bien fait, comme Cominco, en hausse de \$1 1/4 à \$21%, et Noranda, qui a monté de % à \$34%.

Du côté des pétrolières, plusieurs titres se sont bien comportés, dont la Compagnie pétrolière Impériale, un gain de \$1 1/8 à \$79%, Texaco Canada, en hausse de 1/4 à \$39 et Canadian Occidental Petroleum qui a clôturé la journée avec un gain de \$1 1/2 à \$43%.

## ACCORD

L'Inde et le Sri Lanka signent un accord de paix dans un climat déchaîné

de l'Inde, qui s'est engagée à ce que son territoire ne puisse être utilisé à des activités hostiles à l'intégrité et à la sécurité du Sri Lanka.

La plupart des organisations indépendantistes tamoules, à l'exception de la plus puissante, accueillait favorablement l'accord de paix, apprenant-on à Delhi de sources concordantes.

Les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) indiquaient qu'ils réservaient leur position en attendant d'étudier le texte de l'accord. Selon les observateurs, sans le soutien des LTTE, l'accord risque de ne pas atteindre son but. Mardi soir, les LTTE avaient indiqué qu'ils reconsidéreraient leur position de rejet total. Leur porte-parole avait ajouté qu'ils entendaient poursuivre les négociations avec Rajiv Gandhi dès son retour de Colombo.

En revanche, le TULF adressait à Gandhi ses remerciements pour sa médiation entre la communauté tamoule et Colombo. De même, le Front de libération révolutionnaire du peuple de l'Eelam (EPRLF) a chaleureusement accueilli l'annonce de la signature de l'accord. D'autres groupes séparatistes, l'Organisation de libération de l'Eelam tamoul (TELO), l'Organisation révolutionnaire du peuple de l'Eelam (PROTE) et le Front de libération nationale et démocratique de l'Eelam (ENDLF), ont aussi exprimé leur satisfaction de la signature de l'accord.

## COUR

Harcelement: l'employeur est tenu responsable

fants, avait fait valoir que son supérieur, Dennis Brennan, un contremaître civil de la Base militaire de North Bay, en Ontario, l'avait forcée, alors qu'elle était en période d'essai à la base comme femme de ménage, en 1979, à se livrer sur sa personne à des activités sexuelles, notamment la masturbation et la fellation, la menaçant de représailles si elle refusait. Les autorités militaires de la base avaient effectué une enquête, mais aucune sanction n'avait été prise contre Brennan.

Saisie de l'affaire, la Cour d'ap-

pel fédérale avait admis, en 1985, que Mme Robichaud avait été harcelée et que les autorités militaires n'avaient pas effectué une enquête suffisamment approfondie à ce sujet. À la suite de ce jugement, Brennan avait été congédié.

Mais en même temps, le tribunal avait décrété que l'employeur de Mme Robichaud ne pouvait être tenu responsable, à moins que quelqu'un « au niveau de la direction » — c'est-à-dire, dans son cas, le ministre de la Défense ou le président du Conseil du Trésor — n'ait autorisé ou approuvé le harcèlement. La Cour jugea que seul le supérieur immédiat de Mme Robichaud pouvait être poursuivi.

Ce jugement avait fait dire à ses détracteurs que c'était comme si l'on avisait une personne blessée dans un accident d'avion de poursuivre le mécanicien et non la compagnie aérienne.

Toutefois, hier, la Cour suprême a cassé cette décision, en déclarant que l'employeur était responsable des actes discriminatoires non autorisés commis par ses employés.

« Seul l'employeur peut apporter à la discrimination le remède le plus valable — un milieu de travail sain », précise-t-on.

Dans un bref communiqué, le ministre de la Défense a rappelé qu'il s'était, au cours des dernières années, assuré que tous ses employés soient conscients du caractère inacceptable du harcèlement sexuel. Des procédures ont été mises sur pied pour faire enquête sur toutes les plaintes et prendre les mesures appropriées.

Le capitaine Yves Généreux, agent d'information, a souligné que ce commentaire était le seul que le ministre se proposait d'émettre sur cette affaire.

En 1983, le gouvernement a amendé la Loi canadienne sur les droits de la personne pour spécifier que les employeurs étaient responsables de toute discrimination à caractère sexuel, racial, religieux ou autre effectuée par leurs employés.

Toutefois, cet amendement ne s'appliquait pas dans le cas de Mme Robichaud et de 300 autres femmes dont les poursuites, intentées avant 1983, n'ont pas encore été tranchées par les tribunaux.

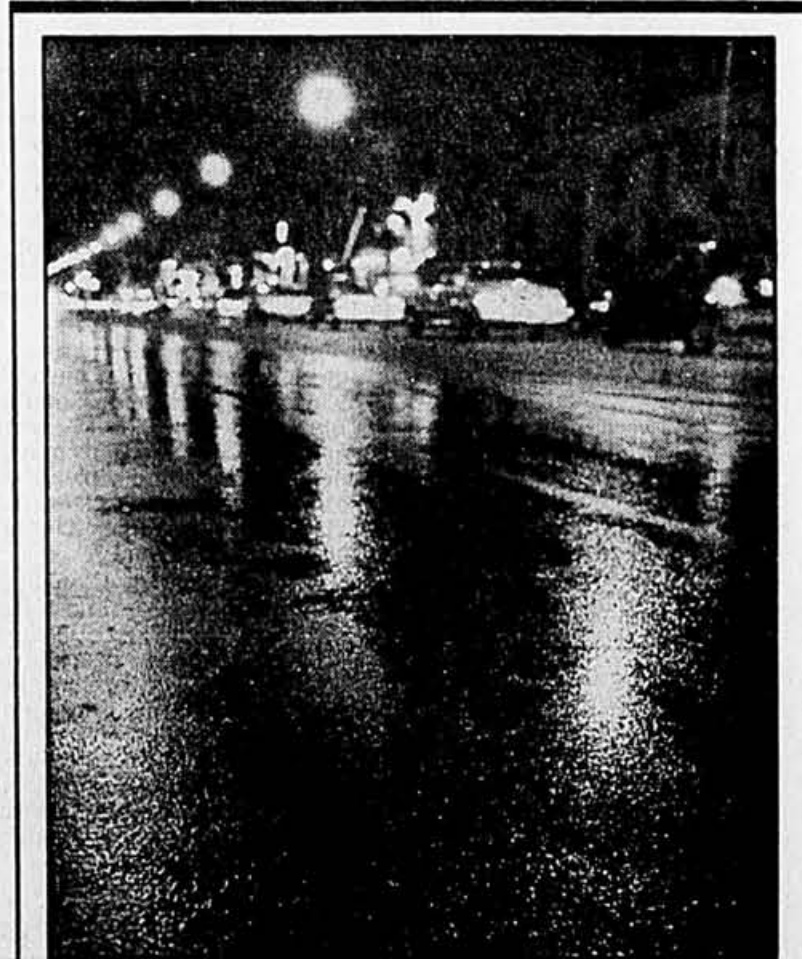
« L'amendement de 1983 aurait pu être appliqué rétroactivement, mais tel ne fut pas le cas », précise Robert Cousineau, un avocat du Conseil du Trésor, « et il est possible que personne n'en tienne compte en ce qui a trait aux causes antérieures. »

Néanmoins, Scott McLean, l'avocat de Mme Robichaud et Susan Giampietri, vice-présidente de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (qui a assumé les frais juridiques de la plaignante), affirment que ce jugement facilitera la résolution des autres causes. « Nous avons désormais des munitions pour combattre », a commenté Mme Giampietri.

Mme Robichaud avait conclu un règlement avec le ministre de la Défense il y a deux ans, laissant aux tribunaux le soin de régler la question de la responsabilité de l'employeur.

Me McLean a déclaré que le jugement de la Cour suprême allait peut-être permettre de renégocier le règlement, et qu'il allait discuter de la question avec les avocats du gouvernement.

Mme Robichaud suit actuellement un cours d'administration au Collège Nipissing de North Bay. Il lui reste un an d'études, et elle n'écartera pas la possibilité de travailler de nouveau pour le gouvernement lorsqu'elle aura obtenu son diplôme.



## Chaussée glissante

Quelques cyclistes ont perdu le contrôle de leurs engins hier soir rue Saint-Denis, à la suite d'un déversement d'huile provenant d'un camion, dont le propriétaire était encore inconnu au moment de mettre sous presse. Le liquide a recouvert une surface d'environ un km entre les rues Roy et Marie-Anne, obligeant la police à fermer la rue Saint-Denis à la circulation en direction nord. La voirie municipale a été appelée sur les lieux.

ROBERT MAULOUX, LA PRESSE

## Les locataires d'Overdale veulent rouvrir les négociations

MADELEINE BERTHAULT

■ Se sentant pressés par la ville de Montréal de prendre une décision qui permettra au promoteur de commencer les travaux, les locataires d'Overdale demandent à la ville de Montréal de revoir sa position et de rouvrir les négociations.

Ainsi ont-ils découvert qu'ils doivent former une coopérative qui sera responsable d'une balance d'hypothèque de \$ 1 500 000; ils seront locataires de la coopérative et devront payer la fameuse hypothèque via les loyers. La coopérative serait ainsi propriétaire de l'immeuble que le promoteur projette de construire en remplacement des maisons à logements qu'il démolira pour faire place à un complexe immobilier de luxe.

Ces locataires n'ont rien contre les coopératives. Mais ils n'ont tout simplement pas les moyens de payer les loyers qui leur permettraient d'acquiescer à l'immeuble.

Hier après-midi, lors d'une conférence de presse, les porte-parole des locataires des quelque 70 logements encore occupés dans cet îlot du centre-ville au sud de Dorchester ont dit croire que la Ville de Montréal a pu faire une erreur, en s'engageant face au promoteur avant que tous les chiffres ne soient connus. En effet, il y a quelque temps, la Ville annonçait que le promoteur pourrait construire son projet domiciliaire et qu'une entente était intervenue pour reloger les locataires dans un nouvel immeuble construit aux frais du promoteur.

En réalité, ce n'est pas tout à fait cela... Il y a bien un nouvel immeuble prévu pour eux, mais 50 p. cent du prix des loyers de ces logements serviront à payer le terrain et les immeubles où ils seront relogés après la démolition de leur logement actuel. Or cela a pour résultat que les loyers s'échelonnent de \$ 532 à \$ 707. Les locataires paient actuellement de \$ 135 à \$ 240. Leurs revenus mensuels varient de \$ 467 à \$ 585. Environ 40 p. cent des personnes ont plus de 60 ans, 40 p. cent sont des travailleurs à très faible revenu, cinq à 10 p. cent sont inscrits au Bien-être et le reste est composé d'étudiants.

Ils concluent donc qu'ils n'auront pas les moyens d'accepter la proposition qu'on leur a faite et qui ne correspond pas du tout à ce qui a été présenté comme une première: c'est-à-dire qu'un promoteur reloge à ses frais les gens évincés par l'érection d'un nouveau projet domiciliaire.

## L'eau de Repentigny redeviendrait de nouveau potable demain

Les quatre bris de tuyaux présumément à l'origine de l'infiltration de bactéries dans le réseau auraient été réparés

PIERRE GINGRAS

■ Dès demain, les résidents qui s'approvisionnent à l'usine de filtration de Repentigny pourraient à nouveau consommer leur eau sans avoir à la faire bouillir durant cinq ou dix minutes.

Les quatre bris de tuyaux auxquels, croit-on, on doit l'infiltration de bactéries coliformes dans le réseau, sont actuellement réparés et les résultats d'une quarantaine de tests effectués dans la journée de lundi sur l'ensemble du réseau indiquent que l'eau est à nouveau potable. Des analyses identiques ont été réalisées hier et aujourd'hui. Si les résultats sont conformes à ceux de lundi, l'avis demandant de faire bouillir l'eau sera levé.

Jusqu'à là, cette mesure est toujours en vigueur à Repentigny, Le Gardeur, Charlemagne, dans un quartier de Lachenaie ainsi que dans une partie de la paroisse de l'Assomption.

Selon les responsables du ministère de l'Environnement dans la région de Montréal, c'est au cours de la semaine dernière que l'on a constaté que la contamination de l'eau provenait vraisemblablement de quatre bris de tuyaux causés lors de travaux d'excavation. Ces réparations, affirme le ministère, ont pris fin au cours de la journée de vendredi. Depuis, la ville a purgé son réseau de distribution d'eau.

Le ministère reconnaît par ailleurs que les autorités de la ville auraient dû, comme la loi l'exige, aviser la population de la contamination de l'eau dès que les premiers résultats d'analyses furent portés à sa connaissance et non pas attendre les conclusions de tests supplémentaires avant de lancer l'avertissement à la population.

Pour sa part, Gilles Bouchard, conseiller de

l'Opposition à l'hôtel de ville de Repentigny, espère que les derniers événements amèneront un changement d'attitude de la part des dirigeants actuels de la municipalité en matière d'information sur la qualité de l'eau. L'Opposition a déjà réclamé une politique cohérente à ce sujet mais le maire Louis-Philippe Picard ne s'y est jamais intéressée, dit-il. « Cette fois, c'est le Département de santé communautaire qui n'a pas été averti et la population a bu de l'eau polluée durant quelques jours faute d'avoir été avisée à temps ».

### Pas de modifications

Par ailleurs, la ville de Repentigny et les municipalités desservies par son usine de filtration ont reçu, il y a trois semaines, un avis officiel du ministère de l'Environnement leur interdisant de construire de nouveaux raccordements d'aqueduc parce que les approvisionnements actuels ne peuvent pas suffire à une hausse éventuelle de la demande.

Tout en reconnaissant que cette mesure est susceptible de ralentir le développement immobilier dans ces municipalités durant quelques temps, le responsable régional du ministère, M. Guy Demers, a confié que de nouveaux travaux de raccordement ne seront permis que lorsque les villes auront fait part au gouvernement de leurs futurs projets d'approvisionnement. « Le développement immobilier est très rapide dans cette région et l'usine de filtration de Repentigny ne pourra plus suffire adéquatement à la demande. Nous attendons de connaître les plans des municipalités », a-t-il dit.

Par exemple, même si les villes de LeGardeur et Lachenaie ont décidé de s'alimenter à même une usine de filtration privée, a-t-il poursuivi, le ministère n'est pas au courant de l'échéancier. Québec veut aussi être au courant des projets d'agrandissement et de modernisation de l'usine de Repentigny.



Ce sont les \$10 000 inscrits sur ce cheque certifié que Giusto Calogero voudrait bien récupérer. PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

## C'est le bon Samaritain qui aurait empoché sa caution...

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Giusto Calogero aimerait bien rentrer en possession des \$10 000 de sa caution. Depuis trois ans, il essaie sans succès. Il a alerté le Solliciteur général du Canada, le ministre de la Justice du Québec, le ministre des Finances, porté plainte à la police. Les \$10 000 se sont envolés, mais Giusto Calogero ne désespère pas, et il entend bien faire parler de son étrange affaire.

Il avait pourtant pris toutes ses précautions, en se conformant aux ordres de la cour.

C'est lui-même qui avait signé le cheque, comme le juge Jacques Lessard l'avait exigé, le 3 octobre 1983. Un cheque tiré sur son compte personnel, no 509-555-9 de la Banque Royale du Canada. Et au dos, il avait bien spécifié que ce cheque certifié était destiné au Ministère des Finances du Québec, et uniquement pour payer sa caution.

De toute évidence, Giusto Calogero ne pouvait pas déposer lui-même ce cheque certifié, il était alors derrière les barreaux. C'est un bon Samaritain, une dame Raymonde Charbonneau, qui s'en est chargée.

Giusto Calogero s'est bien présenté à son procès. Il a été condamné à 45 mois, et il s'est dit qu'il allait récupérer son bien, la caution étant devenue « non-nécessaire ». Il a demandé à son avocat, Me Robert Doré, d'intervenir. Jusque là, tout semble simple. La suite l'est moins.

De sa prison, il apprend que la procurateur qu'il a donnée à son avocat ne permet pas à celui-ci de récupérer les \$10 000. Giusto Calogero fera plusieurs démarches semblables. Puis un jour, une lettre du bureau du sous-ministre de la Justice lui apprend que la somme a été remise sous la forme d'un cheque libellé au nom de... Raymonde Charbonneau, la messagère qui avait apporté le cheque de sa caution au greffe du Palais de Justice.

Toute cette affaire aura traîné depuis le mois d'avril 1984 jusqu'à aujourd'hui. C'est d'abord de Parthenais, où il est incarcéré, que Giusto signe à son avocat deux procurations, une pour récupérer les \$11 000 saisis à son domicile par la GRC, et qui seront effectivement récupérés et déposés à son compte. L'autre pour récupérer les \$10 000 de sa caution, ce qui ne se fera jamais.

De mois en mois, depuis la prison de La Macaza, Giusto Calogero aura des nouvelles de son argent et de la lente progression de l'affaire par son avocat... jusqu'au jour où il apprend la vérité: le cheque a été remis à la messagère Raymonde Charbonneau, qui n'aura même pas la peine d'imiter quelque signature que ce soit pour le changer: il est fait à son nom!

Le ministère de la Justice, par une lettre datée du 29 avril 1985, avisera même le détenu que « le reçu de ce cautionnement ayant été émis à madame Raymonde Charbonneau, c'est à cette personne que le cautionnement a été remboursé le 30 août 1984 ».

Dans ses explications du 13 mars 1985, la responsable par intérim du greffe de la paix et de la couronne, Mme Louise Bourdeau, refait le cheminement de la caution de Giusto Calogero. L'accusé est toujours Giusto Calogero, mais le cautionneur, malgré les ordres du juge, malgré le cheque certifié et les explications à l'endos du cheque signé par Giusto Calogero, devient Raymonde Charbonneau.

Le 12 novembre 1986, Me Robert Doré, dans une lettre au syndic adjoint du Barreau, donne sa version des faits. Une plainte est également déposée à la police, alors que Giusto Calogero est toujours incarcéré, mais le dossier n'a pas encore été attribué à un enquêteur. Le lieutenant-détective Jean-Guy Bouchard qui dirige la section des crimes économiques, prévoit qu'elle va débiter d'ici peu.

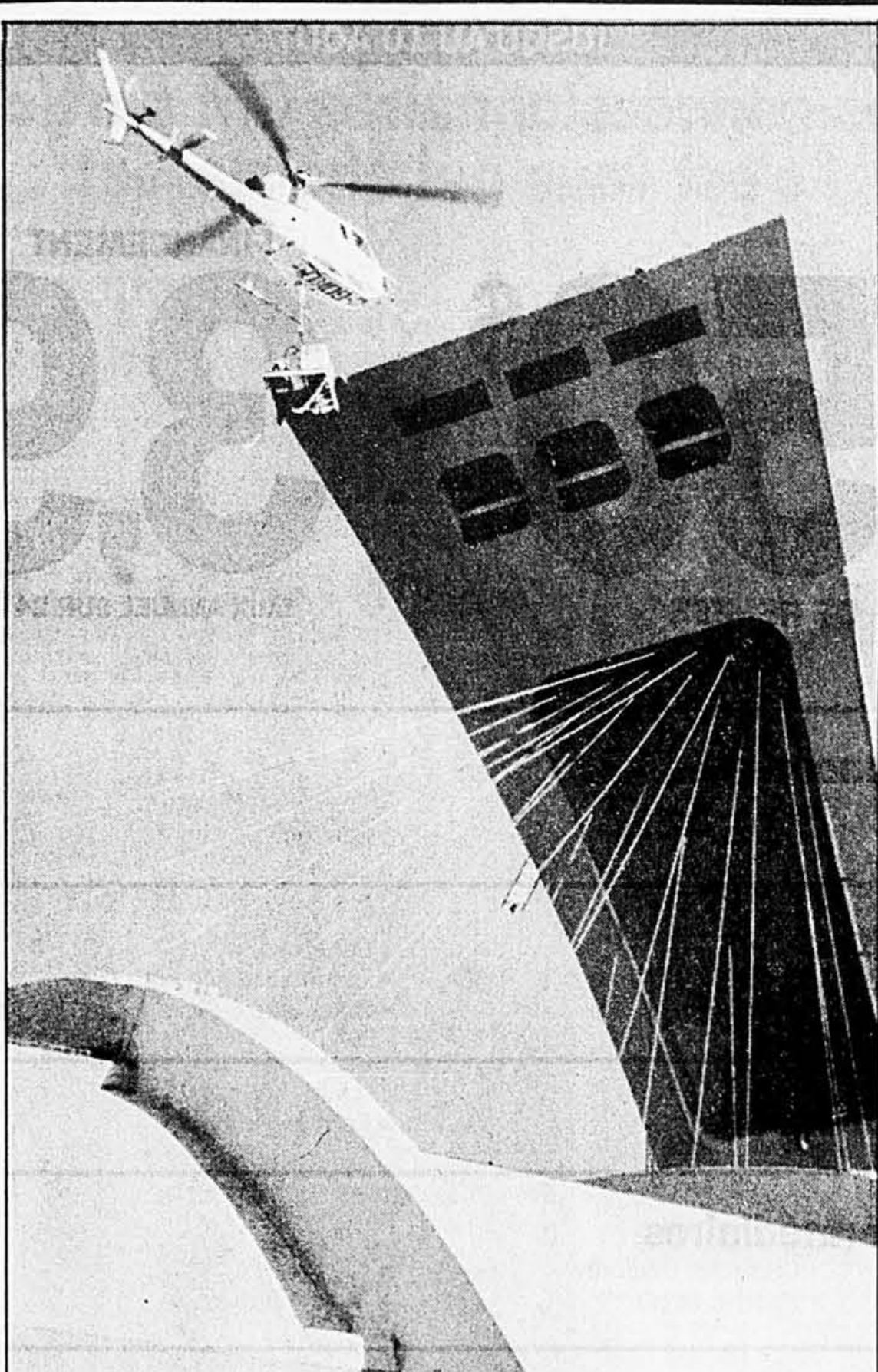


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

## Après les grues géantes, l'hélicoptère

GEORGES LAMON

■ Après les grues géantes, c'est à l'hélicoptère qu'on a fait appel hier matin pour assurer le transport d'équipement au stade olympique. Il s'agissait d'amener les 17 « interfaces » hydrauliques — pièces de 700 à 1 200 livres devant être jumelées au moteur électrique qui actionnera le levage de la toile — sur les consoles du stade, à proximité du treuil de halage.

L'opération, qui avait été prévue depuis déjà quelques semaines par la firme Lavalin International, chargée du parachèvement du stade, a duré trois heures (de 5 h 30 à 8 h 30) et s'est déroulée sans pépins.

M. Serge Talbot, vice-président de la construction à la RIO, a expliqué que ces pièces d'équipement mécanique jouent en quelque sorte le rôle

d'un embrayage. Il permet le fonctionnement plus précis du démarrage de l'ensemble du système de levage.

« Il aurait certes été plus simple de faire appel à une grue mobile, a admis M. Talbot, mais il aurait fallu aller par l'intérieur. La toile étant installée, l'opération devenait impossible; nous avons donc opté pour l'hélicoptère. »

C'est à des sous-traitants, les firmes Viking (pour l'hélicoptère) et Babcock et Wilson (les fabricants de l'équipement hydraulique), que la firme Lavalin International a confié ce travail.

Pendant toute cette opération, la circulation dans le stade a été interdite et les employés ont été invités à ne pas entrer au travail avant 8 h 30. En outre, la RIO avait exigé que les sous-traitants se munissent d'une police d'assurances de \$50 millions.

## Deux morts dans l'incendie d'un chalet

Presse Canadienne  
SAINT-ADOLPHE D'HOWARD

■ Deux hommes dans la vingtaine sont morts dans l'incendie d'un chalet dans les Laurentides hier matin.

Les flammes ont complètement détruit le chalet de la rue Place du lac, à Saint-Adolphe. Une douzaine de pompiers ont été appelés à combattre durant plusieurs heures l'incendie qui s'est déclaré vers quatre heures du matin dans une salle de bain.

S'il a été impossible de sauver la vie des deux vacanciers qui dormaient au rez-de-chaussée, la voisine du premier étage a pu échapper au brasier à temps avec ses deux enfants.

Les corps carbonisés des victimes ont été retirés des débris mais n'ont pas été identifiés formellement.

Le chef de police de Saint-Adolphe, Jean-Guy Ruel, rejette l'hypothèse d'un incendie criminel.

## Enquête publique sur la mort d'un étudiant éjecté d'un bus

GILLES ST-JEAN

■ Le coroner en chef du Québec, le Dr Jean Grenier, a ordonné hier la tenue d'une enquête publique sur la mort du jeune Cahn-hy Quan, 14 ans, mort en mai dernier quelques jours après avoir été éjecté d'un autobus de la STCUM dans le nord de Montréal.

La décision du Dr Grenier fait suite à la rédaction du rapport du coroner-investigateur, le Dr Roger C. Michaud, la semaine dernière.

Dans ce rapport, le médecin concluait que l'étudiant avait été éjecté de l'autobus en marche, après que son sac à dos se fut coincé dans la porte avant du véhicule.

Le Dr Michaud trouvait égale-

ment que le transport du jeune homme à l'hôpital Sainte-Justine avait pris beaucoup de temps. Le rapport mentionnait que l'étudiant avait d'abord été conduit à l'hôpital Saint-Michel vers 9 h 30 le 12 mai, environ une heure après l'accident, mais qu'il n'avait été envoyé à Sainte-Justine qu'en début d'après-midi.

C'est Me Anne-Marie David qui présidera l'enquête publique, a précisé le Dr Grenier dans un communiqué. La date de l'enquête n'a pas encore été déterminée.

Rappelons que l'enquête publique vise à déterminer les causes et les circonstances du décès, en informer le public et formuler des recommandations s'il y a lieu.

Une enquête publique se tient quand le rapport du coroner-investigateur n'a pu répondre à toutes les questions relatives à une affaire.

**ICI, ON A L'AUTHENTIQUE TRINITRON «MICROBLACK»**

**SONY**

Téléviseur couleur stéréo 28" Trinitron «Microblack» KV27HFR

**1899999\$**

● performance de haute-fidélité  
● son d'une nouvelle dimension «Surround»  
● capacité de symboles de 181 canaux  
● 3 entrées audio/vidéo  
● affichage à l'écran  
● télécommande «Unicommander RM-745» compatible avec la plupart des magnétoscopes SONY  
● système de 4 haut-parleurs (2 avant + 2 arrière)  
● amplificateur intégré de 24 watts total

support optionnel SU27HFR 2999\$

**GARANTIE 3 ANS**

Service à domicile par nos techniciens

**A. Fortin**  
Electronique

Centre d'électronique complet  
● télé  
● vidéo  
● son

**SONY SPEC**

47, FLEURY OUEST, 381-9261

## La cour suprême se prononce: les provinces ont le droit d'imposer des restrictions aux danseurs nus

Presse Canadienne

■ La loi provinciale qui autorise la Société des alcools du Nouveau-Brunswick à imposer des restrictions aux permis de danseurs nus dans les bars est valide, a statué hier la Cour suprême du Canada.

Mais le plus haut tribunal du pays, dans une décision unanime, a refusé de se prononcer sur la question de savoir si cette activité est protégée par l'article sur la liberté d'expression de la Charte des droits et libertés.

Selon le juge en chef Brian Dickson, cette cause ne comporte

## Grand-mère ne pourra pas interjeter appel

■ La Cour suprême du Canada a refusé à Isobel Soulière, hier, la permission d'en appeler d'une condamnation pour le meurtre au second degré de sa petite-fille, le 17 juillet 1984.

Ce jour-là, la grand-mère a été appelée au chevet de sa fille enceinte, à Windsor en Ontario, et elle l'a aidée à accoucher. Puis elle est partie avec le bébé, disant qu'elle le conduisait à l'hôpital pour adoption.

Le corps a plutôt été retrouvé enterré dans le jardin de la grand-mère. Selon la couronne, il avait été étranglé. Selon l'accusée, il était mort de causes naturelles sur le chemin de l'hôpital.

Isobel Soulière, qui est âgée de 51 ans, a été condamnée à l'emprisonnement à perpétuité, ne pouvant pas être libérée sur parole avant 10 ans.

## L'avortement sera aussi à l'étude

■ La Cour suprême du Canada a accepté hier d'étudier la cause d'un citoyen du Manitoba qui lutte contre l'avortement.

L'intime, Joseph Borowski, conteste une décision de la Cour d'appel du Manitoba en date du 30 avril voulant que le droit à la vie reconnu dans la Constitution ne s'applique pas aux foetus.

Ancien député néo-démocrate au Parlement manitobain, M. Borowski prétend que les dispositions du Code pénal permettant l'avortement dans les cas où la santé de la mère est en danger sont inconstitutionnelles.

Il soutient que les foetus sont protégés par les dispositions constitutionnelles, qui garantissent le droit à la vie.

Aucune date n'a été fixée pour l'audition de cette cause.

## Plages à fréquenter; plages à fuir

■ La plage municipale de la ville de Saint-Gabriel est polluée. L'équipe de l'opération environnement-plage effectuera une vérification prioritaire dans les prochains jours, afin de vérifier les résultats actuels et, si les appréhensions sont confirmées, cette plage sera interdite à la baignade.

Au ministère québécois de l'Environnement, on précise que 424 des 428 plages publiques faisant partie du programme de surveillance, ont été inspectées au moins une fois. Un certain nombre l'ont été à plusieurs reprises, particulièrement les plages les plus susceptibles d'être polluées, celles dont la qualité était déjà médiocre ainsi que les nouvelles plages.

Sur les 22 plages polluées, onze ont été fermées et interdites aux baigneurs. Il s'agit de la plage de l'Échouerie à Cap-aux-Meules, la plage municipale de Lac-Bouchette, la plage Kounak à Wendover-et-Simpson, la plage Missisquoi à Venise-en-Québec, la plage du Domaine Alarie à Brébeuf, la plage du camping Huberdeau, la plage du camping au parc de La Conception, la plage municipale de Rawdon, la plage Sandy Sun Camping à Franklin, ainsi que les plages camping Rustique Ile-à-Pierre et le Survenant à Sainte-Anne-de-Sorel.

## Le ministre de la Justice va prendre en main le dossier des avocats de l'aide juridique

JOYCE NAPIER

■ Le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, reprendra en main le dossier des 340 avocats de l'aide juridique du Québec qui demandent la parité salariale avec les procureurs de la Couronne, afin de mener à bonne fin une longue série de négociations.

C'est ce qu'a indiqué hier à La Presse un porte-parole du ministre, M. Tony Manglaviti, en ajoutant que M. Marx rentre de vacances ce matin et qu'il s'occupera de ce conflit qui oppose les plaideurs au gouvernement depuis presque deux ans.

L'attaché politique du ministre a tenu à préciser que les négociations suivent toujours leur cours normal sans vouloir toutefois en dire plus long sur l'état de ces pourparlers.

On sait que 140 avocats de l'aide juridique de la région de Montréal, regroupés dans un syndicat affilié à la CSN, ont l'intention d'entamer une journée d'étude le 1er septembre prochain, jour de l'ouverture des assises, pour manifester leur mécontentement. Ils veulent la parité salariale avec les quelque 180 représentants du ministère public, qui, après plusieurs journées d'étude, ont obtenu le printemps dernier des augmentations de l'ordre de 17 p. cent.

Mais les 340 avocats de l'aide juridique, contrairement aux procureurs de la Couronne, ont le droit de faire la grève pour appuyer leurs demandes bien que

cette idée semble quelque peu leur répugner pour l'instant.

Mais si ces plaideurs décidaient de débrayer pour de bon, ils n'en seraient pas à leur première grève. En 1978, en effet, les avocats de l'aide juridique ont fait une grève de 15 jours pour obtenir de meilleures conditions de travail.

Me Pierre Poupart, avocat de la pratique privée et ancien président du syndicat des avocats de l'aide juridique, se souvient bien de ces deux semaines où les avocats ont fait du piquetage, tout en continuant à négocier, pour démontrer qu'ils avaient des dents. Les détenus étaient quand même représentés devant les tribunaux par les avocats grévistes mais quant aux causes des accusés en liberté, elles étaient systématiquement remises.

Leurs salaires ayant été gelés au début des années 1980, comme pour la plupart des membres de la fonction publique, ce n'est qu'en 1985 que les négociations entre l'aide juridique et l'employeur ont été entamées. On a demandé à ces avocats de patienter afin de permettre au gouvernement de régler le dossier de la Couronne. Depuis, pas de nouvelles.

Et pourtant, les avocats de l'aide juridique s'imposent dans leur milieu par leur travail et le nombre d'accusés qu'ils représentent. Entrée en vigueur en 1973, la Loi sur l'aide juridique permet aux plus défavorisés d'être représentés adéquatement devant les tribunaux. L'année dernière seulement, le budget de l'aide juridique s'élevait à \$64 millions (\$41 millions pour les frais adminis-

tratifs et les salaires des avocats permanents et \$23 millions en mandats de l'aide juridique aux avocats de la pratique privée).

Les critères d'admissibilité sont assez sévères. Un couple avec un

enfant à charge ne doit pas toucher plus de \$230 par semaine pour être représenté par l'aide juridique; pour un couple sans enfants, la limite est de \$210 par semaine et pour un couple avec quatre enfants à charge, \$280.

**SPECIAL VACANCES**

SUR LE FAMEUX MODÈLE  
**MAGNUM 190**

**THUNDERCRAFT®**



- Cabine avant
- Toit semi campeur
- Toilette pump out
- Semi plateforme arrière en teck
- Moteur 1/0 175 c.v. (V-6)

merCruiser

«LE SEMI HORS-BORD LE PLUS VENDU AU MONDE»

**PRIX SPÉCIAL: 19.990\$**

«OFFREZ-VOUS LA QUALITÉ À BON COMPTE!»

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H A 21 H

Yachting et sport

**pigeon**

inc

6767 est, Henri-Bourassa Mtl-Nord 325-1010

JUSQU'AU 10 AOÛT

## Chez les concessionnaires GM participants, c'est vous qui choisissez!

FINANCEMENT \*\* À

750\$ OU 3,9%

DE REMISE \*

La remise ou le financement, c'est à vous de décider: un montant de 750\$ versé directement par GM et que vous pouvez utiliser, si vous le voulez, comme premier versement ou un taux de crédit de 3,9% jusqu'à

concurrence de 24 mois. Cette offre est applicable aux modèles neufs 1987 et des années précédentes. Il faut prendre livraison au détail de votre véhicule entre le 20 juillet et le 10 août 1987.

### Les économiques

- Chevrolet Sprint
- Chevrolet Chevette
- Pontiac Firefly
- Pontiac Acadian

### Les p'tites

- Chevrolet Nova
- Pontiac Sunbird
- Chevrolet Cavalier
- Oldsmobile Firenza
- Buick Skyhawk

### Les sportives

- Pontiac Fiero

### Les intermédiaires

- Chevrolet Celebrity
- Oldsmobile Ciera
- Pontiac 6000
- Buick Century

### Pick-up compacts

- Pick-up compacts Chevrolet S-10 et GMC S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.

### Sport/Utilitaire

- Chevrolet Blazer S-10 et GMC Jimmy S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.

**PLUS...**

**550\$ REMISES SPÉCIALES**

de location et pour les parcs offertes sur certains modèles chez les concessionnaires GM participants.



GARANTIE LIMITÉE. INFORMEZ-VOUS.



\*La remise inclut la participation du concessionnaire.  
\*\*Taux de 3,9% offert aux acheteurs au détail admissibles de modèles neufs 1987 et modèles neufs des années précédentes, sur le plein montant financé, et ce pour

toute la durée du contrat jusqu'à concurrence de 24 mois. Des taux de crédit de 6,9%/36 mois, 7,9%/48 mois et 9,9%/60 mois sont également offerts par GMAC. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant.

Voyez votre concessionnaire: financement à 3,9% ou remise de 750\$ offerts sur certains modèles:  
**Chevrolet • Pontiac • Oldsmobile • Buick • Camions Chevrolet et GMC**

# Les négociations au journal *The Gazette* se poursuivent en présence du conciliateur

GILLES ST-JEAN

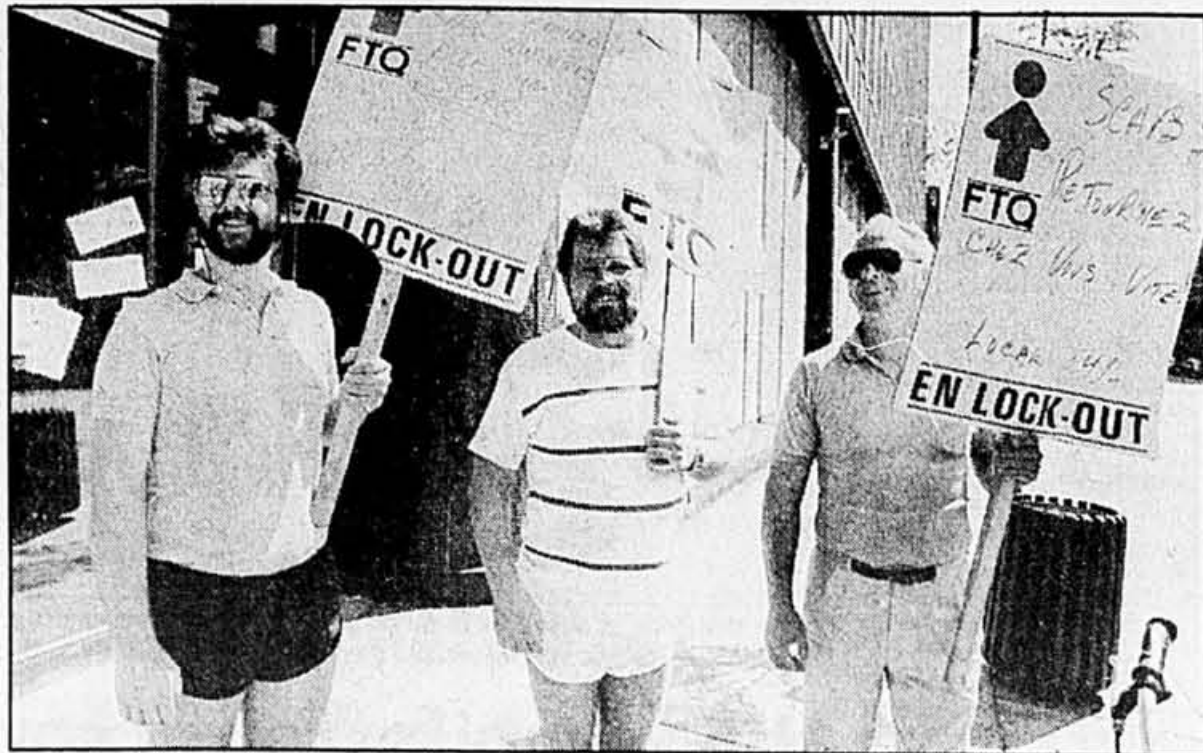
■ Les négociations entre *The Gazette* et le syndicat de ses 150 pressiers et hommes de métier en lock-out, se poursuivront demain en présence du conciliateur, a fait savoir hier un permanent syndical.

■ Au cours d'une interview, M. Mike Smith, du Syndicat des communications graphiques (Section locale 41M de la FTQ) a indiqué que des pourparlers avaient eu lieu hier aussi et que tout allait «relativement bien».

■ Les points en discussion sont la juridiction du syndicat, l'affectation du personnel et la sécurité d'emploi, a expliqué M. Smith, qui a rappelé que les membres du syndicat avaient voulu écarter les questions pécuniaires jusqu'à ce que les autres points en litige soient réglés.

■ Par ailleurs, à l'instar des piquets rencontrés hier devant l'édifice du quotidien, rue Saint-Antoine, M. Smith n'a pas caché sa déception à la suite d'un jugement rendu mardi en Cour supérieure, rejetant une demande d'injonction du syndicat.

■ Celui-ci avait demandé que les 14 contremaitres syndiqués qui



Les piquets sont encore bien visibles devant l'édifice de *The Gazette*

PHOTO LA PRESSE, PIERRE CÔTE

franchissent quotidiennement les piquets de grève depuis le début du conflit, le 10 juillet, soient considérés comme des briseurs de grève au sens de la loi.

Rappelons que les employés en lock-out sont des pressiers (environ 60) et des expéditeurs (environ 90). Quelque 80 électriciens, plombiers et autres hommes de

métier membres du même syndicat ont décidé de respecter les piquets de grève.

Il a été impossible de joindre la direction de *The Gazette*.

# Des Haïtiens de Montréal dénoncent les massacres

■ Des dizaines de Haïtiens ont manifesté pendant plus de cinq heures, hier, à proximité de la Place Bonaventure où loge le Consulat haïtien de Montréal, et ont accusé le Conseil national du gouvernement provisoire (CNGP) d'être responsable du massacre récent de paysans à Jean-Rabel, une commune du nord-ouest d'Haïti.

Les manifestants avançaient le chiffre de près de 600 personnes tuées. Pour leur part, les agences de presse font de 100 morts et de 200 disparus.

Ces manifestants se sont dits visiblement concernés par les explosions de terreur et les tueries massives qui se multiplient à Port-au-Prince et dans plusieurs

régions du pays depuis quelques mois.

Ils disent refuser obstinément de croire que «ce régime de terreur à la moindre chance de l'emporter et de s'installer à demeure au palais présidentiel et dans la capitale».

Pour les organisateurs de la manifestation et les porte-parole

du Comité canadien de solidarité avec le peuple haïtien, MM. Serge Jovin et Serge Bouchereau, «les Haïtiens, autant ceux qui vivent en exil que ceux qui sont toujours sur place, sont bien obligés de constater que le Conseil national du gouvernement provisoire (CNGP) essaie par tous les moyens, y compris l'assassinat, la terreur, la réhabilitation des tontons-macoutes et la manipulation systématique de l'armée, de chasser les bottes de Jean-Claude Duvalier».

«C'est clair maintenant, affirme Serge Jovin, que le CNGP a non seulement mis au rancart tout programme de démocratisation de l'appareil gouvernemental, de l'armée et de la police, mais qu'il a pris goût au pouvoir et veut imposer sa conception de la démocratie. Or, ce que le CNGP a fait jusqu'ici depuis le départ de Jean-Claude Duvalier prouve hors de tout doute qu'il est imbibé de duvalierisme et de tontonmacoutisme. Si jamais le CNGP l'emportait, cela signifierait un régime de tortionnaires encore pire que celui des 28 années de la dynastie Duvalier».

«Pourtant, poursuit-il, il est peu probable, sinon carrément impossible, que le CNGP puisse survivre à ses crimes — assassinats d'enfants, d'écoliers, de femmes, de vieillards — à ses perquisitions systématiques chez les résistants de tout acabit et chez les journalistes, à la récupération et à la réhabilitation des tontons-macoutes. Ce qui perdra le CNGP, c'est la solidarité dont font preuve de plus en plus tous les Haïtiens, peu importe leur âge, leur formation, leur statut social. Même les enfants et les vieillards affrontent maintenant les policiers, les tontons-macoutes et les militaires, et risquent leur peau.»

# La CUM recommandera des mesures à prendre en cas d'urgence

À la suite du déluge du 14 juillet

GEORGES LAMON

■ D'ici la fin de l'année, le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) devrait soumettre des recommandations prévoyant de nouvelles mesures d'urgence sur son territoire.

Le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin, qui s'adressait aux représentants des médias, hier midi, à l'issue d'une visite au parc régional du Cap-Saint-Jacques, a rappelé que de telles études pouvant améliorer les solutions d'urgence avaient été demandées des 1982-83.

Appelé à commenter «le peu de moyens» mis en place pour contrer les effets des inondations le 14 juillet dernier à Montréal, M. Hamelin s'est bien gardé d'en imputer la faute à qui que ce soit. D'autant qu'en certains points de la région de Montréal tout a été complètement submergé.

«Je ne pense pas que le comité de coordination d'urgence aurait pu changer grand chose à la situation, a-t-il exprimé. Il s'agissait de pluies torrentielles subites. Cela équivalait à une grosse tempête de neige comportant en plus des dégâts à l'intérieur des maisons. Mais je ne vois vraiment pas ce que le comité aurait pu y changer. Il n'aurait certainement pas pu faire mieux.»

Quant aux poursuites relatives aux brutalités policières, M. Hamelin a nié que des rapports aient pu être cachés. Les médias ont rapporté en plusieurs occasions des cas de brutalité policière, a dit M. Hamelin. Il a ajouté que de nombreuses poursuites avaient été intentées contre des policiers ayant fait preuve de brutalité.

M. Hamelin a cependant fait remarquer que l'an dernier seulement dix cas (chez 4500 policiers) avaient été réglés et que pour quatre d'entre eux la CUM n'avait jamais été avisée qu'une poursuite avait été intentée. A son avis, si des erreurs ont été commises par des policiers, le citoyen avait le droit de réclamer des dédom-

agements de la part de la CUM.

Mais M. Hamelin était surtout venu au parc régional du Cap-Saint-Jacques pour faire un bilan des activités estivales dans les parcs régionaux de la CUM. C'est durant la participation de 150 enfants enjoints de Pierrefonds qu'il a visité le parc du Cap-Saint-Jacques, en compagnie de plusieurs maires de la région. En préliminaire, les visiteurs ont eu droit à un mini-concert en plein air donné par de jeunes participants à un projet de réinsertion sociale de la corporation D-Trois-Pierres.

M. Hamelin s'est réjoui de l'essor considérable de ces parcs régionaux. Ainsi la base de plein-air du Cap-Saint-Jacques ouverte pour le moment uniquement aux enfants de la CUM, a connu depuis trois ans une forte fréquentation. La saison estivale devrait se terminer avec une participation d'au moins 10000 enfants issus des municipalités de la CUM; ce qui représente une participation trois fois supérieure à celle d'il y a trois ans.

D'ailleurs, la plage du Cap-Saint-Jacques dont l'eau a été classée comme excellente par l'Environnement-Québec, est la première de la région à être «réhabilitée». La fragilité de cette plage est telle que M. Hamelin estime nécessaire d'y aller très progressivement. Aussi en limite-t-on pour le moment l'accès aux seuls enfants qui s'inscrivent au programme du parc, en collaboration avec les organismes du milieu.

«Notre but est d'ouvrir de plus en plus de plages au public, a insisté M. Hamelin. Nous espérons les ouvrir toutes avant cinq ans.»

Par ailleurs, le président du comité exécutif de la CUM a annoncé que la Commission permanente de l'aménagement entreprendra dès l'automne une vaste consultation sur la politique d'ouverture des parcs régionaux. Tous les citoyens seront donc appelés à exprimer leurs opinions et à faire valoir leurs recommandations sur cette question.

**FOURRURES DÉJÀ EN SOLDE D'ÉTÉ**  
**CHEZ REID FOURRURES INC.**  
 «OÙ VOUS OBTENEZ LA PLUS BELLE QUALITÉ POUR LE PRIX»  
  
**SURVEILLEZ NOTRE ANNONCE DU 4 AOÛT**  
**522-3181 • 1473 AMHERST, MONTRÉAL**  
 STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE  
 MAISON APPARTENANT AUX REID DEPUIS SA FONDATION EN 1924.

**INCROYABLE SOLDE D'INVENTAIRE**  
 chez Ernest

**jusqu'à 70% DE RABAIS!**

<b>VESTONS SPORTS</b> ord. \$129.98 - \$289.98 <b>SOLDE</b> \$59.98 - \$199.98	<b>COMPLETS SIGNÉS</b> ord. \$189.98 - \$525. <b>SOLDE</b> \$99.98 - \$419.98
<b>CHEMISES</b> ord. \$34.98 - \$79.98 <b>SOLDE</b> \$16.98 - \$39.98	<b>PANTALONS</b> ord. \$39.98 - \$159.98 <b>SOLDE</b> \$19.98 - \$89.98
<b>T-SHIRTS</b> ord. jusqu'à \$45. <b>SOLDE</b> \$7.98 - \$29.98	<b>CUIRS-SUÈDES</b> ord. jusqu'à \$695. <b>SOLDE</b> jusqu'à 50% de rabais!
<b>BLOUSONS</b> ord. \$49.98 - \$119.98 <b>SOLDE</b> \$29.98 - \$59.98	<b>CHANDAILS-CARDIGANS</b> ord. \$49.98 - \$89.98 <b>SOLDE</b> jusqu'à 50% de rabais!

**JEANS BAS SOULIERS etc. 20-70% de rabais!**

**ERNEST**  
Tous les styles que vous aimez!

Centre Villa 1123 O. Ste-Catherine 842-8767  
 Carrefour Angignon 365-6295  
 Promenades St. Bruno 461-0006  
 Carrefour Laval 687-2378  
 Place Verdu 337-1414  
 Fairview Pl. Claire 694-6553

**PARIS B747**  
**398\$**  
**S.E.T.A. VOYAGES**  
 1470 RUE PEEL, CH. 721  
**281-1040**  
 Permis du Québec

**RÉDUCTEUR DE VITESSE**

**GBS GENERAL BEARING SERVICE**

2517, Hargrave (Hôtel) 1526, rue Notre-Dame Ouest 6609, rue Jarry Est 1922, boul. des Laurentides 805, boul. Sainte-Foy (Longueuil) 1204, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent (con. Saint-Philippe)

Ouvert le samedi avant-midi 937-7423

**du 8 au 16 août**

**FESTIVAL MONDIALE '87**

**1-800-363-8999**

**OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**  
**ORDONNANCE D'AUDIENCE GH-2-87**  
**AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE**

**TRANSCANADA PIPELINES LIMITED**  
**CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS PIPELINIÈRES ADDITIONNELLES ET MÉTHODE DE RÉGLEMENTATION DES DROITS CONNEXES**

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentée le 9 juin 1987 par TransCanada PipeLines Limited ("le demandeur") en vue d'obtenir, conformément aux dispositions de la Partie III de la Loi sur l'Office national de l'énergie ("la Loi"), un certificat de commodité et nécessité publiques et des ordonnances l'autorisant à construire et à exploiter des installations pipelinières additionnelles. L'Office examinera également les questions relatives à la méthode d'établissement des droits connexes conformément à la Partie IV de la Loi.

Cette audience sera publique et aura pour but d'obtenir les témoignages et les vues pertinentes des parties intéressées à la demande. L'audience commencera le lundi 19 octobre 1987 à 13 h 30, heure locale, à la salle d'audience de l'Office, pièce 940.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et signifier une copie au demandeur à l'adresse suivante:

Mr. J.M. Murray  
 Assistant General Counsel  
 TransCanada PipeLines Limited  
 54th Floor, Commerce Court West  
 P.O. Box 54  
 Toronto, Ontario  
 M5L 1C2

Le demandeur fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Le délai de réception des interventions écrites prend fin le 7 août 1987. Le secrétaire fera alors paraître une liste des intervenants.

Quiconque ne désire que faire des commentaires à l'égard de la demande devrait les envoyer par écrit au secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur à l'adresse ci-dessus au plus tard le 30 septembre 1987.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, concernant les instructions relatives à cette audience (Ordonnance d'audience GH-2-87) ou l'ébauche révisée des Règles de pratique et de procédures de l'ONÉ qui régissent toutes les audiences, il suffit de communiquer avec le secrétaire ou avec le bureau de Soutien de la réglementation de l'Office à (613) 998-7204.

John S. Klenavic  
 Secrétaire  
 Office national de l'énergie  
 473, rue Albert  
 Ottawa (Ontario)  
 K1A 0E5  
 Téléx: 0533791  
 Télécopieur: (613) 990-7900

## Quoique désinvolte et plutôt baclée, l'enquête de Meese n'a rien voulu cacher

JEAN-FRANÇOIS LISÉE  
WASHINGTON

Plusieurs membres de la commission d'enquête sur l'irangate ont critiqué hier la manière « désinvolte » avec laquelle le ministre américain de la Justice Edwin Meese a mené son enquête éclair sur l'affaire en novembre dernier. Contrairement aux attentes, ce dernier devait cependant esquiver avec succès les accusations de « cover up » qui planaient au-dessus de sa tête depuis le début de l'affaire.

Les parlementaires se sont montrés particulièrement sceptiques quant à la décision du ministre de ne pas questionner longuement, et surtout de ne pas prendre de notes, pendant son seul et unique interrogatoire du vice-amiral John Poindexter, la veille de sa démission. Poindexter était une

des seules personnes informées du détournement de fonds iraniens vers les *contras*. « Même en vous laissant le bénéfice du doute » a commenté le démocrate George Mitchell, un ancien juge, « il est difficile de comprendre pourquoi vous ne l'avez pas interrogé plus longuement ».

M. Meese a expliqué qu'il était alors « presse par le temps », qu'il avait déjà « l'essentiel des faits » grâce au récit, qu'on sait aujourd'hui incomplet et trompeur, de l'adjoint de Poindexter, Oliver North.

« C'est quand même difficile à accepter » a repris Mitchell.

« ... il est vrai que la vérité est parfois plus étrange que la fiction » a répondu Meese.

« Tout de même » a enchaîné Mitchell.

« L'essentiel est que vous ne mettiez pas ma parole en doute » a dit le ministre.

« Disons seulement que c'est difficile à accepter » a conclu Mitchell. Il devait confier plus tard que l'enquête du ministre avait été « négligente ».

En interview, le président démocrate de la commission, Daniel Inouye, a aussi qualifié l'enquête de « désinvolte » et s'est demandé pourquoi le ministre avait pris des notes pendant toutes ses interviews jusqu'à celle où North a confirmé le détournement de fonds, mais pas après. En plus de Poindexter, Meese a ensuite parlé, sans témoin, avec l'ex-directeur de la CIA William Casey et l'ancien chef de cabinet du président Don Regan. Mais Meese a qualifié ces rencontres de « conversations » qui n'avaient pas vraiment pour but d'ajouter des faits à l'enquête.

Interrogé à savoir si la désinvolture du ministre avait été délibérée, le sénateur Inouye a répondu, « personne ne le saura jamais ».

On s'attendait, tant chez les membres de la commission d'enquête que dans les quartiers réservés à la presse, à ce que le témoignage du ministre donne lieu à plus d'étincelles que les échanges, calmes dans l'ensemble, de ces deux derniers jours. Au cours des semaines précédentes, plusieurs membres de la commission n'avaient pas mâché leurs mots contre le ministre et son enquête. Le vice-président républicain, Warren Rudman, avait comparé l'enquête de Meese à « la bande qui ne savait pas viser ». Rudman, et plusieurs de ses confrères tout aussi critiques des agissements de Meese, le sénateur William Cohen entre autres et le démocrate Jack Brooks, qui accusait Meese mardi de cover-up, ont été très mesurés avec le ministre. Jamais Meese n'a été mis au pied du mur ou placé en flagrante contradiction avec les faits.

Le républicain Dick Cheney, ancien chef de cabinet du président Gerald Ford, a pu en conclure que « toute insinuation qu'il y ait eu un cover-up n'est pas fondée, comme toute suggestion que le président ait été au courant (du détournement) n'était pas fondée ». D'autres membres de la commission, dont Brooks, ont félicité l'équipe de Meese pour avoir immédiatement reconnu l'importance de l'affaire du détournement lorsqu'ils ont découvert le memorandum qui en faisait mention — dans un court paragraphe — dans le bureau de North.

De son côté, Meese a condamné « sans hésitation » ceux qui ont menti au Congrès, trompé le président ou détruit des documents.



Cette Haïtienne se désole, près du corps d'un manifestant abattu par l'armée lors d'une manifestation qui marquait le 30e anniversaire des « tontons macoutes » dans les rues de Port-au-Prince. PHOTO REUTERS

## Huit manifestants sont abattus par l'armée à Port-au-Prince

AFP et Reuter  
PORT-AU-PRINCE

Dix autres paysans du groupement « Têtes ensemble » ont été massacrés, lundi, alors qu'ils regagnaient leur localité après être sortis de l'hôpital de la ville de Jean-Rabel où ils avaient été soignés et, à Port-au-Prince, des soldats en tenue de combat abattaient huit manifestants, hier.

On apprenait entre-temps qu'une commission comprenant trois officiers supérieurs de l'armée avait été formée pour enquêter sur le massacre de Jean-Rabel et qu'une délégation de la Commission Justice et Paix de la Conférence épiscopale haïtienne s'était rendue sur les lieux.

Une embuscade tendue vendredi dernier par un groupe de paysans encadrés par d'anciens *tontons macoutes* (ex-miliciens du régime Duvalier) à un autre groupe de paysans près de Jean-Rabel avait fait au moins 100 morts et 200 disparus.

L'un des 10 candidats à la présidence de la coalition modérée Centre démocratique, Louis Dejoie, demandait à l'armée haïtienne de « prendre la responsabilité devant l'histoire de dénouer la crise dans les plus brefs délais » en obligeant le CNG à remettre le pouvoir à des « citoyens respectueux de la constitution et jouissant de la confiance du peuple ».

Deux rescapés du groupe de paysans massacrés à Jean-Rabel, qui en comptait 12 au départ, ont pu relater l'événement à un responsable de leur mouvement qui a fait connaître le drame à *Radio-Soleil*, la station de l'Église catholique en Haïti.

Par ailleurs, toujours selon la radio, un nombre indéterminé de paysans de ce même mouvement ont été tués dans les derniers jours alors qu'ils quittaient l'endroit où ils se cachaient pour regagner

leurs foyers, après le massacre de la semaine dernière qui a fait une centaine de victimes au moins.

Les responsables de « Têtes ensemble » ont lancé un appel pour sauver environ 120 paysans qui se trouvent toujours soit à l'hôpital de Jean-Rabel soit à la caserne de la ville dont la garnison n'est composée que d'un adjudant et de neuf soldats et qui sont toujours menacés de mort par un groupe à la solde de l'oligarchie locale appuyée par d'anciens miliciens duvaliéristes (*tontons macoutes*).

### Manifestants tués par l'armée

À Port-au-Prince, huit manifestants étaient abattus par l'armée alors que la plupart des organisations politiques et syndicales d'opposition avaient appelé à des marches pacifiques contre le « macoutisme » et pour la démission du Conseil national de gouvernement (CNG). Le 29 juillet était célébré sous la dictature des Duvalier comme jour de fête des *tontons macoutes*.

Le journaliste Gary Fevry et le photographe Lys Pierre Louis ont été blessés par balles. Deux cadavres étaient couchés sur la chaussée à 30 mètres du bureau de l'AFP et un employé de l'agence a aperçu trois autres cadavres un peu plus loin.

À Jacmel, dans le sud-est, de jeunes manifestants ont crié des barricades dans la nuit de mardi et tenté de saccager les maisons d'anciens partisans du régime déchu. Les forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes et tiré en l'air.

Aux Gonaïves, à 150 km au nord-ouest de Port-au-Prince, la ville était quadrillée hier par des militaires équipés de masques à gaz, de boucliers anti-émeutes, de matraques et de fusils. La voiture d'un responsable d'une organisation de développement paysan de la région, Paul Latortue, a été incendiée par des inconnus.

## Accueil triomphal au Cap pour un dissident blanc

Reuter, AFP, AP et UPI  
LE CAP

Quelque 2 000 étudiants sud-africains ont fait hier un accueil triomphal à Alex Boraine, organisateur blanc de la rencontre de Dakar entre des représentants du Congrès national africain (ANC, interdit) et des libéraux blancs, venu prendre la parole à l'Université du Cap malgré des menaces de mort.

Derrière Boraine, qui s'adressait à la foule multiraciale, des étudiants scandaient *Amandla* (pouvoir). « Ceci n'est pas un acte de défi, mais la preuve que nous ne nous laisserons pas intimider. Même des menaces de violence ne parviendront pas à nous faire taire », a déclaré Boraine.

Des extrémistes de droite, du Mouvement de résistance africain (AWB), ont menacé de se venger, sans préciser comment, contre la délégation blanche de 50 membres qui s'est rendue en juillet dans la capitale sénégalaise pour y rencontrer des dirigeants de l'ANC, en lutte pour une Afrique du Sud démocratique et multiraciale.

Les collaborateurs de Boraine ont déclaré que celui-ci

avait reçu des menaces de mort liées à son intervention d'hier — le premier d'une série de débats publics consacrés à la rencontre de Dakar. La foule a acclamé Boraine qui promettait : « Les discussions qui ont commencé (à Dakar) résonneront dans toute l'Afrique du Sud ».

Le directeur de l'Institut pour une alternative démocratique en Afrique du Sud (IDASA) a affirmé que les entretiens de Dakar « n'étaient qu'un début ». Il a déclaré que les délégués africains avaient été « bouleversés » par la rencontre avec l'ANC. Il a dit que la tâche principale des délégués était de « combattre la propagande anti-ANC à l'intérieur de leur propre communauté blanche ».

Un responsable de l'IDASA, Eric Mtonga, 35 ans, co-organisateur de la rencontre de Dakar, a été retrouvé assassiné samedi dans le *bantoustan* du Ciskei.

Hier, les responsables étudiants fouillaient les sacs à main de toutes les personnes qui se rendaient à la réunion, sur le campus essentiellement blanc de l'université. Une banderole, rappelant celles des concerts pop, indiquait : « L'ANC — En direct de Dakar — Aujourd'hui ». Aucun incident n'a trouble la conférence.



M. Paul Lavoie

DÉPÊCHES

PANAMA

**Avertissement aux USA**  
 ■ Le ministère panaméen des Affaires étrangères a menacé hier d'appliquer les sanctions prévues par la Convention de Vienne au personnel diplomatique US à Panama, y compris à l'ambassadeur Arthur Davis, s'il continuait à « intervenir » dans les affaires intérieures du Panama. La note rappelle que l'Organisation des États américains (OEA) a dénoncé l'attitude US comme « une inadmissible ingérence ».

URSS

**Les Tatars persistent**  
 ■ Izvestia a accusé hier les chefs de la contestation tatar de « provocation » et d'avoir des revendications « absurdes ». Le journal officiel dénonce « un petit groupe d'extrémistes qui refusent de coopérer avec les autorités et qui en appellent ouvertement à l'aide de l'étranger ». Près d'un millier de Tatars réclamant le droit de revenir en Crimée, d'où leur peuple a été déporté en 1944, sont réunis à Moscou et réclament d'être reçus par Mikhail Gorbatchev.

ZIMBABWE

**Appui blanc à Mugabe**  
 ■ Trois députés blancs ont rejoint le ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) au pouvoir, a annoncé le secrétariat du Parlement. John Landau et John Kay, du Groupe des indépendants IZG, et Tony Read (indépendant), rejoignent au sein de la ZANU Charles Duke, ancien membre de l'Alliance conservatrice (CAZ) de Ian Smith. Selon la même source, le député blanc Dennis Johnson, de la CAZ, a lui-même demandé d'adhérer à la ZANU.

ISRAËL

**Puissance nucléaire**  
 Israël a stocké du plutonium pour 200 bombes nucléaires, selon les estimations, et est capable de construire des armes à neutrons, rapporte le journal Haaretz citant un scientifique britannique. Les précédentes informations faisaient état de la production d'au moins 100 bombes nucléaires par Israël, ce qui en faisait la 6e puissance nucléaire du monde.



Alexei Oboukhov, à droite, en compagnie de son assistant pour les armes spatiales, Yuri Kuznetsov, au centre, et d'un traducteur, prépare les documents devant être présentés aux Américains. PHOTO REUTERS

## Nouvelles divergences sur le désarmement Est-Ouest

Reuter et AFP  
 GENÈVE

■ Des obstacles ont surgi hier sur la voie du désarmement ouverte la veille par l'acceptation par les États-Unis de « l'option double zéro globale » prévoyant la destruction de tous les missiles de portée intermédiaire des arsenaux américain et soviétique.

Le chef-adjoint de la délégation soviétique aux négociations de désarmement à Genève, Alexei Oboukhov, a réaffirmé hier que l'URSS restait « inébranlable » dans sa demande de liquidation des 72 Pershing-1A stationnés en RFA et dont les ogives nucléaires sont sous contrôle américain.

Réagissant avec une célérité inaccoutumée, la Maison-Blanche se déclarait « inflexible » sur les Pershing-1A. « Nous considérons ces systèmes comme appartenant à l'Allemagne de l'Ouest et c'est notre dernier mot », a déclaré le porte-parole Martin Fitzwater.

M. Oboukhov ayant d'autre part présenté un nouveau projet de document prévoyant l'interdiction des armes spatiales, et liant un accord en ce sens à tout accord sur la réduction des missiles nucléaires à longue portée, la Maison-Blanche, dans la même réaction rapide, a affirmé qu'il n'était pas question que les États-Unis abandonnent l'Initiative de défense stratégique (IDS, Guerre des étoiles) lancée par le président Reagan.

Oboukhov a déclaré, à l'issue d'une réunion spéciale avec les négociateurs américains, que le document renforcerait le Traité ABM sur les missiles anti-balistiques de 1972 et préviendrait une course aux armements dans l'espace. Il a ajouté que l'URSS présenterait ces prochains jours un projet de traité prévoyant d'importantes coupes dans les arsenaux

de missiles nucléaires stratégiques ou de longue portée. Les États-Unis ont présenté le 8 mai leur propre projet en ce sens.

D'autre part, Oboukhov a estimé que les nouvelles propositions sur les INF présentées mardi par les États-Unis n'étaient « pas constructives », déclarant : « Franchement, je n'ai pas trouvé de compromis dans ce que l'on m'a dit hier, hélas. Peut-être devrais-je les étudier de plus près pour trouver les compromis ». « L'IDS n'a rien à voir avec la véritable défense », a-t-il estimé, ajoutant que « l'espace est considéré par les États-Unis comme un moyen de saper l'équilibre relatif des forces dans le domaine militaro-stratégique dans l'espoir de s'assurer la supériorité ».

À Genève même, quelques heures plus tard, Henry Cooper, qui dirige par interim la délégation américaine au groupe de négociations sur les armes défensives et spatiales, rejetait la proposition soviétique, estimant que l'URSS cherche en fait à « amender le traité ABM pour entraver l'IDS ».

Cette proposition, a-t-il dit, ne comporte rien de nouveau, si l'on excepte quelques détails, et « le panorama général n'a pas changé » : l'URSS continue de faire d'un accord de réduction de 50 p. cent des armes stratégiques (dont le principe avait été arrêté au sommet de Reykjavik) « l'otage d'un abandon du programme américain IDS ».

Pour Cooper, l'IDS est conforme au traité ABM, qui n'a nul besoin d'être renforcé. D'ailleurs, a-t-il souligné, l'URSS procède à des recherches semblables depuis plusieurs années et a fait « d'énormes investissements » pour ses systèmes de défense. « Connaissant l'attitude des Soviétiques sur leurs problèmes de défense, a-t-il ajouté, il semble bien qu'ils n'en aient qu'après les systèmes de défense américains ».

## Le Pentagone envoie des hélicoptères dragueurs de mines dans le Golfe

Pour frayer un chenal aux escorteurs de pétroliers

Reuter, AFP, AP et UPI  
 WASHINGTON

■ Devant le refus de pays comme la RFA et l'Arabie saoudite d'aider les États-Unis à déminer le Golfe persique, le Pentagone a annoncé hier l'envoi de huit hélicoptères dragueurs de mines de la marine américaine dans la région pour frayer un chenal aux navires américains escortant des pétroliers koweïtiens.

Le soutien américain à la résolution de l'ONU appelant au cessez-le-feu.

Menaces stériles

Les menaces de l'Irak contre « tous ceux qui aident l'Irak » ne semblent pas avoir affecté l'opération américaine d'escorter les navires koweïtiens dans le Golfe et le chargement du Bridgeton, superpétrolier battant pavillon américain endommagé par une mine vendredi dernier, se poursuivait hier à Koweït en prévision de son départ dans les prochains jours vers le détroit d'Ormuz.

« Si les États-Unis attaquent les bases ou les ports iraniens, nous attaquerons les institutions politiques, militaires et économiques américaines dans le monde entier », affirmait hier le ministre iranien des Gardiens de la Révolution, Mohsen Rafik Doust. La revue britannique Jane's Defense Weekly rapportait entre-temps que huit jours de manœuvres ont récemment permis à l'Irak de mettre au point sa tactique d'attaques suicides dans le Golfe.

L'inspection suédoise du matériel de guerre (KMI) décidait hier l'ouverture d'une enquête sur la vente de 50 vedettes rapides suédoises livrées entre 1985 et 1984 à l'Irak. La décision a été motivée par des informations de presse selon lesquelles ces bateaux de fabrication suédoise à usage civil pourraient avoir eu des applications militaires.

La RFA tentait pour sa part d'améliorer ses relations avec l'Irak, dégradées après que le ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher eut rappelé que « l'Irak a commencé la Guerre du Golfe et l'utilisation d'armes chimiques ». Genscher, qui s'est entretenu hier à Paris avec son homologue irakien Tarek Aziz, a accepté une invitation de se rendre à Bagdad à l'automne. L'Irak avait répliqué aux propos de Genscher en annulant la réunion d'une commission bilatérale et en suspendant des négociations commerciales avec des firmes ouest-allemandes.

Les hélicoptères, des Sikorsky RH-53, vont être transportés depuis Norfolk, en Virginie, par des avions cargo géants C-5 sur la base aéronavale américaine de Diego Garcia, dans l'Océan indien, et chargés ensuite sur le porte-hélicoptères Guadalcanal qui leur servira de base flottante dans le Golfe, où ils seront prêts à opérer durant la première semaine d'août.

La Grande-Bretagne s'est dite prête à étudier la requête américaine, et la France, après plusieurs jours d'hésitation et un tête-à-tête hier à l'Élysée entre le président socialiste François Mitterrand et le premier ministre conservateur Jacques Chirac, décidait l'envoi du porte-avions Clemenceau dans le Golfe. « C'est une décision de fermeté », a dit Chirac.

Cependant, le premier ministre français et son homologue britannique, Mme Margaret Thatcher, en visite hier à Paris, jugeaient qu'il serait « inopportuniste » pour le moment de réunir le Conseil de sécurité de l'ONU pour proposer des sanctions contre l'Irak, comme l'Irak en a fait la demande pour tenter de mettre fin à la guerre qui dure depuis sept ans.

Le secrétaire-général de l'ONU, Perez de Cuellar, doit se rendre dans le Golfe pour tenter de faire respecter la résolution de l'ONU appelant à un cessez-le-feu, adoptée la semaine dernière. Dans une lettre à Perez de Cuellar, l'Irak accusait hier l'Irak d'avoir lancé de nouvelles attaques tout en procla-

# Faites comme M. Lavoie, découvrez la puissance des nouveaux systèmes de bureautique intégrée de Bell.

Soyons sérieux.

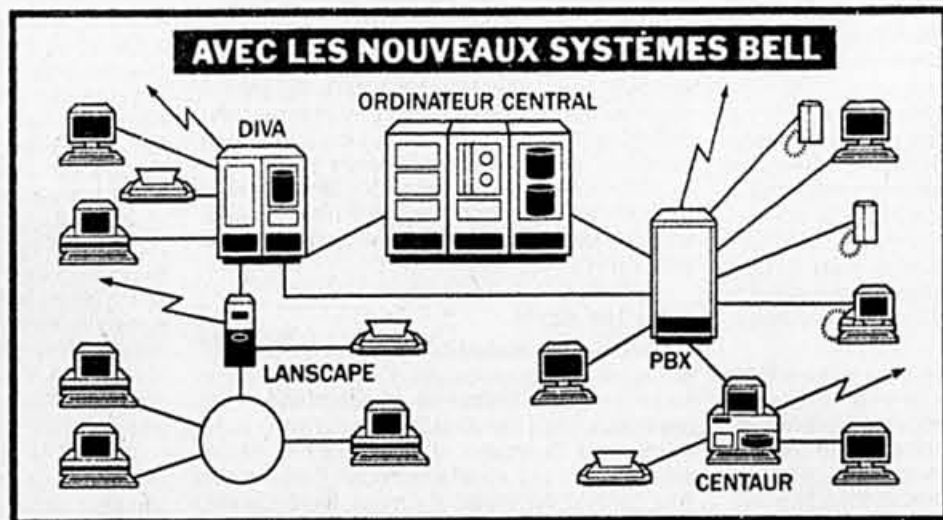
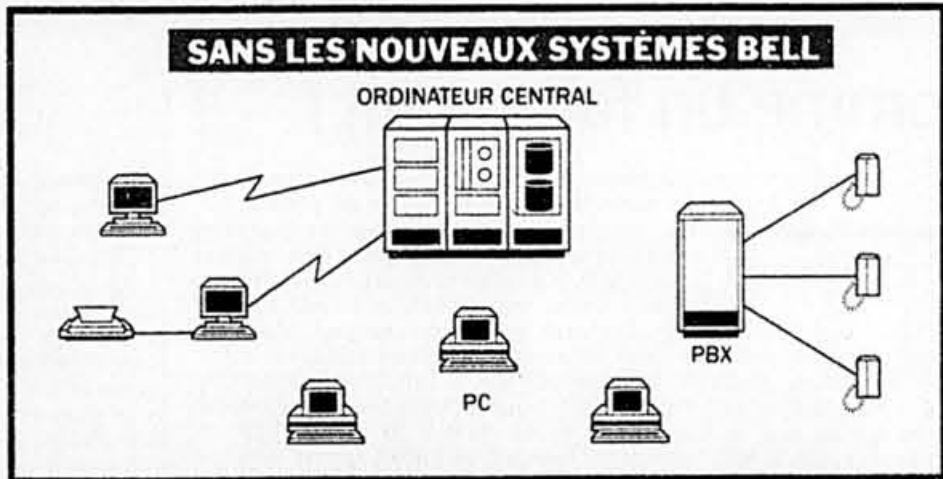
Les nouveaux systèmes de bureautique intégrée de Bell Canada ne vous transporteront pas sur une autre planète. Mais ils vous permettront de découvrir un monde étonnant. Un monde où l'information circule avec une rapidité inégalée et vous permet d'exploiter le plein potentiel de votre entreprise.

Trois noms à retenir : CENTAUR<sup>SM</sup>, LANDSCAPE<sup>SM</sup> et DIVA<sup>SM</sup>.

Trois systèmes qui peuvent être ajustés sur mesure pour répondre à tous vos besoins en ce qui a trait à la gestion et à la transmission de l'information.

CENTAUR, un serveur micro-informatique puissant, met les fonctions du PC à la portée des terminaux non intelligents.

LANDSCAPE, une gamme de réseaux locaux supérieurs, permet le partage des données, des logiciels et d'autres ressources coûteuses.



DIVA\*, un serveur bureautique multi-usagers/ multi-tâches à haute performance, offre des possibilités d'interconnexions multiples à plusieurs centaines de postes de travail.

Ces trois systèmes permettent dans bien des cas l'utilisation du matériel et du câblage déjà en place dans votre entreprise et peuvent rendre compatibles des composants qui ne l'étaient pas.

Et parce que ces systèmes sont conçus, installés et entretenus par Bell, vous n'avez besoin que d'un seul numéro de téléphone pour obtenir un service qui a depuis longtemps fait la preuve de son excellence.

Alors n'attendez plus : réveillez la force de votre entreprise! Faites appel à Bell!

1 800 363-2929

\*disponible sous peu

Réveillez la force!

L'efficacité passe par Bell<sup>SM</sup>

**Bell**

Membre du réseau national Telecom Canada

## L'homme du Vatican est sur le plateau

Janusz Pasierb surveille le tournage du film tiré d'un roman de Karol Wojtyla

EMMANUEL BILODEAU

De toute l'histoire de la papauté, c'est la première fois qu'on exploite commercialement l'oeuvre artistique d'un chef suprême de l'Eglise catholique romaine. *The Jeweller Shop*, tiré d'une pièce de théâtre de Karol Wojtyla, est cette histoire d'amour qu'on filmera au cours des quatre prochaines semaines à Montréal. Une co-production italo-franco-canadienne de \$9 millions US, réalisée par Michael Anderson.

Le Vatican, à qui on aurait versé plusieurs centaines de milliers de dollars en droits d'auteur, possède un droit de regard, voire de censure, sur toutes les étapes de la production du long métrage. Un envoyé spécial de Rome rencontré hier sur le plateau par *La Presse*, le professeur polonais Janusz Pasierb, a été chargé «de désapprouver le scénario, les dialogues et le montage de film» si l'esprit et le message de la pièce n'étaient pas respectés. En outre,



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE  
Percy Sledge, à l'hôtel Bonaventure.

### Percy Sledge Humour et gentillesse

DANIELLE BONNEAU

Le chanteur américain Percy Sledge, qui a connu le succès à la fin des années 60 avec des hits comme *When A Man Loves A Woman* et *Take Time To Know Her*, se permet de choisir les endroits où il se produit. Il est à Montréal jusqu'à samedi, au Portage de l'hôtel Bonaventure Hilton International.

L'artiste de 47 ans se rappelle fort bien de sa dernière visite parmi nous, il y a 20 ans, au plus fort d'Expo 67. C'est son souvenir de la gentillesse des Montréalais qui l'a fait revenir. Souriant de toutes ses dents, mardi soir, il a présenté un premier spectacle très sympathique.

Après un début hésitant, Percy Sledge a gagné son public avec sa bonne humeur. L'atmosphère du Portage, déjà intime, est devenue chaleureuse lorsque le chanteur a affiché son amour pour sa femme, Rosa, qui se trouvait dans l'assistance. Il lui a souvent fait les yeux doux et l'a invitée à le rejoindre sur scène pour interpréter *Warm and Tender Love*.

L'Américain était accompagné avec brio par le *band* de la Torontoise Karen Silver. Les six musiciens et la choriste ont toutefois enterré la star à quelques reprises. Percy Sledge a reconnu en privé, après le premier spectacle, qu'il ne s'était pas pratiqué pour la peine avec le *band*. Il a assuré toutefois qu'ils répèteront ensemble le lendemain et ajusteront leurs flûtes.

L'artiste légendaire, surnommé le père du «soul romantique», a interprété ses ballades à succès *Take Time To Know Her* et *It Tears Me Up*, ainsi que *My Girl*, des *Temptations*, *Midnight Hour*, de Wilson Pickett, et (*Sittin' On The Dock of the Bay*, de Otis Redding. Il a réservé pour la fin son mégahit *When A Man Loves A Woman*.

Le natif d'Alabama, qui demeure maintenant à Baton Rouge, en Louisiane, a connu ses plus grands succès en 1966, 1967 et 1968. Il a enregistré son dernier microsillon, *I'll Be Your Everything*, en 1974. Il déclare qu'il a dû se retirer, par la suite, parce que sa santé était menacée.

Percy Sledge profite du regain de popularité que connaît son hit de 1966 *When A Man Loves A Woman*. La ballade, qui figure sur la bande musicale du film *Platoon*, a atteint le printemps dernier le sommet du palmarès britannique.

Il surveille étroitement le travail des comédiens et du réalisateur.

Le «patron» de M. Pasierb, c'est la Commission pour les écrits de Karol Wojtyla, chargée de «distancier le Saint-Père de Karol Wojtyla». Le Vatican a de plus effectué une enquête sur le passé des comédiens, des producteurs et du réalisateur. «On a voulu éviter de tourner un film avec des gens au passé douteux», dit M. Pasierb.

En 1960, Jean-Paul II a 35 ans. Il se nomme alors Karol Wojtyla et est l'Archevêque de Cracovie. Il décide de publier un texte, quelque chose à mi-chemin entre une pièce de théâtre et une méditation religieuse et poétique sur le sacrement du mariage. C'est cet ouvrage, traduit en 22 langues et vendu à 80 millions d'exemplaires dans le monde, que le producteur exécutif pour le Vatican, M. Mario DiNardo, a adapté pour le cinéma. Il fera d'ailleurs la même chose pour le théâtre et espère présenter la pièce à Broadway en mars 88. «Je suis l'écrivain du pape», dit fierement M. DiNardo.

«Ce film, s'il est bon, peut aider le pape dans sa mission pastorale mais Jean-Paul II ne va pas aider le film. Ce n'est pas lui qui a écrit le livre, c'est le jeune auteur polonais qu'il était», raconte M. Pasierb. Jean-Paul II, qui a donné son accord au projet, était semblé-t-il très intéressé à ce qu'on fasse un film de son ouvrage. «L'artiste n'est pas mort en lui. Chaque auteur veut suivre le destin de ses écrits. C'est un texte qui se défendra lui-même.»

Certains passages de l'oeuvre cinématographique pourront paraître audacieux, si on songe qu'ils ont été écrits par celui qui allait devenir Jean-Paul II. Ce «message sur l'amour humain, signe de l'amour de Dieu», raconte, de 1939 à 1962, l'histoire de deux couples polonais qui émigrent à Montréal en 1947. Un jour, un des couples achète ses bagues de mariage chez un orfèvre (Burt Lancaster) et celui-ci leur donne des leçons de vie.

Pour Denis Héroux, co-producteur de *The Jeweller Shop*, l'orfèvre, c'est un peu Dieu et Karol Wojtyla à la fois. Les enfants de ces deux couples, Monica et Christopher, s'aiment d'un amour passionné. La plus grande peine de Monica, c'est de voir l'amour de ses parents se désagréger tranquillement.

M. Pasierb nous raconte une scène qu'il trouve particulièrement émouvante...et audacieuse: «Anne sort de sa maison, froide, glaciale. Son mari ne l'aime plus. Elle est désespérée. Elle aimerait se prouver qu'elle peut toujours plaire à un homme. Alors, elle drague. Un, deux hommes. Puis, surprise. Le troisième, qui semble le plus intéressant, a le visage de son mari.»

C'est la base du texte, explique M. Pasierb, la parabole évangélique des vierges sages. La morale qu'on peut en tirer est la suivante: le premier amour est immortel, tout comme Dieu. «L'éternité de l'Homme passe à travers l'amour.»

Dans *La Boutique de l'orfèvre* (titre français du film), les fem-

mes jouent probablement le rôle le plus important. De quoi donner des munitions à celles qui réclament le droit de devenir prêtre: «Les femmes sont plus compliquées mais plus actives et plus riches spirituellement», déclare Janusz Pasierb.

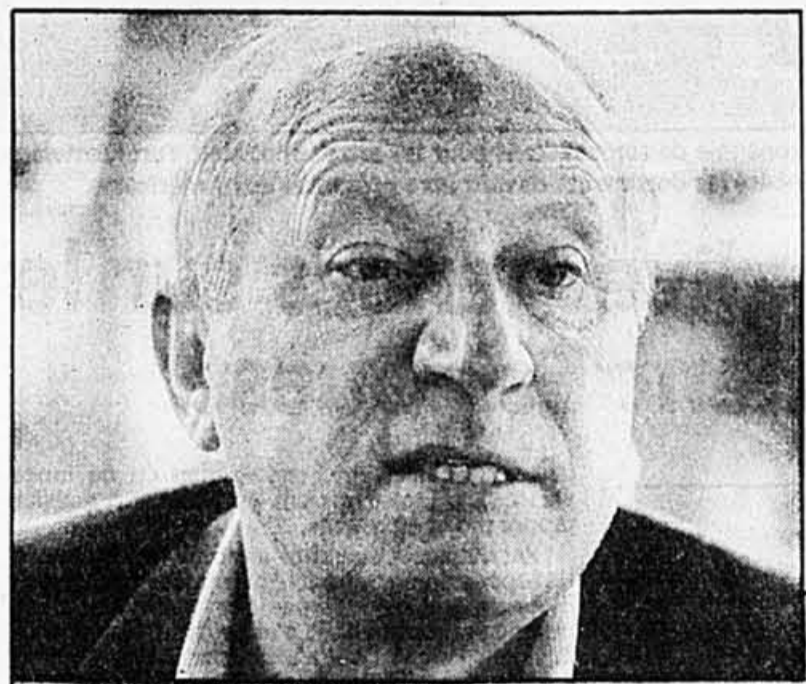
Elles sont aussi très jolies, les femmes qui jouent dans ce film, et c'est voulu. Tous les comédiens respirent le bonheur, la simplicité et la fraîcheur. Melora Hardin, une Américaine de 20 ans, interprète Monica. Joe Champa, une Ontarienne de 21 ans, joue le rôle

d'une femme «exhubérante, sensuelle et ambitieuse», qui a épousé un des deux hommes, incarné par Ben Cross. Il y a aussi Jonathan Crombie, 20 ans, le fils du ministre conservateur David Crombie. Pour Jonathan, ce film est une «summer job» car il ne rêve pas de devenir comédien.

Quant aux producteurs, ils sont trois. Le Canadien, c'est Denis Héroux et Alliance Entertainment de Toronto, avec une participation de 20 p. cent. L'Italien, c'est Mario Bregni et sa télévision d'Etat, la RAI. Enfin, le Français, c'est Philippe Rebboh.

La sortie du film dans les salles montréalaises est prévue pour le mois de décembre.

«C'est un film dont la grande force est d'être un enseignement extrêmement humain. Nous sommes dans un courant religieux important où les gens se posent des questions très simples, affirme M. Denis Héroux. Un film dont le climat peut rappeler celui qui était créé dans le film *Thérèse*, de Alain



M. Janusz Pasierb, représentant du Vatican sur le plateau de tournage. En bas, on tourne la scène de la «demande en mariage» avec les comédiens Melora Hardin et Jonathan Crombie.

## CBC veut une chaîne d'information

PHILIPPE REBOH

Le réseau anglais de Radio-Canada a présenté mercredi, devant le CRTC, un projet de chaîne de télévision par câble, en anglais, consacrée exclusivement aux émissions d'information, en faisant valoir que le pays est littéralement envahi par les nouvelles de l'étranger.

Le projet d'une chaîne de nouvelles, que CBC décrit comme un outil de protection de la souveraineté canadienne en matière d'information, s'est cependant buté à de nombreuses questions, lors de l'audience du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Le président de l'agence fédérale, André Bureau, s'est interrogé sur la pertinence d'une nouvelle expansion de Radio-Canada, et sur la façon dont la société de la

Couronne entendait s'y prendre pour s'assurer que la nouvelle chaîne ne servirait pas à financer le réseau existant.

M. Bureau a aussi demandé au président de la société fédérale Pierre Juneau, pourquoi Radio-Canada n'a pas proposé d'offrir un service similaire en français, si, comme elle le prétend, un service de nouvelles est absolument essentiel pour le pays.

A cela M. Juneau a répondu qu'une chaîne française était envisagée, de même qu'une autre qui utiliserait la chaîne actuellement réservée à la retransmission des travaux parlementaires, lorsque les Communes ne siègent pas.

La nouvelle chaîne proposée hier par Radio-Canada diffuserait 24 heures par jour. Elle offrirait un mélange de matériel nouveau et d'émissions d'informations déjà existantes, tirées des bulletins de nouvelles et des émissions

d'affaires publiques comme *The National*, *The Journal* ainsi que le *Téléjournal* et *Le Point*. Les émissions occuperaient cependant une case différente à la grille-horaire de la nouvelle chaîne.

Comme nouvelle programmation, CBC offrirait une heure quotidienne de documentaires, un «talk-show», une émission sur les maisons et une autre sur les différents modes de vie des Canadiens.

Pour financer la chaîne de nouvelles, CBC propose de demander 25 cents par mois aux abonnés du câble, mais s'est gardé de réclamer l'imposition de frais obligatoires.

La vente de périodes de publicité fournirait le reste du budget nécessaire de \$19,2 millions.

Le projet de CBC n'est que l'une des quelque 20 propositions soumises aux audiences du CRTC sur les services spécialisés.

### Les essais

## Du sida comme un fait, point!



JEAN BASILE

Collaboration spéciale

Désormais, et faute de conflit majeur, le sida nous guette à tous les coins de rue. Si ce n'était que la rue. Mais n'ouvrez plus la télévision si vous ne voulez pas entendre parler de sida. On se fait un malin plaisir à nous communiquer au jour le jour tous les détails de l'affaire. Il y a les livres aussi.

En voilà un, parmi les plus récents. L'auteur a choisi le pseudonyme de Casanova et il s'appelle *Les Blessures d'Eros* (1). Casanova donc s'est décidé à prendre le problème à bras-le-corps et tente de montrer à ses lecteurs apeurés que le sida, c'est le sida, une maladie encore mortelle certes mais dont il va falloir faire son quotidien au mieux des inquiétudes qui nous assaillent quotidiennement.

D'abord et avant tout, ce n'est pas un livre sérieux. On n'y trouvera ni diagnostics, ni statistiques. Le sida est accepté comme un fait. Il appartient donc à chacun de faire le point, de prendre les mesures qui conviennent, d'accepter une évolution dans la pratique amoureuse. Alors le dit Casanova dessine une nouvelle carte du tendre où il sera possible de voyager sans encourir les risques d'une contamination.

Car, bien entendu, le sida, la crainte du sida ne saurait aucunement rayer de la carte des civilisations la «révolution sexuelle». Les maladies, même sexuelles, ne sont pas une punition de Dieu, ni le prix qu'il nous faut payer pour la décadence. Alors, s'il faut s'en faire, ce n'est pas en se repliant dans

une attitude de proscription mais en inventant de nouvelles stratégies qu'on en sortira. Elles sont nombreuses et l'auteur en énumère quelques-unes. Le condom, bien sûr, même si son prix a augmenté de 25 p. cent. Il y a aussi l'amour au téléphone et par «mini-tel». Les virus ne voyagent pas par câble. Il y a aussi un retour au «mariage», cette forme d'amour qui se fait avec les mots et l'attente. Et, pourquoi pas, se reposer cette question: «Que vaut-il le mieux? aimer sans faire l'amour ou faire l'amour sans aimer?»

Mais pour le dit Casanova, ces nouvelles stratégies de l'amour doivent tenir compte du fait que, sexuellement, nous vivons désormais avec une bombe à retardement à tous les coins de bars. Mais il assure aussi qu'on ne doit pas moraliser. Le sida est une question laïque. Surmonter cette vague virale relève non seulement de la médecine mais d'une prise de conscience individuelle. Chacun sait que cela existe et que cela doit être vaincu.

#### Au 18<sup>e</sup> siècle

Parlant des maladies vénériennes au 18<sup>e</sup> siècle, voilà ce qu'en dit Patrick Wald Lasowski dans *L'Ardeur et la galanterie* (2): Il appartient à la vie sociale d'en accepter solidairement l'épreuve, d'en relever le défi. Et il ajoute que «seule la Nature est coupable, qu'elle est viciée dans ses fondements, qu'elle est conduite à la ruine... si bien qu'un galant homme vaut mieux qu'un bon sauvage...»

Le 18<sup>e</sup> siècle a répondu aux épidémies vénériennes par un mot la «galanterie», code d'amour. De plus, la médecine étant ce qu'elle était, il fallait apprendre à mourir avec grâce sinon avec plaisir. Et surtout, comme le rappellent les philosophes de cette époque: «L'essentiel est de ne pas tirer argument de la maladie vénérienne contre

les relations sociales, de ne pas recourir à la métaphysique pour essayer de les comprendre.» C'est dire avec plus d'élégance ce que le Casanova des *Blessures d'Eros* nous dit.

L'étrange, c'est que, faute de vouloir se faire moine pour éviter le «mal» (et même cela n'était pas d'une sécurité totale) la société du 18<sup>e</sup> siècle choisit d'en faire un «mal commun», un sort que tout le monde partage et dont chacun doit être solidaire. Ainsi la princesse Palatine écrit sans étonnement que «sur neuf jeunes gens de qualité qui dinaient avec le fils du duc de Chartres, sept avaient le mal français.»

On aime à croire que notre temps est particulièrement libéré. Il n'en est rien. Nous n'avons rien inventé et surtout pas la sexualité ni les risques qui en dépendent. Les «libertins» sont de tout temps avec plus ou moins de «philosophie», c'est tout. Au fond, ce qui a changé, c'est notre conception de la santé et notre point de vue sur la mort. Au 18<sup>e</sup> siècle, la médecine était ce qu'elle était. On ne pouvait compter sur elle. La santé était une chose rare et toutes sortes de maladies étaient graves. On s'y faisait. Malgré les sermons qui, déjà, voulaient relier la maladie au Mal, la réponse était «pas de diable, surtout pas de diable». Et pas de «responsables» non plus.

Patrick Wald Lasowski raconte tout cela avec beaucoup d'érudition et beaucoup de charme. Il vaut mieux «adoucir les moeurs des hommes» que fuir devant l'inéluctable. La seule véritable maladie mortelle c'est le «fanatisme».

Au fond, de quelle essence est notre peur du sida? La mort, bien sûr et plus encore, dans l'instant présent, un manque de «solidarité».

(1) LES BLESSURES D'EROS, par Casanova, 224 pages, éditions Balland.  
(2) L'ARDEUR ET LA GALANTERIE, par Patrick Wald Lasowski, 160 pages, éditions Gallimard.

## Ottawa entend desserrer l'étau de Hollywood

PHILIPPE REBOH

Le gouvernement fédéral exigerait, dans une nouvelle loi sur le cinéma, que les chaînes comme Cineplex-Odeon et Famous Players s'engagent par écrit à assurer «un accès équitable» aux productions canadiennes dans leur réseau de salles.

En février dernier, le ministre des Communications, Flora MacDonald, promettait, à la lumière d'une révision de la législation sur le cinéma, l'établissement d'un nouveau système de distribution. Jusqu'à présent, rien n'a été fait pour desserrer l'étau que Hollywood maintient sur l'industrie cinématographique canadienne.

Une version du projet de loi a été obtenue par le Toronto Star, qui en fait largement état dans sa livraison d'hier. Entre autres modifications, la nouvelle loi obligerait les producteurs américains à se procurer un permis pour importer leurs films au Canada, que ce soit pour diffusion en salle ou à la télévision, pour la vente ou la location dans les clubs vidéo.

La nouvelle loi permettrait la création d'un réseau canadien de distribution de films en donnant aux producteurs nationaux un droit de regard dans la présentation des films en salle. On souhaite aussi promouvoir la distribution et la diffusion de films canadiens et augmenter la part des recettes qui serviront à la production de l'industrie canadienne du film.

Le système canadien de distribution des films continue d'être dominé par les filiales des multinationales américaines. A l'intérieur même de ses frontières, le Canada est considéré par Hollywood comme une ex-croissance du marché américain.

#### Seulement 3 p. cent

Ainsi, de 1975 à 1985, seulement trois p. cent des films projetés en salle avaient été produits au Canada tandis que 90 p. cent d'entre eux sortaient des studios américains, le reste provenant de l'étranger. Les distributeurs américains ont toujours refusé de négocier directement avec les Canadiens. Ce qui a provoqué le paradoxe suivant: même dans leur pays, les réalisateurs canadiens ont de la difficulté à mettre leurs films à l'affiche.

«Ce système a grandement endigué l'émergence et le financement d'une industrie cinématographique canadienne. Les distributeurs canadiens ne peuvent pas survivre et encore moins prospérer avec les seuls profits des productions canadiennes», a déclaré la ministre MacDonald, vaincue de la nécessité d'une nouvelle loi qu'elle juge «absolument nécessaire».

En vertu du projet de loi, les grands producteurs américains pourront toujours continuer d'importer au Canada les films dont ils détiennent les droits exclusifs. Ils détiendront des droits de propriété. Cependant, les compagnies canadiennes auront le privilège d'importer et de distribuer tous les autres films. Par exemple, un film comme *Platoon*, produit indépendamment, relèvera d'un distributeur canadien. Les droits d'exploitation en salle serviront à financer l'industrie canadienne du film.

Cet autre contentieux canado-américain a déjà fait l'objet d'interventions au plus haut niveau politique. Au sommet d'avril dernier entre le premier ministre Brian Mulroney et le président Ronald Reagan, la question a été abordée. L'industrie cinématographique américaine est farouchement opposée à toute modification de la loi, comme le gouvernement du Québec l'a constaté lorsqu'il a signé une entente, il y a plusieurs mois, avec Hollywood.

**La Presse** **PETRO-CANADA** **PRÉSENTENT**

# LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

**du MAURIER**  
**SCOTT**  
**CORELLI**  
LES VINS CORELLI

**CE SOIR**  
Jeudi 30 juillet 20 h 30  
**Les Soirées du Maurier**  
CHRISTOPHER PARKENING, guitariste  
«Un des plus brillants guitaristes au monde». André Segovia.  
CEGEP Joliette  
De Lanaudière 18,50\$

Vendredi 31 juillet 20 h 30  
**Canadian Brass**  
Soirée commanditée par  
Pédro-Canada.  
Salle Rolland-Brunelle  
CEGEP 18,50\$

2 et 4 août 20 h 30  
**Les concerts Papiers SCOTT**  
ENSEMBLE CLAUDE-GERVAISE  
Église de St-Donat 10\$  
Église Marie-Reine-du-Monde  
Rawdon 10\$

Jeudi 6 août 20 h 30  
**Les Soirées du Maurier**  
PETER ROSEL, pianiste  
Lauréat du Concours international de Montréal. Schubert  
sortite en la mineur Op. 143 Beethoven, sortite Op. 53  
«Wistaria» Mussorgski. Les tableaux d'une exposition.  
CEGEP Joliette  
De Lanaudière 15,50\$

**Billets en vente**  
à la **Librairie René Martin**  
(Joliette)  
et tous les comptoirs Ticketron.  
Commandes téléphoniques  
acceptées. (Visa-MasterCard).  
Téléphone: Télétex, 288-2525  
**Librairie René Martin:**  
(514) 759-2822 de Joliette  
(514) 589-5676 de Montréal

## LES THÉÂTRES D'ÉTÉ DU QUÉBEC

**BASSES-LAURENTIDES**

**LA MONTAGNE COUPÉE:** «VIENS POUPOUNE», 2 h de comédie (sketches comiques, quêtes, monologues, imitations) avec Rose (La Poudre) Ouellette, Claude Landre, Marcel Gamache, Nathalie Roussin, Louis Sincennes. 20 juin au 5 sept. 204, Montagne Coupée, St-Jean-de-Matha, Rte 40 (Montréal vers Québec), sortie 122 à Lavaltrie, Rte 31 vers Joliette avant Joliette, Rte 131 nord jusqu'à la Montagne Coupée. Prix spéciaux 20 pers. et plus. (514) 886-3845, Montréal pour groupes seulement (514) 689-0114.

**RIVE SUD**

**BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE:** «LES PINGOUINS» création de Jean-Raymond Marcoux avec Hélène Loiseleur, Janine Suito, Hubert Loiseleur, Richard Blaimert. M.E.S. Gilbert Lepage. Dès le 11 juin, mar. au ven. 21 h, sam. 19 h - 22 h. St-Marc-sur-Richelieu, sortie 112, route 20. (514) 584-2271.

**CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE:** «LES FOLIES NUITS» de Jacques Offenbach. Musique, rire et french cancan. M.E.S. Philippe Grenier, chorégraphes Dominique Giraldeau. Dès 17 juin, mer. au dim. St-Timothée (Rte 132 ouest). 1-373-3262.

**CENTRE CULTUREL DE BELOEIL:** «LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE» m.e.s. Richard Niquette avec Jean-Pierre Matte, Julie Vincent, Luc Gingras, Catherine Dominic et Janie Scalfie. 19 juin au 15 août. Mer. au sam. 20 h 30. 600, Richelieu, Beloeil, Rte 20. Sortie 109 ou 112, au Rte 116. Suivez les masques! (514) 464-4772.

**LA RELÈVE À MICHAUD:** «SECONDE DÉBUT», comédie de R. Karshner avec Claude Michaud, Carol Chatel, J.-P. Chartrand, France Labonté. Adapt. M.E.S. C. Maher. St-Mathieu-de-Beloeil, Route 20, sortie 105. - 464-0089.

**THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE:** «OMER, L'HOMME À TOUT FAIRE», comédie de Louise Matteau avec Jeanne Mignolet, Jacques Salva, France Arbour, Louis Matteau, Jacques Piperni, Jean-Bernard Hébert. 10 juin au 29 août, mer. au ven. 20 h 30, sam. 21 h. Aut. des Cantons de l'Est, sortie 22, direction St-Jean. 1-514-348-5312.

**THÉÂTRE DES CASCADES:** «A RIDEAUX TIRÉS» comédie d'Arne Sulten et Earl Barrett. M.E.S. Raymond Cloutier avec André Lachapelle, Pascal Rollin, Christine Lamer, Raymond Cloutier et Luc Melançon. Du 5 juin au 29 août. Mar. au ven. 20 h 30 et sam. 19 h et 22 h. Pointe-des-Cascades direction Dorion (514) 455-9341. À trente minutes de Montréal.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE:** «LES PIEDS DANS LES PLATS» M.E.S. Sébastien Dhavernas avec Marthe Châteauguay, Renée Gagnon, Mireille Thibault et Gaston Lepage. Dès le 11 juin. Direct 861-4938, local 460-3033.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-OURS:** «LES MÉSAVENTURES D'HORACE». Comédie de Madeleine Drapeau, Jacques A. Fontaine. Rte 20, Sortie 113. 1-785-2732 / 2053. Ven., sam., dim. 20 h 30.

**THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT:** «UNE CLÉ POUR DEUX». De John Chapman. Claudette Hoffmann, Jean-Louis Paris, etc. M.E.S. François Carrier, Ilé Charron, Langueul. Res. (514) 651-5250.

**THÉÂTRE DU MANOIR VERCHÈRES:** «LES TROIS WATTS». Revue à sketches de Réjean Wagner avec Monique Vermont, Daniel Meyer et Nicole Chénouf. Une création québécoise. Du 21 mai au 30 août. Jeudi au dimanche. Soupers-théâtre. 614 Marie-Victorin, Verchères. Route 132 est. Air climatisé. Prix spéciaux pour groupes. Service de bar. Res.: (514) 583-5232. Sans frais (1-800) 363-9850.

**THÉÂTRE MOLSON:** «HAUTE FIDÉLITÉ». Comédie de Roy Cooney adaptée par Benoit Provost, Jean-Guy Viau, Robert Paquette, Normand Lévesque, Claude Laroche, Suzanne Gorceau et Esther Lewis. Du 21 juin au 5 septembre. 10, chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (air climatisé). 584-2293.

**QUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

**THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU INC.:** À Côté du Lac. «FAUT PLACER PÉPÈRE» de B. Leblanc avec Lucie Papineau, Catherine Jolbert, Jean Ricard et Yvan Canuel. Du mardi au samedi à 20 h 30. Transcanadienne ou 2-20 ouest, sortie 17. Tél.: 1-456-3224. Prix spéciaux aux groupes de 25 personnes et plus, seul le samedi.

**DRUMMONDVILLE**

**LES ANCÊTRES:** (ST-GERMAIN) «LES MOINEAU CHEZ LES PINSON» de Georges Dor avec Edgard Fruiter, Yvette Thuat, Sylvie Germain, Serge Christiaansens. M.E.S. Gaëtan Labrèche, sortie 170, Rte 20. (819) 395-2253.

**MAURICIE**

**LE CABARET-THÉÂTRE DE LA MAURICIE:** «LA MUSÉIFIÈRE» de Y. Brochu avec Louis-Georges Girard, Marie St-Cyr et Denis Lamontagne. Mar. au sam., 23 juin au 29 août. Shawinigan, aut. 55, sortie 217. (819) 539-5451.

**LE RESTAURANT-THÉÂTRE DE LA MAURICIE:** «LES COCHONS MEURENT COMME DES MOUCHES» de G. Dor avec Claude Gasse, André St-Denis, Deano Clavet et Isabelle Oumet. Mardi au samedi, du 23 juin au 29 août. Shawinigan, autoroute 55, sortie 217. (819) 539-5451.

**SOREL**

**THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE:** «L'AMUSE-GUEULE», comédie de Gerard Lauzier avec Michel Daigle, Jean Deschênes, Roger Joubert, Louise Latraverse, Robert Lavoie, Patrice L'Écuyer, Manon Lussier, Robert Marien, Adèle Reinhardt, Anouk Simard. M.E.S. Monique Duceppe. 9 juin au 22 août, mar. au ven. 20 h 30, sam. 21 h. 1645 Chenal du Moine, Ste-Anne-de-Sorel, route 20, sortie 122. Direct Mtl 393-9022 / 1-800-363-9468. Région Sorel, 743-8446.

**LAURENTIDES**

**BRASSERIE J. LEMAIRE:** «CA S'PEUX-TU!», comédie avec Réjean Wagner et Jacqueline Payette les 25, 26, 27 juin, 9, 10, 11, 23, 24, 25 juillet, 6, 7, 8 août. Mixité des 2 spectacles les 20, 21, 22, 27, 28, 29 août, 3, 4, 5 sept. - 295 Oumet, St-Jovite. Aut. des Laurentides (819) 425-5255.

**CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON:** «LES NOUILLES SONT PAS TOUTES», comédie de Jack Sharkey. Traduction Josée Labossière m.e.s. Robert Duparc. Croisière - buffet - théâtre. Avec Marc Legault, Nathalie Gadouas, Yvan Benoit, Annette Garant et Jean Coutu. Jusqu'au 29 août. Du mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h, 22 h 30, dim. 20 h. Sortie 69 aut. des Laurentides, 370 est. Mtl. 861-3988. Ste-Marguerite. (514) 228-2513.

**HÔTEL CHANTECLERC:** «KIWI», la comédie musicale. Avec Sylvie Boucher, Larry Michel Demers, Jean Maheu. Deux acteurs auditionnent pour un commercial de bière; ils se retrouvent dans le monde fantastique de la comédie musicale à Hollywood en 1945. Du 15 juin au 7 sept. à 20 h 30. Ste-Adèle, autoroute des Laurentides, sortie 67. Res.: 229-3322 ou 1-800-363-2432.

**MANOIR DU LAC LUCERNE:** «PANTOUFFES». Comédie avec Françoise Faucher, Louis Lalonde, Gabrielle Mathieu, Serge Boscac. Ste-Marguerite, Aut. des Laurentides. Sortie 69. (514) 228-2511. Direct 1-800-363-3620.

**MONT-AVILA:** St-Sauveur sous le chapiteau. «TAM TAM AU PAYS DES NOIRS BLANCS» par le grand orchestre du Splendid de Paris. Comédie musicale avec 15 artistes. Une invitation à un voyage autour du monde en chansons. Dès le 30 juin, mar. au ven. 20 h 30, sam., 19 h et 22 h 30. - 1 (800) 363-2448. (514) 227-1836.

**MONT ST-SAUVEUR:** «WAITER» dès le 27 juin, saison de la 500e. Mar. au ven. 20 h 30, sam., 19 h et 22 h. Res.: 1-800-363-2448, (514) 227-1836.

**PATRIOTE STE-AGATHE:** «LES FANTAISIES DE MON MARI M'ONT QUAIMENT RENDUE FOLLE». Comédie trad. Josée Labossière avec Michel Farget, Danièle Proulx, Markita Boies, Normand Chouinard, Marcel Labourel, M.E.S. Pauline Martin. 10 juin au 6 sept. Mar. au ven. 20 h 30, sam., 19 h - 22 h, dim. en juillet 20 h. 2-9-16 août 20 h. Sortie 83, Rte 15. Direct Mtl 861-2244. (819) 326-3655.

**THÉÂTRE DE L'ALPINE INN:** (2 courtes pièces) «SURPRISE, SURPRISE» de Michel Tremblay et «SIMARD & SOEUR» d'Isabelle Doré. Mise en scène: Denise Filiatrault. Avec Johanne Fontaine, Sophie Loran, Sylvie Potvin. Du 9 juin au 7 sept. à 20 h 30. Samedis à 19 h et 22 h. Ste-Marguerite Station, autoroute des Laurentides, sortie 69. Res.: 229-7488 ou 1-800-363-2440.

**THÉÂTRE DU DIVERTISSEMENT DE SAINT-SAUVEUR:** «LES VOISINS», comédie de Louis Soria et Claude Meunier (auteurs de BROUË). M.E.S. de Beatrice Picard, avec 8 voisins, de l'humour, de l'absurde. De la mi-août à la mi-septembre à la Grande Salle, 20 h 30. Et... café-théâtre, chansonniers, bar, animation. 22, rue Claude, C.P. 1786, Saint-Sauveur-des-Monts, JOR 1R0. Autoroute des Laurentides, sortie 60 (à droite). - 1 (514) 227-4638.

**THÉÂTRE MONT-ROLLAND:** «BOEING, BOEING». Comédie de Marc Camoletti du 1er juillet au 6 sept. Merc., jeudi, vend., dim., 20 h 30, sam., 19 h et 22 h (prix du groupe). Route 117, Mont-Rolland, sortie 64, aut. des Laurentides. (514) 229-5171.

**THÉÂTRE EN MOUVEMENT:** «L'ARGENT FAIT LE BONHEUR», comédie à suspense de Jean Desaulniers et Richard Perron. 10 comédiens et comédiennes sur scène, chant, danse, effets spéciaux. Forfait souper-théâtre (buffet chaud, bar à salade à volonté). Val-David, sortie 76 aut. des Laurentides, 27 juin au 5 sept., mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h, 22 h 30. - (819) 322-6271 - 1 (800) 567-6703.

**THÉÂTRE DE STE-ADELÈ:** «C'est la faute à Elvis». Revue musicale produite et réalisée par Guy Cloutier et les Productions Plein-Jour. 75 grands succès des années 50 à 70 interprétés par 11 artistes qui feront revivre sous vos yeux, un tourbillon de chansons et de souvenirs. Un théâtre transformé en temple du rock'n roll. Jusqu'au 30 août. (514) 229-3562 ou 1-800-363-2438.

**ESTRIE**

**THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE:** «LUCKY LUCIANO», comédie de Marie-Thérèse Quintan avec Rita Lafontaine, Guy Mignault, Brigitte Paquette et Charles Mignault. 25 juin au 29 août, mar. au sam. St-François, (819) 344-2402.

**THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR:** «L'HYMNE À J. NAIR», R. Blackburn, spectacle grandiose extérieur. Bretelles et plancher chauffants. Texte pour adultes, accessible aux enfants. Upton, Rte 20, sortie 147. 549-5828.

**THÉÂTRE DE LA MONTAGNE:** «CHOMAGE». Avec Marc Perron, Michel Lafond, Mario Picotte. 20 juin au 5 sept., mer., jeu., ven. 20 h, sam. 19 h 30 et 22 h 30. Aut. Cantons de l'Est, sortie 37, Rte 227 dir. St-Grégoire, Res.: (514) 497-8166.

**THÉÂTRE DE MARJOLAINE:** «UNE MAISON, UN BÉBÉ, UN BARBECUE». Comédie d'Elizabeth Bourget avec Christiane Raymond, Germain Houde, Nathalie Gascon, Daniel Gadouas, Patricia Nolin. Mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h 30, dim. 20 h. Eastman, aut. (10), Cantons de l'Est, sortie 106. Res.: Mtl (Jusqu'au 11 juin) 845-0917, Eastman (13 juin) (514) 297-2860 ou 297-2862. Attention au théâtre, décor rustique et champêtre, avant et après spectacle, un répertoire de plats fins au Restaurant «La Marjolaine». Ouvert dès 17 h.

**THÉÂTRE D'ÉTÉ DE GRANBY:** «J'POGNE ENCORE, HECTOR», comédie de Francine Charland et Robert Aubry avec Gaëtan Labrèche et Francine Charland. M.e.s. Gaëtan Labrèche. Du 17 juin au 29 août. Mar. au ven. 20 h et samedi 17 h et 21 h 30. 135, rue Principale (rte 112), Granby (aut. 10, sortie 68). Prix spéciaux pour groupes. (514) 375-2262.

**QUÉBEC**

**THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL:** «LA GRANDE OPÉRATION», comédie de J. R. Marroux avec Nicole Leblanc, Lucie Routhier, Michel Lapierre, Roger Triger, M.E.S. Gilbert Lepage. Dès le 25 juillet, mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h - 22 h, dim. 19 h. Centre communautaire de St-Michel-de-Bellechasse. 129, rue 132 est, sortie 348, rte 20. (418) 884-3344.

**LAVAL**

**SALLE ANDRÉ-MATHIEU:** «LES GARS», de Jean Barbeau. Mise en scène Yvon LeClerc avec Richard Niquette, Claude Préfontaine, André Carier et Linda Roy. Du 19 juin au 29 août. Marc. au sam., 475, boul. de l'Avenir, Laval, sortie 8. Aut. des Laurentides. Terrasse et animation musicale (514) 667-1610.

**GRANGERIE:** «BLAISE», «LES FOLIES DU SAMEDI SOIR», «LA CADETTE DE MES SOUCIS», 3 comédies avec le Théâtre Trouvarir, 19 juin au 6 sept., jeudi au dim. 5475, Saint-Martin ouest, Laval. - (514) 669-2567.

**TROIS-RIVIÈRES**

**THÉÂTRE DES MARGUERITES:** «OPÉRATION MACHO». Création québécoise de Sylvie Lemay avec Josée La Bossière, Claude Gai, François Trotter, Christian Saint-Denis, Georges Carrière. Trois-Rivières ouest, aut. 55, sortie 183. (819) 377-3223.

**CHARLEVOIX**

**THÉÂTRE CHARLEVOIX-CASINO DU MANOIR RICHELIEU:** «LUNE DE QUATRE». Comédie amir, traduite par Y. Canuel. M.E.S. J. Saint-Gelais avec Denis Paris, V. Pinette, M. Cadebecq, D.J. Fowler, J.Y. Gaudreault. Du 23 juin au 6 sept. Res.: (418) 665-3703.

**LANAUDIÈRE**

**THÉÂTRE D'ÉTÉ ISABELLE LAJEUNESSE:** «TÉ D'TROP TETRAULT» la comédie de l'été d'Isabelle Lajeunesse et François Guy avec Isabelle Lajeunesse, François Guy, Robert Maltais, m.e.s. Diane Jules. Du 24 juin au 29 août, mar. au dim. 20 h 30. St-Michel-des-Saints, chaudière du mont Trinité. 1-800-363-1766 - (514) 833-5598. Forfaits pour groupes: croisière - souper - théâtre.

**THÉÂTRE DE L'AUBERGE (sous la tente):** «QUI A VENDU LA MECHÈ», comédie de Sylvie Lemay. Idée de Guilda. Dir. art. Richard Niquette, M.E.S. Marc Hébert, en vedette Guilda. Jusqu'au 5 sept. Mar. au sam., 1000 Visitation, Rte 343 N. à Joliette, Aut. 40. Ste 172 / 514-759-4555

**MONTRÉAL**

**CAFÉ BAROQUE ARTHUR:** «FRENCH CANCAN» comédie musicale sur le Moulin Rouge. Mise en scène de Philippe Grenier, chorégraphes de Dominique Giraldeau. À l'office du Reine-Elizabeth. Tél.: 861-3511.

**BAS-ST-LAURENT**

**GRANGE THÉÂTRE CAMPING BIC:** «LES MENSONGES DE PAPA», de Jean-Raymond Marcoux, m.e.s. Clément Cazelles, avec Eudora Belzile, Martin Dion, Danyelle Belzile, Suzanne Hurtubise. Mardi au sam., 20 h 30. 2 juillet au 8 août. Route 132, 10 km à l'ouest de Rimouski. - (418) 724-5994.

### VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION



**CHOIX D'ÉMISSIONS**  
par Bruno Dostie

18:30 **7 8 10** — L'Étêshow  
Parmi les invités de Claude Mailhot, ce soir, Richard Blackburn présente ces fameuses marionnettes géantes du théâtre de la Dame de cœur qui font courir tout le monde à Upton. Avec démonstration s'il vous plaît.

19:30 **7 8 10** — Les Grands films  
L'Âge de cristal est un film de science-fiction avec un bon sujet — une civilisation où l'on élimine les plus de 30 ans — mais qui n'est malheureusement pas toujours à la hauteur. Ça se regarde quand même avec intérêt, faute de mieux en tout cas.

21:00 **3** — CBS Thursday Movie  
Un film qui a beaucoup fait parler de lui, et en bien: *The Big Chill*. Il réunissait dès 1983 des acteurs dont tout le monde parle aujourd'hui:

William Hurt, Tom Berenger et Jeff Goldblum.

21:00 **10** — Cinéma  
Une excellente comédie de moeurs réalisée et interprétée par John Cassavetes: *Minie et Meskowitz*.

Richard Blackburn

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
<b>2</b>	Palme d'or	Génies en herbe	Les Grands Films: "L'Âge de cristal".					Le Téléjournal	Le Point (22h20)
<b>3</b>	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Scarecrow & Mrs. King		CBS Movie: "The Big Chill".			
<b>5</b>	Nightly News	Wheel of Fortune	M.A.S.H.	The Cosby Show	Family Ties	Cheers	Molly Dodd	Special: "Jake's M.O.". Avec Fred Gwynne.	
<b>6</b>	Newswatch (18h)	Wok's Up	The Beachcombers	Irving Layton Observes		He Shoots, He Scores		The National	The Journal (22h22)
<b>7</b>	L'Étêshow	Le Québec à la carte	Via Québec	Chacun chez soi		Cinéma du jeudi: "Le Triangle des Bermudes".			
<b>8</b>	L'Étêshow	Le Québec à la carte	Via Québec	Chacun chez soi		Cinéma du jeudi: "Le Triangle des Bermudes".			
<b>8</b>	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	Family Ties	Cheers	Night Court	Night Heat	
<b>9</b>	World News Tonight	New Newtired Game	The New Dating Game	Starman		Our World		20/20	
<b>9</b>	Le Bulletin de 18h30	Génies en herbe	Les Grands Films: "L'Âge de cristal".					Le Téléjournal	Le Point (22h20)
<b>10</b>	L'Étêshow	Le Québec à la carte	Dominique	Chacun chez soi		Cinéma du jeudi: "Le Triangle des Bermudes".			
<b>12</b>	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	Family Ties	Cheers	Night Court	Night Heat	
<b>13</b>	Les Nouvelles de 13	Génies en herbe	Les Grands Films: "L'Âge de cristal".					Le Téléjournal	Le Point (22h20)
<b>17</b>	Maya l'abeille	Le Magazine	Quotidienne (19h58)	Station Soleil		Cinéma: "Minnie et Meskowitz".			Station Soleil (22h59)
<b>28</b>	World News Tonight	Star Trek	Starman			Our World		20/20	
<b>29</b>	Jeremy	Doctor Who	Magic Shadows	The Questors	Realities	Speaking Out: Psychiatry and Women.			Visions: Critical Eye
<b>38</b>	NewsHour (18h)	Business Report	This Old House	The Amish: Not to Be Modern.		Mystery! Adventures of Sherlock Holmes.		Upstairs, Downstairs: Desirous of Change (19e)	
<b>39</b>	Jasmin centre-ville		Action, réaction!	Cinéma: "Devine qui vient dîner?"				Le Grand Journal	Jasmin centre-ville
<b>57</b>	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		The Arabs: The Power of the Word.		Films for a Summer Night: "Network".			
<b>60</b>	Chiffres et lettres	Carte noire: la mort olympique (dem. de 3).	Ces médecines...	Questions à domicile: Michèle Barzach.	Thermo... (21h7)	Bouvard		Le Journal (22h15)	

• Changement de dernière heure.

SPECTACLES



CINÉMA

Astre (1): «Robocop»: 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam., 23 h.
Astre (2): «Jaws, the revenge»: 19 h 30, 21 h 20.
Astre (3): «La Bamba»: 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 15.
Astre (4): «Revenge of the nerds»: 19 h 30, 21 h 15.
Berri (1): «Les exploits d'un jeune Don Juan»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Berri (2): «Adieu les anges»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
Berri (5): «Les envoutés»: 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 15.
Bijou: «Secrétaires sur canapés»: 11 h 50, 15 h 40, 19 h 35. «Adeptes d'Eros»: 13 h 05, 16 h 55, 20 h 50. «Stimulations pour voyeur»: 14 h 30, 18 h 10, 22 h 15.

Bonaventure (1): «Jaws, the revenge»: 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15.
Bonaventure (2): «Revenge of the nerds»: 19 h 30, 21 h 30.
Brossard (1): «Jaws, the revenge»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Brossard (2): «La Bamba»: 12 h 25, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
Brossard (3): «Robocop»: 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Capitol: «Jean de Florette»: 14 h 40, 19 h 10. «Manon des sources»: 12 h 30, 17 h, 21 h 30.
Carrefour Laval (1): «Dragnet»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20.
Carrefour Laval (2): «Revenge of the Nerds»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
Carrefour Laval (3): «Robocop»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
Carrefour Laval (4): «Roxanne»: 12 h 35, 15 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35.
Carrefour Laval (5): «Jaws, the revenge»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20.
Carrefour Laval (6): «La Bamba»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25.
Carré Saint-Louis: «Echanges brûlants»: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. «Dantelles excitantes»: 12 h 45, 16 h 35, 20 h 30. «La grande partouze»: 14 h, 17 h 50, 21 h 45.
Cinéma de Montréal (1): «Platoon»: 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.
Cinéma de Montréal (2): «Radio Days»: 14 h 25, 16 h 10, 17 h 55, 19 h 40, 21 h 25.
Cinéma V: «Monty Python's life of Brian»: 19 h. «Steaming»: 19 h 15. «Something wild»: 21 h 15. «84 Charing cross road»: 21 h 30.
Cinéplex (1): «Platoon»: 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 15.
Cinéplex (2): «The secret of my success»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30.
Cinéplex (3): «The Name of the Rose»: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 25.
Cinéplex (4): «Room with a view»: 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20.
Cinéplex (5): «Duet for one»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30.
Cinéplex (6): «The Squeeze»: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
Cinéplex (7): «River's edge»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Cinéplex (8): «The Believers»: 13 h, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.
Cinéplex (9): «Angel Heart»: 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Commodore: «La baise américaine». «Villa pour l'amour». «Bien au chaud».
Complexe Desjardins (1): «Association de malfaiteurs»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 20.
Complexe Desjardins (2): «Un zoo la nuit». Ven., 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 35; du lun. au jeu., 14 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 45.
Complexe Desjardins (3): «Secret de mon succès»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 50.
Complexe Desjardins (4): «La meilleure façon de marcher»: 13 h 35, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.
Complexe Guy-Favreau (200, Dorchester o.): «L'Anticoste»: 20 h.
Conservatoire d'art cinématographique: «Happiness»: 19 h. «Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux?»: 21 h 30.
Crémazie: «Boire et déboires»: 19 h 15, 21 h 15.
Dauphin (1): «Mauvais sang»: 21 h. «Boy meet girl»: 19 h.
Dauphin (2): «Molière»: 19 h.
Décarie (1): «La Bamba»: 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
Décarie (2): «Revenge of the Nerds»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 35.
Dorval (1): «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.
Dorval (2): «Summer School»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
Dorval (3): «Benji the hunted»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30. «The witches of Eastwick»: 19 h, 21 h 25.
Dorval (4): «Innerspace»: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.
Eve: «Plato's retreat West»: 10 h, 12 h 20, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 30, 21 h 55. «Hot Dallas Nights»: 11 h 05, 13 h 25, 15 h 50, 18 h 10, 20 h 35.
Fairview (1): «Spaceballs»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 25.
Fairview (2): «Snow White»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Faubourg Sainte-Catherine (1): «Robocop»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.
Faubourg Sainte-Catherine (2): «La Bamba»: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 45.
Faubourg Sainte-Catherine (3): «Roxanne»: 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30; ven., 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 21 h 30.
Faubourg Sainte-Catherine (4): «Working Girl»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 21 h 30.
Greenfield (1): «Le filic de Beverly Hills II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h.

Place Longueuil (2): «Le temple d'or»: 19 h, 21 h 15.
Plaza Alexis-Nihon (1): «Jaws, the revenge»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam., 23 h.
Plaza Alexis-Nihon (2): «Revenge of the nerds»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.
Plaza Alexis-Nihon (3): «Prédator»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.
Saint-Denis (2): «Le prédateur»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
Saint-Denis (3): «Le temple d'or»: 12 h 15, 14 h 30, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30.
Versailles (1): «Le filic de Beverly Hills II»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 45.
Versailles (2): «Summer school»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 20.
Versailles (3): «Blanche Neige»: 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15. Dernier spectacle ven., sam., 22 h 15.
Versailles (4): «Adventures in babysitting»: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.
Versailles (5): «Full metal jacket»: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.
Versailles (6): «Innerspace»: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 50.
Westmount Square: «The witches of Eastwick»: 22 h.
York: «Full metal jacket»: 12 h, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50. Dernier spectacle ven., sam., minuit 10.

THÉÂTRE

Cour intérieure de l'école nationale de théâtre (5030, Saint-Denis) — «Toupe Wildwoods», de Pascal Rafie. Du mar. au sam., 20 h 30. Jusqu'au 8 août.
Puzzles (333, Prince Arthur) — «Anglo», d'Austen Haward. Du merc. au dim., 20 h 30; dim., 14 h.
Le Reine Elizabeth (Salle Arthur) — «Franç Can Can». Ven., 20 h 30 (français). Merc., jeu., sam., dim., 20 h 30 (anglais).
Théâtre le Saint-Laurent (île Charron, 514-651-5250) — «Une clé pour deux», de John Chapman. Du mar. au ven., 20 h 30; sam., 19 h, 22 h 30.
Théâtre La relève à Michaud (Saint-Mathieu-de-Belleil, 464-0089) — «Second Début», de Roger Karshner, adapt. de Claude Maher. Du mar. au ven., 21 h; sam., 19 h, 22 h 30.

VARIÉTÉS

L'Air du Temps (191, Saint-Paul o.) — Auj., le groupe brésilien Paolo Ramos, à compter de 22 h.
Auberge du Lac (La Ronde) — Auj., 21 h. Briss.
Bar 2080 (2080, Clark) — Auj., 22 h. M.J.Q. (Montréal Jazz Quatuor/Quintette).
Biddle (2060, Aymer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, de 17 h à 22 h. Le trio de Charlie Biddle et Michel Ouellette, tromboniboboste, à compter de 22 h.
Le Bijou (340, Lamoyné) — Vivienne Deane, à compter de 22 h.
Bistro d'Autrefois (1220, Saint-Hubert) — Auj., 22 h, 23 h 30. Clothide.
La cage aux sports (2250, Guy) — Billy Georgette, à compter de 17 h.
Checkers (4514, av. du Parc) — Auj., Freddie James et Fusion 3, à compter de 21 h.
La Chaconne (342 e., Ontario) — Auj., 21 h. Trio de musique classique Nicolas, Catherine et Dorothée.
Club Soda (5240, av. du Parc) — Auj., 20 h 30, Lady Day at Emerson's Bar & Grill.
Les deux Pierrots (104 e., Saint-Paul) — Auj., Serge Lachapelle et Alex Schier.
La Mansarde (3225, boul. Gouin e.) — Auj., Grey Edge, à compter de 21 h.
Parc Delorme (Saint-Léonard) — Auj., Harmonie Laval.
Restaurant Saint-Malo (1605, Saint-Denis) — Oeuvres jazzées de Monique Dussault.
La Ronde — Auj., 21 h. Céline Dion, «Rock'n Ronde». Du mar. au dim., 16 h 30, 19 h, 21 h; ven., sam., dim., matinée à 14 h 30.
Salon des Cent (1647, Saint-Denis) — Jeu. au dim., à compter de 19 h. Duo de jazz Brian Coughlan, saxophoniste.
Vieux port de Montréal — Auj., 20 h. Claudia Katr, (Salle du Belvédère) — «Imaginos», de René Bourassa, Marcelle Deschênes et Jacques Collin. Sam., 21 h; dim., 14 h 30, 16 h.
Centre Sheraton (1201, Dorchester o.) — L'Entre-Temps: Dave Clark et ses musiciens. Du mer. au sam., de 21 h 30 à 2 h 30. La Croisette: Jacques Ouellet, Du dim. au ven., de 18 h à 22 h. — L'improptu: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: Trio de Denis Boivin. Sam., de 19 h à minuit.
Caf'Conc (Le Château Champlain, 1, Place du Canada) — «Fête des Fêtes», avec Tracey Brian et The Trotter Brothers. Du lun. au ven., 21 h, 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.
Le Portage (Hôtel Bonaventure Hilton) — Percy Sledge. Du mar. au jeu., 21 h 30, 23 h 30; ven., sam., 22 h, minuit. Jusqu'au 1er août.
Hôtel Méridien — Tibor Ceasar. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h. François Comeau. Du mar. au sam., de 20 h à minuit.
Le Quatre Saisons (1050, Sherbrooke o.) — Gilles Jourdain. Du lun. au ven., de 17 h à 1 h.
Le Grand Hôtel (777, University) — Trio Starlite. Du merc. au dim., de 21 h à 2 h.
Le Shangri-la (Peel et Sherbrooke) — Les Tziganes heureux. Dim., de 11 h à 15 h.
Mont-Avila (Piedmont) — (1-800-363-2448, (514) 227-1836) — «Tam Tam au pays des Noirs-Blancs», avec le Grand Orchestre du Splendid, 20 h 30.
Théâtre Saint-Sauveur — Du mar. au sam., Jean-Guy Moreau. Jusqu'au 8 août.
Maison Rodolphe-Duguay (Nicolet) — Spectacle de marionnettes géantes. Du merc. au dim., 14 h 30. Egalement oeuvres de Gaétan Grondin.

CINÉ-PARCS

Ciné-parc Saint-Hilaire (1): «Secret de mon succès». «Harry et les Hendersons».
Ciné-parc Saint-Hilaire (2): «Le prédateur». «La mouche».
Ciné-parc Odéon (1) (Boucherville): «Les exploits d'un jeune Don Juan». «Maître du jeu». «Cosmos 859».
Ciné-parc Odéon (2): «L'enfant sacré du Tibet». «Crocodile Dundee». «Top Gun». «Adieu les anges».
Ciné-parc Laval (1): «L'enfant sacré du Tibet». «Crocodile Dundee». «Top Gun».
Ciné-parc Laval (2): «Police Academy IV». «Bras de fer». «Madmax».
Ciné-parc Laval (3): «La Bamba». «Roxanne». «Karaté kid II».
Ciné-parc Châteauguay (1): «Innerspace». «Police académie IV». «One crazy summer».
Ciné-parc Châteauguay (2): «La Bamba». «Roxanne». «Karaté kid II».
Ciné-parc Châteauguay (3): «L'enfant sacré du Tibet». «Crocodile Dundee». «Top Gun».
Ciné-parc Vaudreuil (1): «Le filic de Beverly Hills II». «Teen wolf». «Ferris Bueller».
Ciné-parc Vaudreuil (2): «Superman IV». «Over the top». «Heartbreak ridge».
Ciné-parc Saint-Eustache (1): «Superman IV». «Over the top». «Club Paradise».
Ciné-parc Saint-Eustache (2): «Harry et les Hendersons». «Secret de mon succès». «Comment cliquer un million».
Ciné-parc Saint-Eustache (3): «Jaws, the revenge». «Money pit». «Confort and joy».
Ciné-parc Saint-Eustache (4): «Robocop». «3 Amigos». «Desparately seeking Susan».
Ciné-parc Saint-Eustache (5): «Les exploits d'un jeune Don Juan». «Maître du jeu». «Cosmos 859».

MUSIQUE

Erskine and American Church (3407, av. du Musée) — Auj., 12 h. Geneviève Soly, organiste. Oeuvres de Vienne, Widor, Franck, Alain.
Parc Ahuntsic — Auj., 20 h. Orchestre Symphonique de Montréal. Dir., Charles Dutoit. Oeuvres de Tchaïkovsky, Mendelssohn, Brahms, Berlioz, Offenbach, Gershwin.
Maison Trestler (chemin de la Commune, Dorion) — Auj., 20 h. Louise Lebrun, soprano, Michael McMahon, pianiste. Oeuvres de Mozart, Donizetti, Gounod, Messenet, Verdi, Catalani, Ravel.
Cégep de Joliette (Salle Rolland-Brunelle) — Auj., 20 h 30. Christopher Parkening, guitariste. Oeuvres d'Albeniz, de Torrijos, Sanz, Bach, Granados, Torroba, Villa-Lobos, Giuliani, Mozart, Rodrigo, de Falla. Ven., 20 h 30. Canadian Brass.
Centre d'art d'Orford (Salle Gilles-LeFebvre) — Auj., 20 h, orchestre à cordes du Centre d'art Orford. Dir., Rodney Friend. Oeuvres de Tchaïkovsky, Tele-

DÉCOUVREZ LE VRAI VIN D'ALLEMAGNE



UNE BOUTEILLE BLEUE TRANSLUCIDE

UN VIN BLANC

UN NOM QUI PEUT VOUS FAIRE GAGNER?

UN NOM QUI PEUT VOUS FAIRE GAGNER:

Grand Prix: Un voyage en Allemagne. En collaboration avec TOURS CHANTECLERC la qualité à tous prix. Pour participer: Épelez correctement le nom du vin sur le coupon ci-joint et envoyez-le dûment rempli, à l'adresse indiquée.
Prix secondaires: Un des 100 ensembles cabaret/4 verres.
Durée du concours: du 26 juillet au 17 sept. 1987. Tirage: le 18 sept. 1987. Pour plus de détails, soyez à l'écoute de: CKAC 73.

Form for wine contest: DÉCOUVREZ LE VRAI VIN D'ALLEMAGNE. Case Postale 69, Succursale "A", Longueuil, Québec J4H 3W2. Nom du participant: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_. Adresse: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_. Téléphone: \_\_\_\_\_. Nom du marchand: \_\_\_\_\_. Adresse: \_\_\_\_\_. RÉPONSE: AÜFK l i i (épellation du nom du vin) Règlement officiel disponible chez tous les marchands participants.

Les Fantaisies de mon Mari. m'ont quasiment rendue folle. de JOHN TOBIAS mise en scène PAULINE MARTIN traduction JOSÉE LABOSSIERE scénographie MICHEL-ANDRÉ THIBAUT. avec MARKITA BOIES NORMAND CHOUINARD MARCEL LEBOUFF DANIELLE PROULX et MICHEL FORGET. RÉSERVATIONS: Direct de Mtl.: 861-2244 Ste-Agathe: (819) 326-3655 Commandes téléphoniques: Visa + Mastercard. JUSQU'AU 6 SEPT. du mar. au ven. 20 h 30 sam. 19 h et 22 h dim. 20 h. FORFAIT: bateau + repas + spectacle. SUPPLÉMENTAIRES tous les dimanches jusqu'au 6 sept. et le samedi 12 sept. à 19 h. au PATRIOTE de Ste-Agathe sortie 83 rte 15

POUR FEMMES SEULEMENT «La Fantasy Tour Des» REPRESENTATION SUPPLÉMENTAIRE samedi 20 h CHIPPENDALES directement de Chippendales, Los Angeles. Spectacle 21 h, COMPLET. Procurez-vous vos billets pour le spectacle de 18 h. DÈS DEMAIN 18H SPÉCIAL HEURE JOYEUSE 21H SOIRÉE DES DAMES 29.50\$ - «L'EXOTIC CHAMPAGNE CERCLE» 17.50\$ - REZ-DE-CHAUSSÉE, BALCONS, GALERIES. Billets en vente à tous les comptoirs Ticketron ou par réservation téléphonique chez Télétron au 288-2525. METROPOLIS 59, rue Ste-Catherine est, 288-5559

# Le «Grand Louvre», le plus grand musée du monde, n'ouvrira qu'à la fin du 20e siècle

Des tergiversations ministérielles débouchent finalement sur un compromis

**ROBOCOP**  
VERSION FRANÇAISE  
«Le dormeur de l'été... Robocop sait comment faire frissonner toute une salle de spectacle.»  
— Scot Haller, People Magazine  
«Un film de haut de gamme, de l'imagination... et beaucoup de finesse.»  
— Judith Crist, WWOR-TV

**DES DEMAIN!**  
ST-DENIS  
1590 RUE ST-DENIS 843-2222  
JEAN-TALON & LONGUEUIL  
ODEON-LAVAL  
4250 JEAN-TALON EST 725-7000 PLACE LONGUEUIL 679-7451 CENTRE 2000 - ST-MARTIN BLVD 667-5207

PARADIS ST-JÉRÔME ST-HYACINTHE JOLIETTE  
6215 RUE HOCHÉLAGA 354-3110 CARREFOUR DU NORD LE PARIS CINÉMA JOLIETTE  
CINÉ-PARC ODEON CINÉ-PARC LAVAL CINÉ-PARC CHATEAUGUAY  
TRINAVILLE, SORTIE 38 - 685-AUT DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555 6 KM DU PONT MERCIER 691-1310

3 FEMMES ENVOÛTANTES ET UN DIABLE CHANCEUX  
G  
MCA CINEMA

**LES SORCIÈRES D'FASTWICK**  
EN VERSION FRANÇAISE

**BERRI**  
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115  
CRÉMAZIE & LONGUEUIL  
ODEON-LAVAL  
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4110 PLACE LONGUEUIL 679-7451 CENTRE 2000 - ST-MARTIN BLVD 667-5207

PARADIS ST-JÉRÔME ST-JEAN  
6115 RUE HOCHÉLAGA 354-3110 CINÉMA REX BOITE A FILMS  
CINÉ-PARC ODEON CINÉ-PARC LAVAL CINÉ-PARC CHATEAUGUAY  
TRINAVILLE, SORTIE 38 - 685-AUT DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555 6 KM DU PONT MERCIER 691-1310

Agence France-Press  
PARIS

Le projet du «grand Louvre» à Paris se réalisera, mais le plus grand musée du monde ouvrira ses portes seulement à la fin du siècle, ont annoncé mercredi dans un communiqué commun les ministres français de la Culture et de l'Économie et des Finances, MM. François Léotard et Edouard Balladur.

Cet accord de compromis fait suite à des mois d'incertitude et de polémiques sur le financement de l'intégralité du palais du Louvre (partiellement occupé par le ministère des Finances) aux prestigieuses collections de peintures, sculptures ou de mobilier.

Cet accord prévoit de réaliser «sur une dizaine d'années» la deuxième phase du projet Grand Louvre, celle qui concerne le réaménagement des collections et la rénovation des façades noircies du vieux palais. Dès 1988, des moyens seront débloqués pour

une première tranche de travaux, indiquent les deux ministères.

Le communiqué confirme le refus de MM. Balladur et Juppé (ministre du budget) de s'exiler à l'est de Paris, à Bercy, où un hôtel des finances, prévoyant des équipements hautement sophistiqués, est pourtant en construction. Mille deux-cents de leurs employés y déménageront à partir de la fin 1988. Mais les deux ministres resteront avec 1 200 fonctionnaires au Louvre, jusqu'à ce que des locaux leur soient trouvés «dans le centre de Paris». Selon le communiqué, il y a «impossibilité» pour les services essentiels du ministre de «s'écloigner excessivement du parlement, des autres ministères et du centre financier de la capitale».

M. Pierre-Yves Ligen, longtemps proche collaborateur de M. Jacques Chirac (premier ministre) à la mairie de Paris, a été chargé, hier, de conduire cette deuxième phase du projet du grand Louvre. Dans une déclaration à l'AFP, il a pris la défense de la pyramide en verre qui se monte dans la cour du musée.

PREMIERE CANADIENNE  
**Frisby Business**  
18 ANS  
AUSSE  
DE LA  
LÉGITIME  
DE 11 A  
1987#12, #1  
VIDEO-CASSETTES  
L'AMOUR  
COTE FIN  
HUSTLER  
COTE DE LAURENCE

du 8 au 16 août  
**Fiesta**  
MONDIALE 1987  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
1-800-363-8999

**Super Show**  
à la Ronde  
Laurentide

PRÉSENTE  
**Céline Dion**  
Ce soir à 21 h



Sur la scène  
Laurentide de la  
Place d'animation  
(sièges réservés)  
**15\$**  
Avec tout siège réservé  
obtenez  
**GRATUITEMENT**  
l'accès illimité aux  
manèges et aux autres  
spectacles de La Ronde.

Montréal  
10 ANS  
BILLETTS EN VENTE À L'ENTRÉE

**LES FOLLES NUITS**  
de Jacques Offenbach



Un spectacle où tout est prêt à chanter, à danser, à se divertir. Les spectateurs participent à l'action, rassurez-vous, pas pour le cancan. Patrice Bissonnette, dans le rôle d'Offenbach, est très bon.  
— C. Montserrat, Journal de Montréal  
à l'affiche du mercredi au dimanche

FORFAIT DINER-THÉÂTRE  
**LA BELLE ÉPOQUE**  
St-Timothée  
1-373-3262

Judd Nelson  
Elizabeth Perkins  
**L'AVOCAT RETORS**  
version française de  
**FROM HIP**  
**DÈS DEMAIN!**  
Le PARISIEN  
400 STE-CATHERINE O. 866 3858

**THE LOST BOYS**  
Dormir toute la journée.  
Fêter toute la nuit.  
Ne jamais vieillir.  
Ne jamais mourir.  
Que c'est agréable la vie de vampire.

**À L'AFFICHE DÈS DEMAIN!**  
Une présentation **ckoi 97**  
**LOEWS**  
954 STE-CATHERINE O. 861-7437  
**DORVAL**  
260 Ave. DORVAL 631-8596  
**Le CINÉMA**  
Westmount Square  
Ave. GREENE, WESTMOUNT 931-2477

LE NOUVEAU JAMES BOND...  
TOUJOURS LE MÊME GOÛT DU RISQUE!  
ALBERT R. BROUILLON  
Présente  
TIMOTHY DALTON  
as IAN FLEMING'S  
**JAMES BOND 007**  
**THE LIVING DAYLIGHTS**

**DÈS DEMAIN!**  
Aucun laissez-passer  
**DOLBY STEREO**  
**Le PARISIEN**  
400 STE-CATHERINE O. 866 3858  
**DOLBY STEREO**  
**PALACE**  
501 STE-CATHERINE O. 866 5997  
**DOLBY STEREO**  
**LAVAL**  
CENTRE LAVAL 669-7776  
**DOLBY STEREO**  
**VERSAILLES**  
1101 AV. DES PARISIENS 104-7190  
**DOLBY STEREO**  
**FAIRVIEW**  
CENTRE FAIRVIEW 7-Quartier - Line 697 8095  
**GREENFIELD PARK**  
289 LAZARVILLE BLVD 971-6129  
**PLACE DU PARC**  
1575, Ave du PARC 744-9476

**ckoi 97**  
présente  
**CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS**  
La Presse  
MILLE \$  
AU GUICHET DU SPECTRUM  
ET À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON  
+ FRAIS DE SERVICE  
INF. 861-5851  
318 OUEST, STE-CATHERINE  
METRO PLACE DES ARTS

Vendredi 31 juillet 21h  
**BILLY BRAGG**  
**Steve Earle**

Soirée Heavy Metal avec  
**Anthrax**  
Samedi  
1<sup>er</sup> août 21h

Party de Skate Rock avec  
**C.O.C.**  
Dimanche  
2 août 20h

La grande tournée de  
**Julie et Paul Daraïche**  
Jeudi 6 août  
20h

**LEVEL 42**  
Mardi 25 août  
21h

LE SPECTACLE  
**Bud** DU MOIS  
Découpez le fac-similé ci-dessous et écoutez CKOI-FM tous les soirs à 19h pour savoir où l'échanger pour obtenir un véritable billet gratuit.  
**ckoi 97**  
La Presse  
Présentent  
**Corcoran**  
31 août 20h 30  
Lundi  
A découper et échanger

**GAGNEZ**

**DES VACANCES DE RÊVE**

10 SÉJOURS D'UNE SEMAINE, POUR 5 PERSONNES, DANS UN LUXUEUX CHALET DES LAURENTIDES.

- SOUPER GASTRONOMIQUE
- TERRAIN DE TENNIS
- PLAGE PRIVÉE
- PLANCHE À VOILE
- BAINS TOURBILLON ET SAUNA
- ET PLUS ENCORE...

VALEUR TOTALE DES PRIX OFFERTS

**13 000 \$**

Tirage tous les lundis, du 29 juin au 24 août 1987.  
Le nom du gagnant ou de la gagnante sera diffusé sur les ondes de CKOI-FM chaque lundi entre 6 h et 9 h à l'émission Réveil-Matin.

EN COLLABORATION AVEC:  
**ckoi 97**  
**La Presse**  
**Canada Dry**

Les coupons de participation sont disponibles chez votre détaillant Couché tard 17 JOURS

Remplir le coupon de participation et le retourner à:  
**CONCOURS VACANCES DE RÊVE CKOI-FM**  
C.P. 97, SUCCURSALE D  
MONTRÉAL, QUÉBEC H3K 3B9

NOM.....  
ADRESSE.....  
VILLE.....  
CODE POSTAL.....  
TÉL. (RÉS.).....  
APP.....  
AGE.....  
APP.....  
(BUREAU)

- Les gagnants qui auront joint deux capsules de CANADA DRY à ce coupon pourront obtenir 500 \$ en argent de poche.
- Pour tous les détails, écoutez CKOI-FM.
- Les règlements de ce concours sont disponibles à CKOI-FM.

JE SUIS ABONNÉ(E) À LA PRESSE  J'ACHÈTE LA PRESSE EN KIOSQUE

# Les Beatles aux troussees de Nike

Agence France-Presse

NEW YORK

Les Beatles ont entamé une action en justice contre le fabri-

cant américain d'articles de sports Nike, auquel ils réclament 15 millions de dollars de dommages-intérêts pour l'utilisation publicitaire sans leur autorisation de leur chanson « Revolution » (1968).

L'utilisation de l'enregistrement original constitue « une exploitation non autorisée de la personne et de la bonne volonté des Beatles », a déclaré l'un des avocats de ces derniers, M. Leonard Marks. « Les Beatles ne chantent pas pour faire la promotion de chaussures », a-t-il dit.

La plainte, déposée mardi à New York, vise également la firme publicitaire Wieden and Kennedy, qui a réalisé le « clip » télévisé avec « Revolution », et l'ancienne maison de disques des Beatles, Capitol-EMI, qui contrôle les droits d'auteur sur leurs enregistrements. Les paroles et la musique de « Revolution » ont pour leur part été achetées par le chanteur Michael Jackson.

Un porte-parole de Nike a fait part de son étonnement, précisant que la firme avait payé pour l'utilisation de la mélodie, des paroles et de l'enregistrement original.

Les Beatles ont récemment engagé une autre action en justice contre Capitol-EMI. Ils lui réclament 40 millions de dollars affirmant qu'elle n'a pas rempli ses engagements pour le versement de droits d'auteur sur l'impression en disque compact de certaines chansons.

## De réputation mondiale LE CÉLÈBRE CIRQUE DES SHRINERS

Du 29 juillet au 2 août



CARREFOUR ANGRIGNON LaSalle Montreal

15 superbes représentations

Représentations: à midi, 16 h et 19 h 30. Billets: Adultes 8 \$ Enfants 6 \$

Au kiosque du cirque des Shriners, Carrefour Angrignon et au guichet sous la tente.

Le meilleur spectacle familial offert... partout, en tout temps, à n'importe quel prix!

TELE-FRAN & TICKETRON (514) 288-3577



QUAND, POUR LA DERNIÈRE FOIS, AVEZ-VOUS VU UN FILM VRAIMENT DIVERTISSANT?

Ally Sheedy est Jessie Montgomery, qui va bientôt connaître ce qu'est la vie. Elle a grandi dans une somptueuse résidence de Beverly Hills. Maintenant, elle travaille dans l'une d'elle.

DES DEMAIN!

## ALLY SHEEDY MAID TO ORDER

... on ne peut trouver servante plus débile.

BEVERLY D'ANGELO • MICHAEL ONTKEAN • VALERIE PERRINE DICK SHAWN • TOM SKERRITT

THE VISTA ORGANIZATION... AMY JONES... ALLY SHEEDY: MAID TO ORDER... GEORGES DELERUE... CHARLES SKOURAS III... AMY JONES, PERRY HOWZE & RANDY HOWZE... HERBIAFFE... MORT ENGELBERG... AMY JONES

ALEXIS NIHON: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00 CARREFOUR LAVAL: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:05

PLAZA ALEXIS NIHON CARREFOUR LAVAL

QUAND CATHERINE ET PATRICK FONT L'AMOUR À L'ÉCRAN, C'EST POUR DE VRAI — FAITES L'EXPÉRIENCE DE LA DÉPENDANCE PASSIONNELLE OÙ PERSONNE N'EST EN CONTRÔLE!



## MON BEL AMOUR MA DÉCHIRURE

STEPHANE FERRARA / CATHERINE WILKENING

UN FILM DE JOSÉ PINHEIRO

DES DEMAIN! COMPLEXE DES JARDINS

## CINÉMAS CINEPLEX ODEON

Notre guide horaires, facile et pratique. Consultez-le.

BERRI 816 St-Catherine 288-2115 LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 ADIEUX LES ANGES (G) 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 LES ENVOUTES (14 ans) 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:15

BONAVENTURE Place Bonaventure 861-2725 JAWS, THE REVENGE (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 REVENGE OF THE NERDS (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

BROSSARD 601 Chompy 465-5906 JAWS, THE REVENGE (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 LA BAMBÀ (version originale anglaise) (G) 12:25 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15

CARREFOUR LAVAL 2330, Aut. des Laurentides 688-3684 DRAGNET (G) 12:25 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:20 REVENGE OF THE NERDS (G) Dolby Stereo 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

ROXANNE (G) 12:25 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15 JAWS, THE REVENGE (G) Dolby Stereo 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 LA BAMBÀ (version originale anglaise) (G) Dolby Stereo 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:05 - 9:25

COMPLEXE DES JARDINS 816 St-Denis 288-3141 ASSOCIATION MALFAITEUR (G) 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:20 UN ZOO LA NUIT (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:30

LE SECRET DE MON SUCCÈS (G) 12:45 - 2:55 - 5:10 - 7:20 - 9:35 LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (14 ans) / 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:45

CRÉMAZIE 816 St-Denis 388-4210 BOIRE ET DÉBOIRES (G) Dolby Stereo 1:50 - 4:00 - 6:10 - 8:15 - 10:20

LE DAUPHIN 816 St-Denis 721-6000 MAUVAIS SANG (G) 4:00 - 6:00 2e film: BOY MEET GIRL (version française) 2:00 - 7:00

MOÏSE (G) 1:50 - 7:00 2001 Université 401 St-Michel 849-4518 PLATOON (14 ans) 2:00 - 4:15 - 7:00 - 9:15

SECRET OF MY SUCCESS (G) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:30 THE NAME OF THE ROSE (14 ans) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25

A ROOM WITH A VIEW (G) 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20 DIET FOR ONE (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:30

LA SQUELETTE (G) 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 RIVER'S EDGE (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LE FAUBOURG 1616 St-Catherine 932-2121 ROBOCOP (14 ans) Dolby Stereo THX 12:30 - 2:30 - 4:40 - 7:00 - 9:15

LA BAMBÀ (version originale anglaise) (G) Dolby Stereo THX 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:35 - 9:45 ROXANNE (G) Dolby Stereo 12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:15 - 9:30

WORKING GIRLS (18 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 LONGUEUIL Place Longueuil 679-7451 ADIEUX LES ANGES (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

LE TEMPLE D'OR (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:15 ODEON-LAVAL Centre 2000 - Boul. St-Martin 687-5207

ADIEUX LES ANGES (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 LE TEMPLE D'OR (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10

PLACE DU CANADA Via Château Champlain 861-4595 DRAGNET (G) Dolby Stereo 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30

PLAZA ALEXIS NIHON Niveau 3 du Métro Atwater 935-4246 JAWS, THE REVENGE (G) Dolby Stereo 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

REVENGE OF THE NERDS (G) Dolby Stereo 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:25 - 9:30 PREDATOR (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:35 - 9:40

ST-DENIS 1590, rue St-Denis 845-3222 LE PREDATEUR (14 ans) Dolby Stereo 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:20

LE TEMPLE D'OR (G) 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:05 - 9:30 SQUARE DÉCARIE 1500, rue de Jean-Jacques 341-3190

LA BAMBÀ (version originale anglaise) (G) Dolby Stereo 12:25 - 2:35 - 4:50 - 7:05 - 9:15

REVENGE OF THE NERDS (G) 12:45 - 2:30 - 4:30 - 7:30 - 9:35 ASTRE 816 St-Denis 327-5001

ROBOCOP (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

JAWS, THE REVENGE (G) Dolby Stereo 12:45 - 2:30 - 4:15 - 6:00 - 7:45 - 9:30 LA BAMBÀ (v. originale anglaise) (G) Dolby 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

## CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC ODEON Ironi-Con (salle St-Denis) 98 455-0692

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (14 ans) 2e film: MAITRE DU JEU

LE PREDATEUR (14 ans) 2e film: LES AVENTURES DE JACK BURTON

POLICE ACADEMIE IV (14 ans) 2e film: BRAS DE FER

LA BAMBÀ (version originale anglaise) (G) 2e film: ROXANNE

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 461-1310 4 km du pont Metier vers Châteauguay

INNERSPACE (G) 2e film: POLICE ACADEMIE IV

LA BAMBÀ (version originale anglaise) (G) 2e film: ROXANNE

LE PREDATEUR (14 ans) 2e film: CROCODILE DUNDEE

CINÉ-PARC VAUDREUIL Ironi-Con (salle 3) 455-5154

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (G) 2e film: TEEN WOLF (version française)

SUPERMAN IV (G) 2e film: OVER THE TOP

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE Route 15 (salle 21) 472-6600 879-1707

SUPERMAN IV (G) 2e film: OVER THE TOP

WALT DISNEY production présente **BLANCHE NEIGE et les 7 Nains** Heigh Ho... Heigh Ho! En 1937 c'était le film n° 1 En 1987 c'est encore le film n° 1 Pour toujours c'est le film n° 1 PRIX SPÉCIAUX Enfants et Âge d'Or... \$3.00 Adultes et Adolescents... \$3.50

Version française Le PARISIEN L'AVANTAGE GREENFIELD PARK VERSAILLES En anglais PALACE FAIRVIEW

«THE UNTOUCHABLES», un film de grande classe, des images superbes, une distribution éclatante... C'est un classique. Mary Jane Kleke - Calgary Sun

THE UNTOUCHABLES AUCUN LAISSEZ-PASSER

70MM Dolby Stereo SIX-PISTES IMPERIAL THX DORVAL

DORVAL 1-IMPERIAL 12:00-2:20-4:45-7:10-9:35

INNERSPACE Innerspace • Cuber-Peters production • Starring Dennis Quaid • Martin Short • Meg Ryan • Kevin McCarthy

LOEWS DORVAL LAVAL VERSAILLES DORVAL 4 12:15-2:35-4:55-7:15-9:35

LES 2 CHEFS-D'OEUVRE REUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME. JEAN de FLORETTE MANON des SOURCES

CAPITOL JEAN... 2:40-7:10 MANON... 12:30-5:00-9:30

LES 2 CHEFS-D'OEUVRE REUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME. JEAN de FLORETTE MANON des SOURCES

LE PREDATEUR (14 ans) 2e film: LES AVENTURES DE JACK BURTON

LE PREDATEUR (14 ans) 2e film: LES AVENTURES DE JACK BURTON

UNE CHANCE PAS CROYABLE Version française de 'Outrageous Fortune'

Le PARISIEN PARISIEN 3 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20

ADVENTURES IN BABYSITTING Elizabeth Shue est la prochaine grande «star» de Hollywood... Un film plein d'action et très divertissant.

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

ADVENTURES IN BABYSITTING

Marilyn Beck dit: «Un été plein de folies! Mark Harmon est formidable!»

MARK HARMON

## SUMMER SCHOOL

LAVAL 1-DORVAL 2-VERSAILLES 2 12:40-2:50-5:00-7:10-9:20

LAVAL ET VERSAILLES, PALACE 5 2:15-4:20-6:25-8:30

PALACE 6 1:15-3:20-5:25-7:30-9:35

## Stanley Kubrick's FULL METAL JACKET

LAVAL YORK AUCUN LAISSEZ-PASSER

YORK 12:00-2:20-4:40-7:20-9:50

VERSAILLES 5 12:00-2:20-4:40-7:00-9:20

LAVAL 2 12:10-2:35-5:00-7:25-9:50

DU PARC 1 Tous les jours 7:00-9:20

MATINEES samedi dimanche 12:00-2:20-4:40

THE WITCHES OF EASTWICK PALACE 2 12:00-2:15-4:40-7:05-9:30

## Benji the Hunted

PRIX SPÉCIAUX Enfants et Âge d'Or... \$3.00 Adultes et Adolescents... \$3.50

LOEWS LAVAL DORVAL

LOEWS 5-DORVAL 3-LAVAL MATINEES 12:30-2:30-4:30

## Le Solitaire

Le PARISIEN 400 St-Catherine 865-3828

1:20-3:20-5:20 7:25-9:35

# Une nouvelle salle prend vie pour les jeunes et la relève

*Le Walter Club: une salle sans alcool pour adolescents*

**DENIS LAVOIE**

■ Ouverture officielle, fin août, d'une nouvelle salle de spectacle de 300 places, le *Walter Club* (anciennement connu comme le *Lion d'or*), pour ne pas dire «water club», w.c., ou salle d'eau, car on ne servira pas d'alcool dans ce club pour adolescents.

D'abord destinée à la relève, la scène du *Walter Club* sera inaugurée par des vedettes comme Sol, Pierre Verville, Sylvain Lélievre et Martine Chevrier, les groupes Nuance et Rumeur, Pierre Labelle et Jim Zeller.

Propriété d'un organisme à but non lucratif voué à l'aide aux jeunes du Centre-sud, *Projet 80 Inc.*, le *Walter Club* dispose de plateaux de travail et servira aussi à l'hébergement de jeunes.

Bien équipé également pour y faire de la vidéo, le montage de décors et éclairages, le *Centre de ressources jeunesse* dont le club n'est qu'une partie, sert présentement de plateau de tournage pour le film *Porte tournante*.

C'est qu'avant d'être un lieu de divertissement, le *Walter Club* est un lieu d'apprentissage, pour les jeunes qui désirent travailler autour de la scène, comme éclairagiste, sonorisateur, décorateur, etc. On veut de cette façon en faire un centre d'intégration des jeunes au marché du travail.

L'expérience qu'offre l'organisme communautaire instigateur de cette série de spectacles, se ré-

véle des plus profitable pour les jeunes. Certains en sont ainsi à leurs débuts professionnels dans le showbiz. De nouveaux groupes de musiciens se préparent aussi à faire carrière, grâce aux services du Centre de ressource jeunesse.

Deux des artistes qui participeront à l'inauguration du *Walter Club*, Pierre Verville et Martine Chevrier, sont donc venus dire hier en conférence de presse com-

ment ils étaient heureux d'encourager cette initiative. C'est également pour encourager la «relève» que des artistes bien établis ont accepté de participer à la série de spectacles présentés du 27 au 30 août.

On peut déjà se procurer des billets (\$15 à \$25 par spectacle) au 1676 Ontario Est, et s'informer en téléphonant au 522-2300.



Trois des artistes qui participeront au «Rendez-vous culturel» marquant l'ouverture de la nouvelle salle *Walter Club*: Christian Biron du tout nouveau groupe «Rumeur», Pierre Verville et Martine Chevrier.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, LA PRESSE

## L'URSS en coproduction

Agence France-Presse  
MOSCOU

■ Des producteurs soviétiques et occidentaux ont conclu plusieurs accords de coproduction au cours du dernier festival international du film qui s'est tenu à Moscou du 6 au 17 juillet, vient d'annoncer le directeur de l'agence cinématographique soviétique Sovin-film.

L'accord prévoit notamment un remake soviéto-américain du «Maitre et Marguerite» d'après le roman de Mkhail Boulgakov, qui sera réalisé par Elem Klimov, président de l'Union des cinéastes soviétiques.

Andrei Kontchalovsky, réalisateur soviétique, qui travaille actuellement à l'Ouest -il a présenté au cours du dernier festival de Cannes un film américain: *Le bayou* (*Shy People*)-, va réaliser une biographie du compositeur russe Serguei Rachmaninov.

Une adaptation soviéto-italienne du roman de Maxime Gorki «La mère» est également prévue.

D'autre part, le réalisateur américain Stanley Kramer aimerait réaliser un film sur la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et l'Italien Sergio Leone voudrait en réaliser un sur le siège de Leningrad par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale.

# Notre nouveau bas prix pour un billet aller simple.

# 0\$\*

\*À l'achat de deux billets réguliers Wardair, en classe économique (1 aller-retour ou 2 allers simples) entre toutes les destinations desservies par Wardair au Canada, nous vous remettrons GRATUITEMENT un billet aller simple pour la même destination.

Le service régulier Wardair, au Canada, est une bonne affaire à n'importe quel jour, mais c'est toute une aubaine entre le 15 juillet et le 31 août/87.

Amenez un(e) ami(e), un conjoint, un associé d'affaires - ou conservez votre billet-prime que vous pourrez utiliser pour la même destination. Quelle que soit votre destination, vous voyagerez en Classe Wardair<sup>sup</sup>, à bord de nos gros porteurs exclusifs, en plus de profiter de notre service attentif et de nos prix concurrentiels.

Le billet-prime doit être utilisé sur les vols Wardair seulement et sera remis à l'achat de deux billets

réguliers en classe économique, pour les vols d'origine entre le 15 juillet et le 31 août/87.

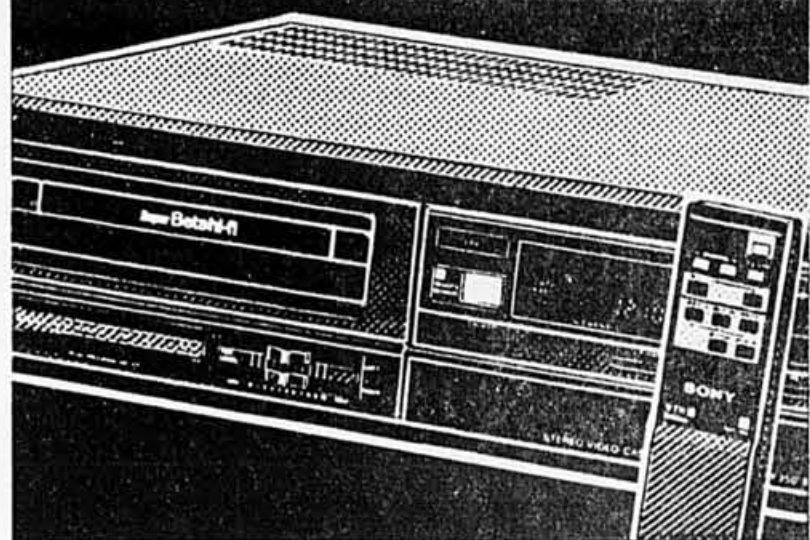
Les voyages-primés doivent être effectués dans un délai d'un an à compter de la date d'émission du billet. Si ce voyage comprend 2 destinations différentes, le billet-prime sera accordé pour la destination la plus courte. Pour des renseignements supplémentaires appelez Wardair ou votre agent de voyages.

Vancouver • Edmonton • Calgary • Toronto • Montréal

## Wardair Canada

# Où peut-on vous divertir avec un magnétoscope

# SONY



MAGNÉTOSCOPE À CASSETTE HAUTE-FIDÉLITÉ SUPER BETA HI-FI SLHF-350 • sonorité stéréophonique Beta Hi-Fi

# à 599\$

# et où le service est compris?

Chez votre marchand  
**SPEC**

AUDIOTRONIC (1975) ENR.  
368, rue Ste-Catherine ouest  
Montréal 861-5451

MAGIC TOUCH  
LA TOUCHE MAGIQUE  
5343, Queen Mary  
Montréal 481-2702

ATELIERS ÉLECTRONIQUES  
BROSSEAU INC.  
31, rue Evangéline  
Granby 378-0139

MAISON DU SON  
ELECTRONIQUE  
1843, rue Mont-Royal est  
Montréal 523-1101

TV & ÉLECTRONIQUE COUTU  
6394, rue St-Hubert  
Montréal 273-9121

MARCEL TV  
REPENTIGNY INC.  
587, rue Notre-Dame  
Repentigny 581-8503

A. FORTIN  
TELEVISION INC.  
47, rue Fleury ouest  
Montréal 381-9261

# SPEC

ELECTRONIQUE

80 marchands service compris!

## DEUX GAGNANTS DU CONCOURS «ULTRAQUIZ LANCE ET COMPTE»



Rappelons que le concours Lance et Compte organisé en collaboration avec KLM, O'Keefe, Ultramar, CKAC/73 et La Presse a remporté un franc succès, car plus d'un million de personnes ont participé à cette promotion. Samedi dernier, deux heureux gagnants se sont envolés sur les ailes de KLM vers Vienne, en Autriche. Ils séjourneront au PARKHOTEL SCHOENBRUNN, de la chaîne AUSTRIA HOTEL, l'une des plus réputées à Vienne.

Sur la photo, dans l'ordre habituel, nous retrouvons les deux couples gagnants accompagnés des représentants des firmes impliquées: M. Jacques Geoffron, d'Ultramar Canada inc.; Mme Luce Dandois, pour l'agence Publi-Cité; les gagnants: M. Pierre Gamache, Mlle Pascale Gamache, Mme Lyne Duchaine et M. Richard Renaud, ainsi que Mme Lucie Dumoulin, de CKAC, et Mme Eta Verbeek, de KLM. Toutes nos félicitations aux gagnants, et bon voyage!

## Berger reste et il continuera de critiquer l'Accord du lac Meech

MAURICE JANNARD  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Se disant très surpris par les commentaires de son collègue Raymond Garneau, le député libéral de Montréal-Laurier, David Berger, maintient le débat autour de l'Accord du lac Meech doit rester « ouvert ». M. Berger va continuer de critiquer l'accord et il n'a pas l'intention non plus de quitter le parti.

Interrogé par La Presse, M. Berger a dit que s'il doit un jour partir de la formation libérale ce sera lui qui l'aura décidé.

« Je ne savais pas, a-t-il dit, que le Parti libéral comptait assez de soldats pour se payer le luxe de se débarrasser de quelques élus ». Puis, il a ajouté qu'il est trop tôt pour « rendre les armes » et que les Canadiens veulent poser des questions sur l'entente constitutionnelle. David Berger, quant à lui, croit qu'il est essentiel que le débat continue autour de l'Accord du lac Meech. Il espère que le comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat proposera des amendements à l'entente en dépit du fait que le gouvernement Mulroney juge le tout « immuable ».

Le député de Laurier a l'intention de participer aux travaux du comité parlementaire sur la constitution. Il souhaite aussi que les « choses se calment » dans son parti. Pour avoir pris une position différente de son parti, M. Berger a été démis par son chef du poste de critique libéral en matière de Science et de Technologie.

La veille, dans une entrevue à un journal anglophone de Montréal, le nouveau lieutenant libéral au Québec, M. Garneau, a sommé les députés libéraux de se ranger derrière leur chef à propos de l'Accord du lac Meech ou de quitter le parti. Le président de l'exécutif national du parti, Michel Robert, avait lancé également un tel avertissement il y a deux semaines.

Ce rappel à l'ordre vise en particulier les députés Don Johnston, David Berger et Sergio Marchi, qui ne cessent de critiquer l'ac-

cord du 2 juin. Plusieurs militants attribuent la baisse de popularité des libéraux dans les sondages d'opinion au manque d'unité dans cette formation.

Le député Johnston a été invité aussi par La Presse à réagir à la déclaration de M. Garneau, mais son bureau d'Ottawa n'a pu dire hier où il se trouvait.

De son côté, M. Johnston a demandé lui-même à quitter ses fonctions de critique des Affaires extérieures pour poursuivre sa croisade contre l'accord des onze premiers ministres.

## Chirac ira à la Baie James

du bureau de La Presse  
QUÉBEC

■ C'est probablement par la Baie James, au départ d'Ottawa, que le premier ministre français, M. Jacques Chirac, entamera dans un mois la visite officielle au Québec qu'il avait dû reporter, au début de l'année, en raison d'une vague d'attentats terroristes à Paris.

Tant au gouvernement du Québec qu'au Consulat de France, on indiquait hier que les négociations entre Matignon et Québec n'étaient pas terminées quant au programme définitif de la visite du chef du gouvernement français.

Alors que le gouvernement fédéral annonçait, toujours hier, que M. Chirac séjournerait à Ottawa les 29 et 30 août, à l'invitation du premier ministre Brian Mulroney, Québec n'était de son côté en mesure que de confirmer

que le premier ministre français répondrait à l'invitation du premier ministre, Robert Bourassa, en effectuant sa « visite officielle alternée » les 30 et 31 août ainsi que le 1<sup>er</sup> septembre.

M. Chirac descendra donc d'avion le samedi 29, dans la capitale fédérale, d'où il devrait s'envoler vers la Baie James, dans le Nord-Ouest québécois, le dimanche 30.

Le 31, il doit s'arrêter à Montréal, avant d'arriver à Québec le mardi 1<sup>er</sup> septembre, journée de la cérémonie d'accueil des 40 chefs d'Etat et de gouvernement qui prendront part au deuxième Sommet de la francophonie.

Sejournant déjà dans la Vieille-Capitale, M. Chirac devrait donc accueillir lui-même le président français, M. François Mitterrand, à l'aéroport de Québec.

Le lendemain, mercredi 2 septembre, M. Chirac doit prendre part à la cérémonie d'ouverture du Sommet, au Grand Théâtre de Québec, avant de regagner Paris. Le président Mitterrand dirigera donc seul, les jours suivants, l'imposante délégation française au rendez-vous de la Francophonie internationale.

## Pas invité, Lévesque ne répond pas

EMMANUEL BILODEAU

■ L'ancien premier ministre du Québec, René Lévesque, n'a toujours pas reçu d'invitation officielle du comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat qui se penchera bientôt sur l'Accord du lac Meech.

Joint hier par La Presse, il a donc refusé de dire s'il accepterait ou non l'invitation qui lui sera faite prochainement de témoigner aux audiences.

De toute façon, répond-t-il, « je ne suis pas convaincu que je peux ajouter grand chose à ce que j'ai déjà dit là-dessus dans les journaux ».

« Un peu comme tout le monde en été, j'ai suivi cette affaire d'un peu loin. Je ne sais pas trop ce que diable ça veut dire. Je ne trouve pas que cet accord va changer le monde », a-t-il conclu.

## Petro Canada, Air Canada: à vendre ou non?

du bureau de La Presse  
OTTAWA

Les compagnies Lévesque Beaubien et Secor de Montréal sont au nombre des sociétés qui ont obtenu des contrats d'Ottawa pour effectuer des études sur la privatisation d'Air Canada et de Petro-Canada.

Le ministère d'État à la Privatisation a demandé que le contrat de \$100 000 de Secor relatif à Petro-Canada soit prolongé jusqu'au 30 septembre.

Ce qui fera, d'une part, taire certaines rumeurs voulant que le gouvernement Mulroney ait abandonné l'idée de la privatiser. Cette demande confirme par ailleurs que la décision est loin d'être prise.

Le ministère d'État à la Privatisation n'exclut pas par ailleurs l'hypothèse de remettre à Air Canada une partie des fonds recueillis lors d'une éventuelle privatisation. Cela l'aiderait à améliorer son bilan et la rendre plus attrayante pour les investisseurs.

Mais encore faudra-t-il, de dire un porte-parole de la ministre Barbara McDougall, que la décision de principe de privatiser Air Canada ou Petro-Canada soit prise. Le porte-parole insiste toutefois pour dire que les deux dossiers sont très « chauds ». Ce n'est qu'au cours d'une deuxième étape qu'on déciderait de la façon de rendre ces entreprises au secteur privé et, dans le cas d'Air Canada en particulier, de l'utilisation des sommes recueillies.

Lévesque Beaubien s'était jointe à Dominion Securities de Toronto pour présenter une soumission conjointe pour être conseillers financiers du gouvernement dans le dossier de la privatisation d'Air Canada.

# LA GRANDE VENTE

## "Tout ça, tout de suite"

# DE GRANADA

Le plus important fournisseur de produits électroniques pour le consommateur vous fait maintenant une offre inimaginable qui vous fera épargner jusqu'à 1 000 \$ sur des téléviseurs et magnétoscopes haut de gamme neufs et pratiquement neufs. Ces produits sont offerts avec une garantie complète et le meilleur service après vente sur le marché.

Notre vente grande première "Tout ça tout de suite" débute le 1<sup>er</sup> août.



Téléviseur de projection 40"  
Avant 3 495 \$ . . . Maintenant 2 495 \$  
**Épargnez 1 000 \$**

Moniteur couleur Électrohome avec télécommande  
Avant 1 099 \$ . . . Maintenant 899 \$  
**Épargnez 200 \$**

Téléviseur couleur meuble avec télécommande  
Avant 849 \$ . . . Maintenant 599 \$  
**Épargnez 250 \$**

Téléviseur couleur 26" meuble, avec contrôle automatique de la couleur  
**OFFRE SPÉCIALE 299 \$**

Moniteur couleur 20" avec télécommande  
Avant 649 \$ . . . Maintenant 499 \$  
**Épargnez 150 \$**

Téléviseur couleur 20" avec télécommande et convertisseur intégré  
Avant 599 \$ . . . Maintenant 399 \$  
**Épargnez 150 \$**

Téléviseur couleur 20" avec télécommande toutes fonctions  
Avant 399 \$ . . . Maintenant 299 \$  
**Épargnez 100 \$**

Téléviseur couleur 20" avec ajustement automatique des couleurs  
**OFFRE SPÉCIALE 249 \$**

Téléviseur couleur 20"  
**OFFRE SPÉCIALE 149 \$**

Téléviseur couleur 14" avec télécommande  
Avant 399 \$ . . . Maintenant 329 \$  
**Épargnez 70 \$**



Magnétoscopes haut de gamme VHS stéréo haute fidélité avec télécommande  
Avant 999 \$ . . . Maintenant 649 \$  
**Épargnez 350 \$**

Magnétoscopes portatifs VHS toutes fonctions avec télécommande  
Avant 799 \$ . . . Maintenant 599 \$  
**Épargnez 200 \$**

Magnétoscopes VHS système à 4 têtes stéréo avec télécommande et convertisseur  
Avant 649 \$ . . . Maintenant 499 \$  
**Épargnez 150 \$**

Magnétoscope VHS système à 3 têtes et télécommande  
Avant 559 \$ . . . Maintenant 449 \$  
**Épargnez 110 \$**

Magnétoscope VHS système à 4 têtes et télécommande sans fil  
Avant 529 \$ . . . Maintenant 399 \$  
**Épargnez 130 \$**

Magnétoscope VHS à chargement avant avec télécommande à système de retenue  
Avant 499 \$ . . . Maintenant 399 \$  
**Épargnez 100 \$**

**CETTE VENTE SE TERMINE LE 29 AOÛT**

LE DIVERTISSEMENT CHEZ SOI  
**GRANADA**  
TOUT ÇA, TOUT DE SUITE!

7111, rue Saint-Hubert  
274-7765

2006, chemin Chambly  
Languaill  
463-3333

Place Versailles  
274-7765

1805, rue Sainte-Catherine  
937-2311

3935, boul. Taschereau  
Saint-Hubert  
656-4000

305, avenue Dorval  
636-8811

3252, boul. Saint-Martin  
Laval  
688-8840

# ATTENTION!

Avis aux clients et clientes de Bonimart: Si vous ne recevez pas votre supplément publicitaire Bonimart dans la langue de votre choix, veuillez vous adresser au magasin Bonimart le plus proche.

**Bonimart**  
Le magasin EXTRA SPECIAL de votre quartier

## Les jeunes libéraux veulent «mieux voir venir le temps»

Presse Canadienne  
HULL

Les jeunes libéraux du Québec veulent «mieux voir venir le temps» et c'est sous ce thème qu'ils discuteront d'entrepreneuriat, de gestion participative et de permanence dans la fonction publique lors des assises de leur commission jeunesse qui auront lieu à La Pocatière les 14, 15 et 16 août prochains.

En conférence de nouvelles, mardi, leur président, Joël Gauthier, a expliqué que les individus «ont un goût croissant de se prendre en main et de miser sur eux-mêmes pour assumer leur développement», et que cela se traduit souvent par l'entrepreneuriat, «une donnée nouvelle et fondamentale» chez les Québécois.

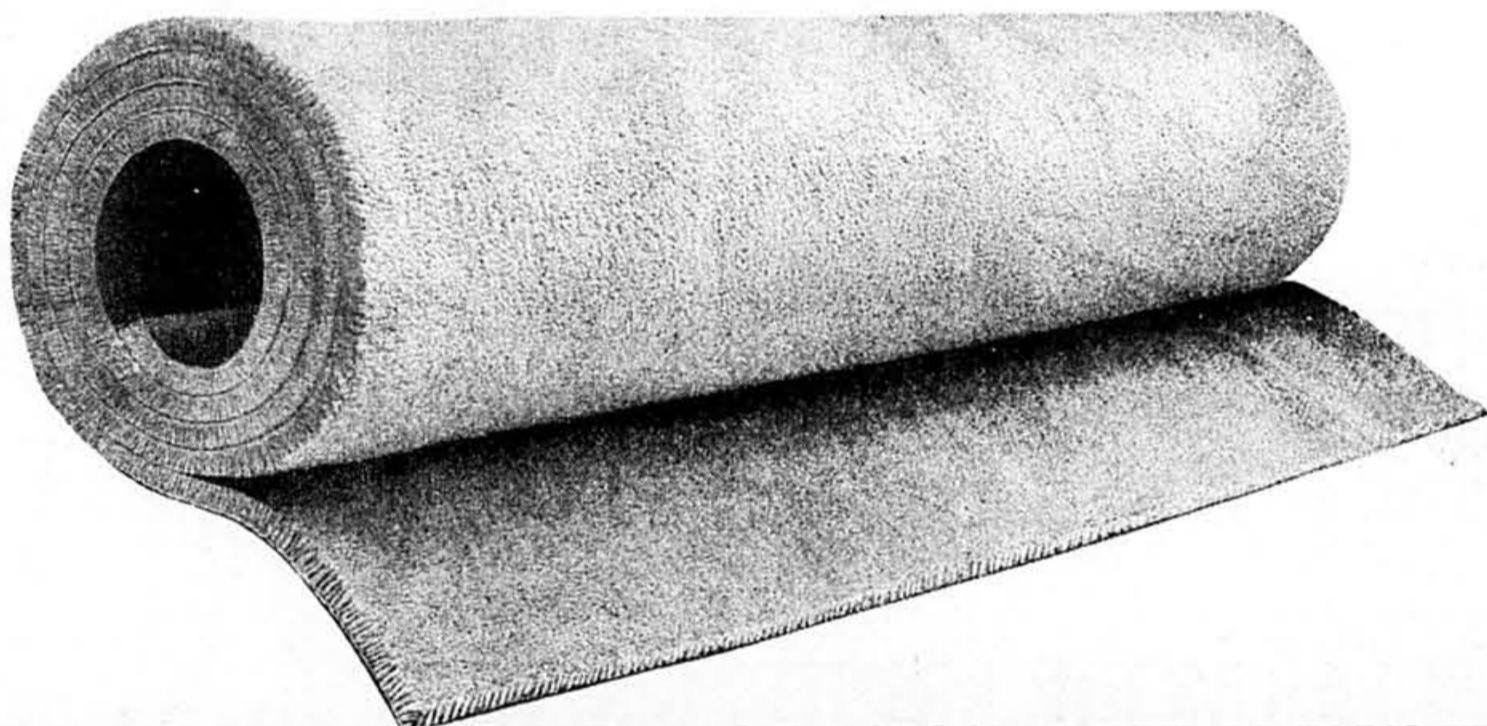
La commission jeunesse s'intéresse aussi à la gestion participative y voyant un mode d'administration qui implique le salarié dans l'entreprise, ce qui favoriserait une plus grande assiduité et une meilleure productivité.

Les jeunes libéraux pensent par ailleurs que l'actuelle permanence d'emploi à vie dans la fonction publique est un frein au progrès et à la performance.

D'après les porte-parole de la commission, la première préoccupation des jeunes demeure l'emploi. Mais à la suite de discussions avec les jeunes libéraux de la douzaine de régions québécoises, l'environnement, les médecins en région, l'alphabetisation et le régime des prêts et bourses sont aussi des préoccupations et feront l'objet de débats lors du congrès annuel de La Pocatière.

## La Factorerie de Tapis<sup>MD.</sup>

# UNE FAÇON SENSATIONNELLE D'ÉPARGNER



FAITES VOTRE CHOIX PARMIS NOTRE STOCK ENTIER DE TAPIS ET  
ACHETEZ DÈS MAINTENANT! PAS DE PAIEMENTS, PAS DE FRAIS DE  
FINANCEMENT, PAS DE VERSEMENT AVANT JANVIER 1988\*\*

**ÉPARGNEZ 8<sup>000</sup>**

**TAPIS CISELÉ AUX  
TONS MULTIPLES**

- Un tapis ciselé des plus moelleux.
- Fait de 100% nylon de première qualité.
- Trait SCOTCHGARD pour résister aux taches et entretien sans souci.
- Vaste choix de coloris décoratifs.
- Avec sous-tapis tenant.

PRIX SPÉCIAL: **10<sup>999</sup>\$**  
la v<sup>+</sup>

Une valeur de: 18,99\$ la v<sup>++</sup>

**ÉPARGNEZ 6<sup>000</sup>**

**TAPIS "SAXONY"  
PELUCHEUX DE  
COULEUR UNIE**

- Un attrayant tapis "Saxony" pelucheux, offert à prix abordable.
- Fait de 100% nylon robuste ne s'effilochant pas.
- Offert en un choix de 18 coloris très recherchés.
- Le prix spécial comprend mesurage, tapis, sous-tapis de première qualité et installation experte.

PRIX SPÉCIAL: **19<sup>999</sup>\$**  
la v<sup>+</sup>

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ†

Une valeur de: 25,99\$ la v<sup>++</sup>

**ÉPARGNEZ 7<sup>000</sup>**

**ÉLÉGANTE TAPIS  
"SAXONY" PELUCHEUX**

- Un tapis "Saxony" luxueux et des plus moelleux.
- Fait de 100% nylon d'une grande robustesse.
- Choix de 18 superbes coloris décoratifs.
- Le prix spécial comprend mesurage, tapis, sous-tapis de première qualité et installation experte.

PRIX SPÉCIAL: **21<sup>999</sup>\$**  
la v<sup>+</sup>

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ†

Une valeur de: 28,99\$ la v<sup>++</sup>

**ÉPARGNEZ 8<sup>000</sup>**

**ATTRAYANT TAPIS  
PELUCHEUX DE TON UNI**

- Un magnifique tapis pelucheux de ton uni.
- Fait de 100% nylon "conception avancée".
- Offert un choix de 20 coloris décoratifs.
- Le prix spécial comprend mesurage, tapis, sous-tapis de première qualité et installation experte.

PRIX SPÉCIAL: **22<sup>999</sup>\$**  
la v<sup>+</sup>

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ†

Une valeur de: 30,99\$ la v<sup>++</sup>

**ÉPARGNEZ 9<sup>000</sup>**

**LUXUEUX TAPIS  
EN NYLON PELUCHEUX**

- Un tapis "Saxony" pelucheux d'une grande beauté.
- Fait de 100% nylon "conception avancée" offrant durabilité accrue.
- Offert en une imposante sélection de coloris décoratifs.
- Le prix spécial comprend mesurage, tapis, sous-tapis de première qualité et installation experte.

PRIX SPÉCIAL: **29<sup>999</sup>\$**  
la v<sup>+</sup>

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ†

Une valeur de: 38,99\$ la v<sup>++</sup>

**ÉPARGNEZ 10<sup>000</sup>**

**MAGNIFIQUE TAPIS  
"SAXONY" CISELÉ**

- Un superbe tapis "Saxony" ciselé, rehaussé de tons multiples estompés.
- Fait de "ANTRON" nylon "Extra-Body" de Du Pont.
- Résiste à l'usure, à saleté et à l'électrostatique.
- Vaste choix de tons multiples.
- Le prix spécial comprend mesurage, tapis, sous-tapis de première qualité et installation experte.

PRIX SPÉCIAL: **35<sup>999</sup>\$**  
la v<sup>+</sup>

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ†

Une valeur de: 45,99\$ la v<sup>++</sup>

\*\*Achat minimum de 350,00\$. Avec confirmation de la solvabilité. À l'achat d'un tapis de 20' x 30'. Installation standard sur surface plane. †Les réductions de prix s'appliquent jusqu'à épuisement des stocks.

## La Factorerie de Tapis<sup>MD.</sup>

Marque de commerce déposée par la Corporation Carpita  
LE PLUS GRAND SPECIALISTE DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA.

• Appelez pour estimation gratuite à la maison **521-4273** • Magasinez en personne ou service à domicile  
• Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure • Apportez les mesures de votre pièce.



BROSSARD  
ST-LEONARD  
ST-LAURENT  
LAVAL  
QUÉBEC  
OTTAWA

7205 Boul. Taschereau Ouest  
6878 Rue Jean Talon Est  
3450 Côte Vertu  
1710 Boul. des Laurentides  
5500 Boul. des Grands  
1560 Chemin Merivale

(En face de Place Portobello)  
(À l'Est de Langelier)  
(En face de Place Vartu)  
(Au coin de St-Martin)  
(Place Lebourgneuf)  
(Au coin de Meadowlands Dr.)

656-8440  
259-2571  
332-2851  
668-1140  
662-1430  
226-3961

**HEURES  
D'OUVERTURE**  
LUNDI au MERC: 9h à 18h  
JEUDI et VEN: 9h à 21h  
SAM: 9h à 17h

MAINTENANT OUVERT: Ville LaSalle 7800 Boul. Newman (En face de Marché du Boulevard) 367-3141

ÉGALEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC • MONTREAL • HALIFAX/DARTMOUTH • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON

• ST. CATHARINES • SUDBURY • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • HOUSTON • DALLAS • AUSTIN • SAN ANTONIO

# Où peut-on voir une Trinitron<sup>®</sup> Microblack<sup>™</sup>

SONY



TÉLÉVISEUR COULEUR STÉRÉO 28"  
TRINITRON MICROBLACK KV27HFR  
• support SU27HFR optionnel

# 18999\$

et où  
le service  
est  
compris?

Chez votre  
marchand  
**SPEC**

AUDIO MAISONNEUVE INC.  
920, boul. de Maisonneuve est  
Montréal 845-9544

ATELIERS ÉLECTRONIQUES  
BROSSEAU INC.  
3256, rue Grande Allée  
St-Hubert 678-3430

CENTRE A.T. VIDÉO INC.  
5559, boul. Léger  
Montréal-Nord 321-5159

DUBÉ ÉLECTRONIQUE INC.  
2719, rue Des Ormeaux  
Montréal 352-2130

DUMOULIN TV. INC.  
8390, rue St-Hubert  
(sud de Métropolitain)  
Montréal 388-4636

ÉLECTRONIQUE MAMBO INC.  
400, boul. Cartier  
Laval 663-2351

PERRON & GAGNÉ TV INC.  
3774, boul. Lévesque  
Chomedey, Laval 681-6466

TÉLÉRAMA INC.  
2194, boul. Marie-Victorin  
Varenes 652-2755

**SPEC**  
ELECTRONIQUE

80 marchands... service compris!

## Tout fonctionnaire candidat à une élection doit prendre un congé sans solde, dit la Cour suprême

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ La Cour suprême du Canada a déclaré valide hier une loi de l'Ontario interdisant à tout fonctionnaire d'être candidat aux élections à moins de prendre un congé sans solde.

Dans une décision à l'unanimité des six juges, la cour a aussi déclaré valides les dispositions de la loi sur la fonction publique de l'Ontario interdisant aux fonctionnaires provinciaux de recueillir des fonds pour des candidats aux élections fédérales ou de travailler pour eux lors des campagnes électorales.

Selon le juge Jean Beetz, ces restrictions visent à s'assurer de l'impartialité de la fonction publique, « qui est considérée comme un prérequis essentiel à tout gouvernement responsable ».

Les dispositions s'appliquent également à la politique fédérale. « Les activités politiques fé-

dérales ont dû être incluses pour s'assurer de l'impartialité de la fonction publique provinciale. Si non, la loi aurait dévié de son objectif », note le juge.

L'alliance de la fonction publique ontarienne, qui regroupe 50 000 travailleurs, a porté cette cause devant les tribunaux à la suite des élections générales.

## Prendre les empreintes d'un prévenu pourrait être illégal

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ La Cour suprême du Canada a accepté d'examiner la décision d'un tribunal de la Saskatchewan sur les limites au pouvoir de la police de prélever les empreintes digitales de personnes en état d'arrestation, mais non accusées.

Prendre les empreintes d'une personne qui n'a pas été reconnue coupable brime des droits reconnus par la Charte des droits et

libertés à la vie, à la liberté et à la sécurité, avait décidé la Cour d'appel de la Saskatchewan.

La loi fédérale sur l'identification des criminels laisse à la police la discrétion de prendre les digitales d'une personne interpellée.

Cette loi est contestée parce qu'elle constitue une attaque contre la personne, surtout dans les cas où les accusations s'avèrent non fondées.

# ATTENTION, AUBAINES POUR TOUS! VENDREDI ET SAMEDI

# UN RABAIS ADDITIONNEL DE

# 25%

SUR LES ARTICLES MODE PRINTEMPS/ÉTÉ  
DÉJÀ RÉDUITS\*

## 2 JOURS SEULEMENT, LE VENDREDI 31 JUILLET ET LE SAMEDI 1<sup>er</sup> AOÛT

EN EFFET, VOUS POURREZ ÉCONOMISER  
ENCORE PLUS VENDREDI ET SAMEDI  
LORS DE NOTRE SOLDE DE VÊTEMENTS,  
TENUES SPORT, CHAUSSURES ET  
ACCESSOIRES MODE POUR HOMMES,  
FEMMES ET ENFANTS

Vous attendiez l'occasion idéale pour vous procurer cet article mode qui vous fait tant envie, et bien la voici! Vous n'avez que vendredi et samedi pour bénéficier d'un rabais supplémentaire de 25% sur les articles déjà réduits, même de 50%. Complet, robes, pantalons, chandails, chaussures, shorts, maillots de bain, tenues de nuit, lingerie, accessoires mode et bien d'autres. Pour cette année ou pour l'été prochain, vous êtes assurés de réaliser des économies hors pair. Venez vite pour un meilleur choix. La sélection varie selon le magasin. Le rabais ne s'applique pas sur la marchandise Le Grenier, les tenues Polo<sup>MD</sup>, les fourrures, cosmétiques, fragrances et franchises. Achat en magasin seulement.

\* RECHERCHEZ LES AFFICHES DE LIQUIDATION

**GRAND SOLDE**  
e \* s \* t \* i \* v \* a \* l  
**CHEZ**  
**SIMPSON**

**Simpson**  
MONTRÉAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction  
garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.